

Ensoleillez votre vie ...

avec une

RENAULT

L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

5, RUE BARTHOLDI, BOULOGNE (SEINE) — TÉL.: MOLITOR 19-90 ET 91 REVUE MENSUELLE - 7me ANNÉE - NUMÉRO 6 - JUIN 1936

ANDRÉ BLOC, DIRECTEUR

COMITÉ DE PATRONAGE: MM. POL ABRAHAM, ALF. AGACHE, L. BAZIN, EUGÈNE BEAUDOUIN, LOUIS BOILEAU, DJO BOURGEOIS, VICTOR BOURGEOIS, URBAIN CASSAN, PIERRE CHAREAU, JACQUES DEBAT-PONSAN, JEAN DÉMARET, ADOLPHE DERVAUX, JEAN DESBOUIS, ANDRÉ DUBREUIL, W. M. DUDOK, FÉLIX DUMAIL, ROGER EXPERT, LOUIS FAURE-DUJARRIC, RAYMOND FISCHER, E. FREYSSINET, TONY GARNIER, JEAN GINSBERG, HECTOR GUIMARD, MARCEL HENNEQUET, ROGER HUMMEL, PIERRE JEANNERET, FRANCIS JOURDAIN, ALBERT LAPRADE, LE CORBUSIER, H. LE MÉME, MARCEL LODS, BERTHOLD LUBETKIN, ANDRÉ LURCAT, ROB. MALLET-STEVENS, LOUIS MADELINE, J. B. MATHON, J. C. MOREUX, HENRI PACON, PIERRE PATOUT, AUGUSTE PERRET, G. H. PINGUSSON, HENRI PROST, MICHEL ROUX-SPITZ, HENRI SELLIER, CHARLES SICLIS, PAUL SIRVIN, MARCEL TEMPORAL, JOSEPH VAGO, ANDRÉ VENTRE, VETTER

PIERRE VAGO, RÉDACTEUR EN CHEF

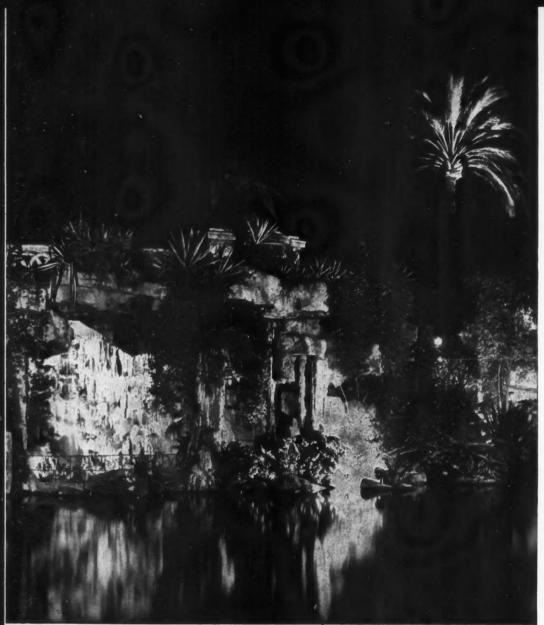
COMITÉ DE RÉDACTION: A. LAPRADE, G. H. PINGUSSON, M. ROTIVAL, J. P. SABATOU, ANDRÉ HERMANT

CORRESPONDANTS: ALGÉRIE: M. LATHUILLIÈRE — ANGLETERRE: E. GOLDFINGER — AUTRICHE: EGON RISS — BELGIQUE: M. VAN KRIEKINGE — BRÉSIL: EDUARDO PEDERNEIRAS — BULGARIE LUBAIN TONEFF — DANEMARK: HANJEN — ÉTATS-UNIS: DEXTER MORAND — EXTRÊME-ORIENT: HARRY LITVAK — HONGRIE: PROF. DENIS GYOERGYI — ITALIE: P. M. BARDI — JAPON: BRUNO TAUT — PALESTINE: J. BARKAI — PAYS-BAS: J. P. KLOOS — PORTUGAL: P. PARDAL-MONTEIRO — ROUMANIE: G. CANTACUZÈNE — SUÈDE: VIKING GOERANSSON — SUISSE: SIGFRIED GIEDION — TCHÉCOSLOVAQUIE: JAN SOKOL — TURQUIE: Z. SAYAR — U. R. S. S.: D. ARKINE

MITT M. E. CAHEN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

DÉPOSITAIRES GÉNÉRAUX DE «L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI» A L'ÉTRANGER ROUMANIE: LIBRAIRIE « HASEFER », RUE EUGEN CARADA, BUCAREST. — ESPAGNE: ÉDITIONS INCHAUSTI, ALCALA 63, MADRID. — ARGENTINE: ACME AGENCY, CASILLA CORREO 1136, BUENOS-AYRES. — BRÉSIL: PUBLICACOES INTERNACIONAES, AVENIDA RIO BRANCO, 117, RIO-DE-JANEIRO. — COLOMBIE: LIBR. COSMOS, CALLE 14, N° 127, APARTADO 543, BOGOTA. — AUSTRALIE: FLORANCE ET FOWLER, ELISABETH HOUSE, ELISABETH STREET, MELBOURNE CT

PRIX DE CE NUMÉRO: FRANCE ET COLONIES: 18 FR. - ÉTRANGER: 25 FR.



Installateurs : Ets. DUBIAU, à Nice.

FÉERIE DANS UN PARC

La lumière artificielle communique à certains sites une étrange séduction. C'est ainsi que l'action combinée des lampes à incandescence, à vapeur de mercure et à vapeur de sodium, a fait des Jardins Albert ler à Nice et de la grotte qui s'y trouve, un merveilleux poème de feuillages, de lumières et d'eaux.

Les services spécialisés de PHILIPS-LUMIÈRE sont à l'entière disposition des Architectes, des Municipalités, des Syndicats d'Initiative, des organisations touristiques et des particuliers pour étudier gratuitement la mise en valeur par la lumière de monuments publics, parcs, squares, paysages classés, etc., etc...

PHILIPS

LUMIÈRE

2. CITÉ PARADIS, PARIS (Xº) * TÉLÉPHONE : TAITBOUT 69-80, 99-80



PHILIPS-LUMIÈRE a édité "A la Gloire de la Lumière", album de grand lusce consacré si quelquiunes de ses plus récentes études d'architecture lumineus. Nous mous ferons un plaisir de l'adresser à MM. la Architectes qui nous retourneront le présent coupus.

COUP

M______Architecte,

domicilié à....

SOMMAIRE

	POUR UN PLAN PAR PIERRE VAGO
5	LE GENTIL ESPRIT FRANÇAIS PAR MARCEL MAYER
CITÉS UNIVERSITAIRES	
8	LES CITÉS UNIVERSITAIRES PAR ALEXANDRE PERSITZ
12	ROME
21	MONTRÉAL
22	ATHÈNES
25	MADRID
34	OSLO
38	PARIS
LABORATOIRES DE PHARMACIE	
42	LABORATOIRES DE PHARMACIE MIDY LOUIS BOILEAU, ARCH.
44	LABORATOIRES JACQUES LOGEAIS
48	
	LABORATOIRE HOFFMANN - LA ROCHE PIERRE MOURET, ARCH.
52	LABORATOIRES CORTIAL CHARLES LEGRAND, ARCH.
CONSTRUCTIONS NOUVELLES	
53	CLINIQUE RADIOLOGIQUE A PARIS
54	CASERNE DE POMPIERS A PARIS R. MALLET-STEVENS, ARCH.
58	CASERNE DE POMPIERS A ASNIÈRES CHEVALLIER ET LAUNAY, ARCH.
60	IMMEUBLES A BOULOGNE L. FAURE-DUJARRIC, ARCH.
63	AGRANDISSEMENT DES USINES GUINARD MARCEL MONTEL, ARCH.
66	LE CENTRE ROCKEFELLER A NEW-YORK PAR DEXTER MORAND
71	SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS PAR P. VAGO
75	L'URBANISME AUX SALONS DE 1936

UNION POUR L'ART

(NOUVEAU GROUPEMENT D'ARCHITECTES, PEINTRES ET SCULPTEURS)

79 QUELQUES EXEMPLES DE COLLABORATION

UPO

pire de la quelquesumineuse. AIM. les t coupon.

1rebitecte,

83 RÉUNION DE CONSTITUTION — MEMBRES FONDATEURS

POUR UN PLAN

Les hommes nouveaux que la France vient de porter à la direction des affaires du pays, trouvent le Bâtiment dans une situation extrêmement pénible. Cette situation est la conséquence de la crise générale des affaires, que la politique de déflation budgétaire pratiquée au cours des précédentes législatures n'a pu qu'accentuer et aggraver. Sans nous départir de la réserve et de la neutralité que nous avons toujours observé en matière politique, nous avons eu souvent l'occasion de nous élever contre cette situation, et d'analyser ses causes; nous avons déploré la carence de ceux qui auraient dû provoquer et diriger une reprise nécessaire. Aujourd'hui le Gouvernement de la France se propose de mettre en œuvre ce vaste programme de travaux publics que nous avons vigoureusement réclamé. Nous sommes convaincus que tous les architectes, quelles que puissent être leurs convictions ou leurs préférences politiques et philosophiques, suivront avec sympathie et avec un sincère désir de collaboration, les efforts qui vont être entrepris afin de ranimer l'activité du Bâtiment, ce facteur primordial d'une reprise générale des affaires. Qu'il nous soit permis d'exprimer ici. en techniciens, quelques idées qui, pour être personnelles, n'en seront pas moins approuvées, nous en sommes certains, par de très nombreux confrères.

Nous croyons que, pour être pleinement efficace, c'est-à-dire pour remplir également son rôle stimulant et psychologique, le programme de grands travaux doit être mis en œuvre dans le plus bref délai et sur une assez vaste échelle. Mais il y a deux dangers qu'il faut éviter: une trop grande hâte dans l'étude et dans l'exécution des projets, au détriment de la qualité; l'absence d'un « plan d'ensemble » suffisamment mûri. En somme, il ne s'agit pas de passer des commandes au petit bonheur, sous l'influence de pressions isolées; mais d'étudier un vaste plan général, après analyse, recensement et classement des besoins et des possibilités. Tous les travaux devront s'intégrer dans ce plan.

Mais la législation actuelle est-elle suffisante? L'intervention des intérêts personnels et locaux, ne va-t-elle pas paralyser, par une résistance opiniâtre, l'effort qui doit être tenté? C'est là un des côtés les plus délicats de la question. Nous préconisons la division du pays en secteurs ayant à leur tête des commissaires nommés par le pouvoir central, énergiques, qualifiés, compétents, munis de très larges pouvoirs; assistés de conseils restreints exclusivement composés de techniciens (urbanistes, ingénieurs, architectes).

Dans le domaine qui nous concerne plus spécialement, nous estimons qu'il faudrait faire appel au plus grand nombre possible d'architectes. Cela pour plusieurs raisons: pour porter un remède au chômage qui frappe si cruellement notre profession, mais aussi pour obtenir un meilleur rendement. Aucun architecte ne devrait être chargé de plus de travaux qu'il ne puisse suivre personnellement et consciencieusement.

Il y a là, en outre, une merveilleuse occasion de mettre à l'épreuve les jeunes. Nous avons déjà insisté à plusieurs reprises sur l'importance que nous attribuons à cela. « Il faut rendre le courage, l'enthousiasme, la confiance et l'espoir à toute une jeunesse découragée, démoralisée », écrivions-nous il y a deux ans: « C'est là un problème moral; c'est tout le problème de l'élite qui se pose ». Aujourd'hui, cela est plus vrai que jamais. Lorsque l'on connaît les difficultés qu'éprouvent les jeunes architectes, quel que soit leur talent, quelles que soient leurs références théoriques, à franchir l'étape qui sépare l'Ecole ou l'Agence d'un « patron » de l'exercice réel de la profession d'architecte créateur, on ne peut que souhaiter que l'on ne laisse pas passer l'occasion particulièrement

favorable qui se présente, de mettre à l'épreuve un grand nombre de jeunes, parmi lesquels de fortes personnalités se révèleront certainement. Il y a un très grand nombre de petits travaux, assez peu importants pour qu'en cas d'échec les conséquences soient insignifiantes, suffisants pourtant à aider l'épanouissement de talents que l'on ne soupçonnait pas, à révéler des valeurs ignorées. Certes, dans l'attribution des travaux, la prudence s'impose; mais prudence n'est pas synonyme de timidité, et ne doit pas encourager la paresse et la routine.

Nous préconisons la création, sous l'autorité des Commissaires du Gouvernement, et sous le contrôle des comités régionaux, d'« ateliers » placés sous la haute direction de nos meilleurs architectes: Perret, Garnier, Prost, Le Corbusier, Beaudouin, Bonnier, Cassan, Debat-Ponsan, Demaret, Expert, Granet, Labro, Laprade, Madeline, Maigrot, Mallet-Stevens, Marrast, Mathon, Patout, Roux-Spitz, Tournon, Ventre, etc... Ceux-ci s'entoureraient de collaborateurs avant leur confiance, parmi lesquels seraient distribués les travaux du secteur confié à l'« atelier », étant entendu que les travaux dont le montant serait inférieur à une certaine somme seraient réservés aux « jeunes », et que, d'autre part, aucun architecte ne serait chargé de travaux dont le montant total serait supérieur à une limite donnée. Tous les projets seraient étudiés, signés et dirigés par leurs auteurs véritables, après approbation du « chef d'atelier », qui aurait la faculté de discuter les projets, suggérer d'éventuelles modifications, agir, en somme, en qualité de conseiller technique et artistique du commanditaire. Nous ne reviendrons pas sur les avantages, nombreux et appréciables, d'une telle solution, tant ils nous semblent évidents.

Le choix des collaborateurs posera des problèmes complexes et délicats. D'une part, il s'agira de donner du travail à des centaines d'architectes français frappés par la crise, et qui dans bien des cas se trouvent dans une situation très pénible. D'autre part, il est fort compréhensible que les Commissaires responsables ne voudront pas considérer les travaux d'intérêt public dont la réalisation leur incombe, comme de simples « secours de chômage ». Il y a là deux facteurs qui, s'ils seront parfois concordants, agiront souvent en sens opposé. Ce serait décevant et injuste de voir les travaux du plan de construction qu'élaboreront les comités régionaux attribués à des architectes ayant déjà de nombreux travaux, publics ou privés, ou bien des appointements fixes leur assurant des conditions d'existence confortables. D'un autre côté, il serait criminel de confier des travaux importants à des architectes qui en sont indignes, sous prétexte de philantropie. Car si tous les architectes ont besoin de vivre, tous n'ont évidemment pas le même talent. Il y aurait une hiérarchie des valeurs à établir; opération délicate, mais nécessaire si l'on ne veut pas voir un Auguste Perret réduit à faire de la gérance et un Tony Garnier s'occuper d'entretien, tandis que des nullités patentées et syndiquées construiraient les stades, les hôpitaux et les palais.

Il nous resterait à aborder trois problèmes qui, pour être d'une actualité moins immédiate, n'en sont pas moins essentiels pour l'avenir de notre corporation: la question des architectes fonctionnaires, la réglementation de la profession et la réforme de l'enseignement de l'architecture. Trois problèmes qui vont se poser pendant cette législature, et qui trouveront enfin, nous l'espérons, une solution équitable et définitive. Nous y reviendrons très prochainement.

Pierre VAGO.



LE GENTIL ESPRIT FRANÇAIS

MÉDITATIONS ARCHITECTURALES

Bien qu'il connût parfaitement Anet, Auguste Perret ne voulait pas brûler l'étape. Il descendit de son auto de laque noire et contempla le château.

Appuyé sur sa canne d'épine, le poing à la hanche et le chapeau en auréole, le grand constructeur entrait en méditation quand un personnage insolite, vêtu d'un mantelet et coiffé d'un bonnet carré, lui toucha famillièrement l'épaule (1).

— « J'avais depuis longtemps le désir de vous rencontrer, ô Maître du Raincy, mais je ne pouvais souhaiter plus grand plaisir que de vous recevoir chez moi.

A. P. - Quoi ? Philibert de l'Orme ...

P. DE L'O. — ...architecte lyonnais. — Je hante sans cesse Anet qui est (ceci soit dit sans nulle jactance), mon plus beau titre de gloire. Encore que ce palais soit en partie ruiné...

A. P. — Nul, plus que moi, ne peut partager vos regrets, mais du moins, à ces vestiges, votre art peut encore s'apprécier: je tiens que seule une bonne architecture donne une belle ruine. Anet est un beau paysage de pierre... »

Les deux maîtres d'œuvre marchèrent lentement vers le portail tout en continuant leurs propos.

P. DE L'O. — « Cela suffit, en effet, pour témoigner

d'un de mes soucis les plus vifs: faire de l'architecture FRAN-ÇAISE. Ce souci, je le sais, est le vôtre, et je n'ignore pas comment vous opposez le gentil esprit français à la tendance vers l'impersonnalité, vers « l'internationalisme du goût », que propagent certains mauvais maçons. Je vois à cela que les singularités de notre propre pays et royaume sont toujours moins prisées, en France, que celles des Etrangers. En mon siècle, le danger venait d'Italie; et je rends grâces à Madame de Valentinois et au feu roi Henri — de qui Dieu ait l'âme — de m'avoir donné liberté de faire en ces lieux ce qui m'a semblé bon.

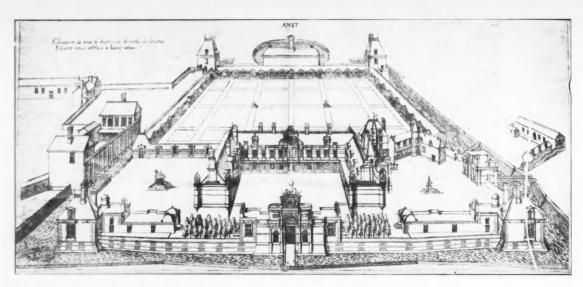
A. P. — Les choses ne se sont pas améliorées depuis quatre cents ans. Hors les antiques et l'art byzantin, je n'ai trouvé en Italie que mauvais goût et bavardage décoratif.

P. DE L'O. — C'est la mobilité de l'esprit mercurial des Français qui les fait chercher dehors autres singularités que celles que nous avons en grand nombre. »

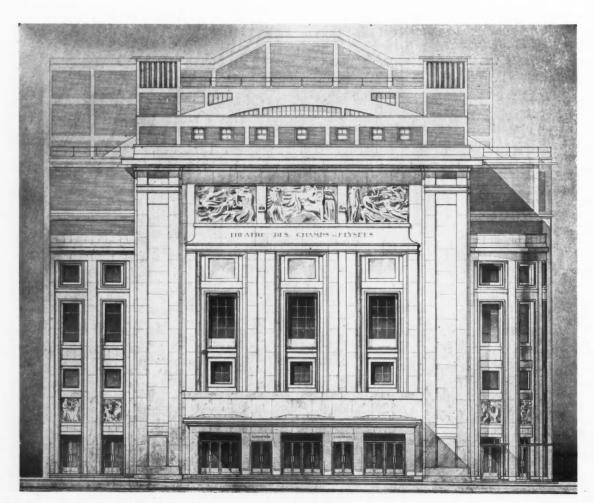
Auguste Perret s'était arrêté pour mieux observer les claustras des terrasses. Puis, avec le port de tête dont il est coutumier, il reprit sur un ton de moquerie dédaigneuse:

A. P. — « Aujourd'hui, cet esprit mobile se laisse prendre aux séductions d'une mode qui procède du besoin d'étonner par un pittoresque outrancier. Si bien que mon ami Paul Valéry pouvait écrire récemment: « La Beauté est une sorte de morte. La nouveauté, l'intensité, l'étrangeté, en un mot toutes LES VALEURS DE CHOC, l'ont supplantée ».

⁽¹⁾ Il nous faut confesser que si l'aventure n'est pas très véridique, du moins les propos tenus par les deux personnages sont absolument authentiques. — M. M.



CHATEAU D'ANET



THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

- P. DE L'O. Ceci n'est point nouveau. Le Valéry de mon temps, Michel de Montaigne, disait de ceux que vous appelez des snobs: « Pourvu qu'ils se gorgiassent en la nouvelleté, peu leur chaut de l'efficace. » L'efficace, c'est-à-dire la commodité et l'épargne, voilà bien, pourtant, ce que doit rechercher un architecte de bon esprit.
- A. P. Vous avez écrit des pages fort sages sur ce sujet, au début de votre ARCHITECTURE; mais nos jeunes architectes ne les ont pas lues. Le climat, le règne des vents, le choix du terrain et des matériaux, la situation des rivières et des forêts les préoccupent bien peu lorsqu'ils tracent un plan.
- P. DE L'O. La nature est cependant bon guide en toutes choses et s'approprie partout différemment ou commodément ainsi qu'il vient à propos: et l'architecte doit connaître la nature des lieux pour bien tourner ses bâtiments...
- A. P. C'est le bon sens même. Et que diriez-vous de ces architectes qui, non contents d'appliquer des théories extravagantes, font intervenir la « couleur spaciale » en des bariolages qui donnent à leurs maisons l'aspect déplorable d'un derrière de vélodrome ? »

Philibert de l'Orme souriait, ne sachant trop ce qu'était un vélodrome, non plus que la « couleur spaciale ».

- P. DE L'O. « Ce sont là forfanteries de rhétoriqueurs et de peintres. Mon siècle a eu les siens. J'ai connu, moi aussi, des peintres si présomptueux qu'ils voulaient entreprendre des œuvres de maçonnerie. Si j'ai fait emploi de couleur à Anet, c'est de marbre africain, grosse brèche, griotte fleurie, bleu tigré, brocatelle rose, sarrancolin et, pour complaire à la duchesse, de marbre blanc de Luni et noir de Tournai.
- A. P. Le noir et le blanc sont le poivre et le sel de la couleur...
- P. DE L'O. Tant qu'aux discours, je pense, à l'encontre de Vitruve, qu'ils servent plutôt à surprendre les hommes que bien entendre à leur fait. Il suffit que l'Architecte donne son conseil, montre sa diligence simplement et dise ce qui sera expédient pour parvenir à son intention; cela est sa principale rhétorique et éloquence. Toutes les autres sciences, par contre, sont utiles à l'exercice de notre industrie.
- A. P. L'Architecte doit être un savant; il doit, aussi, avoir l'intelligence du siècle où il vit. Mon époque, si fertile en découvertes, rend cette nécessité chaque jour plus impérieuse.
- P. DE L'O. Le béton armé m'émerveille. Il résout le problème qui me tenait le plus à cœur: bien construire et à petits frais. Comme il laisse loin derrière lui mes belles inventions de charpenterie, mes trompes et autres singularités!

- A. P. C'est, en effet, un procédé d'une puissance et d'une souplesse inouïes qui permet enfin de réaliser ce rêve des gothiques: réduire, épuiser la matière. Mais précisément pour ces facilités, certains architectes en abusent. Ils prétendent, par exemple, que la fenêtre doit être « en largeur ». Pourquoi pas aussi la PORTE en largeur ?...
- P. DE L'O. J'ai toujours connu par expérience que pour rendre un logis plaisant, il faut tenir les fenêtres le plus haut que faire se peut; sinon cela rend les salles mélancoliques. »

Auguste Perret fit un geste pour signifier combien cette opinion était l'évidence même, et il ajouta:

- A. P. « Et puis, la fenêtre en hauteur, c'est le cadre de l'homme.
- « Ces mêmes architectes, par goût du pittoresque, abusent également du porte-à-faux. Sans compter qu'il est onéreux, l'encorbellement exprime l'effort, donc la fatigue: c'est le bras tendu.
- P. DE L'O. Ce sont fols, fiers, présomptueux ou ignorants. Rien n'est impossible à tous les hommes hardis, pourvu qu'ils soient de bon entendement; de même qu'à paresseux et timides, qui ne veulent apprendre, toutes choses sont en doute.
- A. P. Nous connaissons cette seconde sorte de gens; nous les nommons, en argot d'artiste, LES POMPIERS. Pour les premiers, qui ne songent qu'à justifier leurs théories, vous pouvez juger des habitations qu'ils nous donnent: l'un de leurs dogmes n'est-il pas la construction « standard », c'est-à-dire suivant un modèle omnibus ?
- P. DE L'O. Je pense, au contraire, qu'il faut besogner selon les logis et qualités de ceux pour qui on les fait.
- A. P. Bien entendu. Aussi, lorsque ces théoriseurs veulent construire un palais, réalisent-ils une bicoque...
- P. DE L'O. C'est aussi parce qu'ils ignorent les divines proportions et mesures, lesquelles, à vrai dire, ne se peuvent strictement enseigner, mais qu'on doit apprendre soi-même.
- A. P. Il suffit d'une intelligence ouverte et prompte et d'un cœur; car la sensibilité doit aller de pair avec la curiosité, et, à mon sens, les lectures et les voyages sont les meilleures NOURRITURES: celles de l'esprit, comme celles de l'âme.
- P. DE L'O. Notre savoir, en somme, est-il autre chose qu'un continuel apprentissage qui ne prend ou ne trouve jamais fin?

Le soleil déclinant s'était couché derrière les collines de l'Eure. Auguste Perret s'aperçut alors que l'ombre qui le doublait avait disparu. Il regagna son auto et reprit la route.

Marcel MAYER.





CHRIST CHURCH A OXFORD. Le plus grand Collège anglais du type quadrangulaire, dont s'inspirèrent les premières universités américaines. (Estampe de 1673. Bibliothèque Nationale)

LES CITÉS UNIVERSITAIRES

PAR ALEXANDRE PERSITZ

« Dans l'Etat moderne, l'Université occupe une position qui lui confère une responsabilité et une autorité sans parallèle. Par le fait qu'elle s'emploie à la conservation, à l'accroissement et à la diffusion du savoir, l'Université a une place à part parmi les autres institutions ou organes de la vie économique, politique et sociale de l'homme ».

BUTLER.

Une tendance de plus en plus répandue dans l'urbanisme moderne est le groupement dans des points déterminés des installations et des services ayant un caractère similaire et correspondant à certaines exigences bien définies de l'organisation de la vie collective. Dans certains cas la concentration de ces services est la condition essentielle de leur fonctionnement et de leur efficacité.

On a vu s'accentuer le caractère du centre d'affaire de la ville, le mouvement d'éloignement vers la périphérie que suivent les quartiers d'habitation, la tendance à la centralisation des services administratifs, gouvernementaux, sanitaires, militaires, sportifs, d'approvisionnement alimentaire, des études et de l'éducation, etc. Les multiples facilités d'organisation, de communication, de groupement, sont évidentes. Ces quartiers ainsi créés, du fait de leur destination pratique, de leur situation, de leurs aménagements et du caractère de leurs habitants, revêtent naturellement une physionomie architecturale et un aspect qui leur est tout particulier.

Si ces tendances sont assez récentes pour l'organisation de certaines institutions sociales, elles sont extrêmement anciennes en ce qui concerne les centres universitaires. Elles remontent en effet, au temps même de la fondation des premières universités, c'est-à-dire au douzième siècle.

Les plus anciennes universités, la Sorbonne (1109), Bologne, Oxford (1167), devinrent rapidement des « Cités Universitaires »: autour de l'université « Mère » (Alma Mater) se groupèrent les Collèges, les Séminaires, les habitations estudiantines. Cités qui connurent avec l'accroissement de leur renom, une rapide expansion et dont la vie et l'aspect revêtirent des formes aussi caractéristiques que pittoresques. Certaines de ces cités ont d'ailleurs gardé — ou presque — à travers les siècles, leur caractère primitif, leurs traditions, voire leur ambiance historique. Elles sont restées, telles ces fameuses universités d'Oxford, Cambridge, Salamanca, Valladolid, Heidelberg, des cités universitaires, centres vitaux et dominants, souvent même la raison d'être de la ville dont elles font partie intégrante.

Tel ne fut pas le sort de beaucoup d'universités situées dans les grandes villes. Submergé par le commerce, les industries diverses, les entreprises et activités de toutes sortes, n'ayant aucun ou peu de rapports avec la vie universitaire, le quartier de l'université perdait en même temps que son caractère, sa liberté et presque toute possibilité d'extension et de développement.

Dès la fin du dix-neuvième siècle l'accroissement et le développement considérable des sciences et des activités humaines provoqua une augmentation proportionnelle des cours et de nouvelles matières enseignées dans le cadre de l'Université. (Que l'on compare, pour s'en rendre compte, les programmes actuels de l'enseignement supérieur avec ceux d'il y a vingt ans). Les nouvelles études scientifiques, techniques, sociales, politiques et artistiques, le nombre croissant des étudiants, posaient de nouveaux et grands problèmes d'ordre technique, constructif, d'organisation, et... d'espace. Les institutions dont la création était encore relativement récente s'avéraient insuffisantes, dépassées par les besoins. L'évolution de la science se poursuit à un rythme qui laisse prévoir que nous ne sommes aujourd'hui qu'au début d'une ère nouvelle de l'enseignement supérieur. Les solutions envisagées au cours des années pour parer aux nécessités du moment furent successivement ou parallèlement: l'agrandissements, transformations, adaptation des institutions, des bâtiments et locaux existants, souvent séculaires, jusqu'à la limite du possible. Cette limite est d'ailleurs vite atteinte en raison même de la nature des bâtiments et de leurs emplacements; 2º création et construction de nouveaux instituts logés dans des bâtiments prévus et projetés pour leurs destinations spéciales, pourvus de toutes les installations nécessaires.

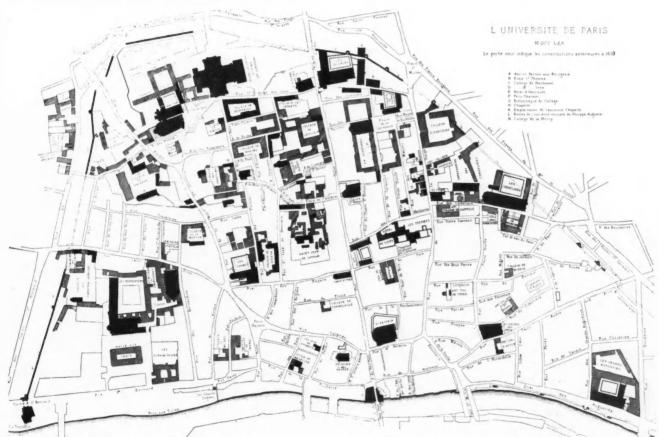
Cette solution, qui a l'avantage d'offrir aujourd'hui aux étudiants des locaux modernes pour leur travail est loin d'être la solution idéale. Il est facile de comprendre que pour des raisons d'ordre matériel, il est difficile ou même impossible de construire ces nouveaux édifices suivant un plan général établi, qui tendrait à la reconstruction graduelle dans la ville du Centre Universitaire. Les terrains dont l'Université peut se rendre acquéreur sont dispersés, souvent sans liaison facile et directe avec les centres existants. Ces terrains, dont parfois la forme défie toute création libre, logique, et la réalisation idéale d'un programme donné, sont d'une extensibilité

limitée. Ces « îlots » universitaires entourés pour la plupart de constructions commerciales ou de rapport, disséminés sans ordre, sans liaison étroite entre les différents services, ne peuvent, quelle que soit leur réalisation particulière, prétendre à représenter la Cité Universitaire moderne.

En dehors des multiples problèmes ainsi posés par les nécessités complexes de l'enseignement et du travail, un nouveau grand problème passe actuellement au premier plan des recherches. C'est celui de l'habitation de l'étudiant et de l'organisation de la vie universitaire. Les conditions déficientes, matérielles et morales dans lesquelles vivent et travaillent aujourd'hui les nouvelles générations d'étudiants dans les grandes villes sont assez connues. M. Jacques Le Bourgeois a publié récemment dans le « Journal » une série d'études sous le titre: « L'Université - France de demain » qui donnent une image très exacte de l'état actuel des choses. Nous y trouvons cette phrase significative: « Cerveaux pleins, âmes vides... ».

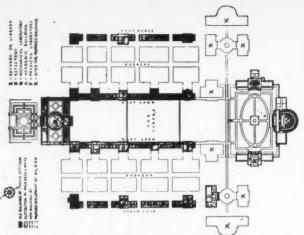
L'enseignement universitaire tend de plus en plus à absorber complètement l'activité de l'étudiant, à le soustraire même pendant la durée de ses études à toute autre préoccupation de façon à créer une atmosphère de travail collectif permettant une concentration et une productivité maxima. Il est évident que dans la vie universitaire moderne une certaine part doit être consacrée à la culture physique, aux sports, à la détente et à la sociabilité. Choses, hélas, trop négligées jusqu'ici en Europe. Ces tendances qui semblent pourtant se généraliser partout aujourd'hui sont des vérités premières qui forment depuis des siècles la base même des universités anglo-saxonnes.

Comment réaliser la réorganisation complète des grands centres universitaires, non seulement en faisant face à toutes les exigences du temps présent, mais encore en prévoyant l'évolution future?



PLAN DU QUARTIER LATIN - 1770: L'Université de Paris.

(Cl. extrait de l'ouvrage de Hoffbauer « Paris à travers les âges »)

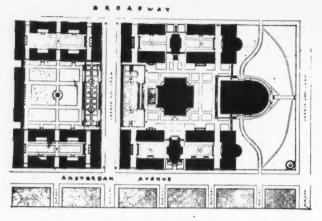


UNIVERSITÉ DE VIRGINIA. Les parties hachurées forment le plan primitif de Thomas Jefferson (1819). Les extensions sont de Mc Kim, Mead et White, 1898.

(Hegemann: Architecture américaine)

Une seule solution satisfaisante est possible et nécessaire: il faut abandonner les anciens sièges universitaires, même les plus célèbres, s'ils se sont montrés inadéquats aux nouveaux besoins. Il faut remplacer les vieux bâtiments par de nouveaux centres de vie culturelle et intellectuelle capables de réunir dans les points les plus favorables des villes tous les instituts de l'enseignement universitaire, les habitations des étudiants et des professeurs, les lieux de réunion, de délassement, les terrains de sports et de jeux, entourés de jardins et de parcs. La réalisation d'une œuvre de cette envergure n'est évidemment possible que sur l'initiative et sous la direction de l'Etat. Mais, le haut idéal qu'elle représente et l'importance capitale d'une pareille œuvre en font une des plus importantes des plus nobles tâches de l'urbanisme et de l'architecture contemporaine.

C'est aux Etats-Unis d'Amérique que revient l'honneur d'avoir compris et réalisé dans toute son ampleur le prototype de la cité universitaire. Les ensembles anciens et nouveaux, souvent grandioses, sont en principe basés sur la même idée: un grand espace quadrangulaire, le « campus », dominé sur un ou plusieurs côtés par des édifices monumentaux, tels que bibliothèque, rectorat, chapelle, etc., est entouré dans un

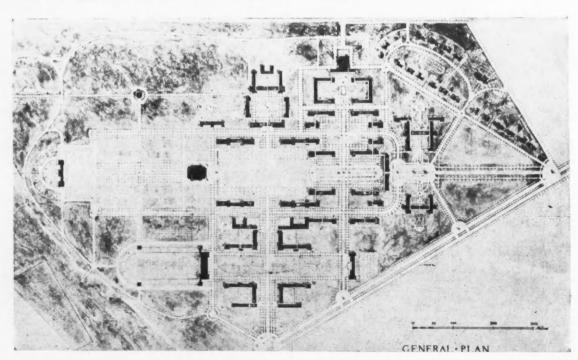


UNIVERSITÉ DE COLUMBIA, NEW-YORK. Mc Kim, Mead et White, Architectes. Composition classique située au centre de la ville.

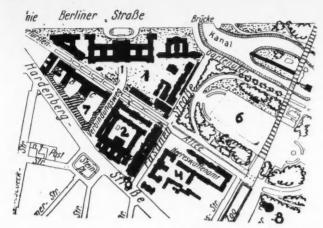
(Hegemann: Architecture américaine)

ordre, variant suivant le cas, par tous les autres services et habitations universitaires. Ce système de plan trouve évidemment son origine dans les dispositions des vieux collèges anglais, dont les universités américaines se sont largement inspirées tant au point de vue esprit universitaire qu'au point de vue de la forme architecturale.

Un des premiers exemples de composition unitaire est l'Université de Virginia, dont le premier projet, datant de 1819, est dû à Thomas Jefferson, Président des Etats-Unis. Mais ce n'est qu'avec les expositions universelles de Chicago vers la fin du siècle dernier, que le public américain se familiarisa avec les principes de la « Grande Composition », qui furent accueillis avec enthousiasme. Une vraie vague de projets monumentaux s'ensuivit, coïncidant avec l'époque de la première « prosperity ». Les rois de l'industrie et de la finance rivalisèrent de générosité et d'initiative et mirent en œuvre des moyens financiers pratiquement illimités pour la création des centres universitaires. On a pu dire que certaines de ces universités étaient construites sur du tabac ou du pétrole. C'est ainsi que furent projetés et réalisés les magnifiques ensembles de Berkeley en Californie, Columbia, l'Ins-titut de Massachussets, the Rice Institute de Houston au Texas, les ensembles de Harvard, Iowa, Colorado et tant d'autres.



UNIVERSITÉ DE HOUSTON (TEXAS). CRAM, GOODHUE ET FERGUSON, ARCHITECTES. (Greber: Architecture aux Etats-Unis)



BERLIN. ENSEMBLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE.

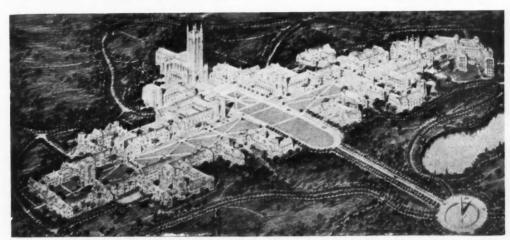
1) Ecole polytechnique avec ses annexes; 2) Ecole des Beaux-Arts;
3) Conservatoire; 4) Institut de physique; 6) Terrain de sport; 8) Planetarium.

On trouve pourtant, à côté des compositions classiques, strictement axées, quelques exemples de plans « romantiques », moins rigides et plus libres qui, au détriment de l'effet monumental, ont l'avantage de mieux s'adapter aux mouvements du terrain et d'offrir un ensemble plus pittoresque.

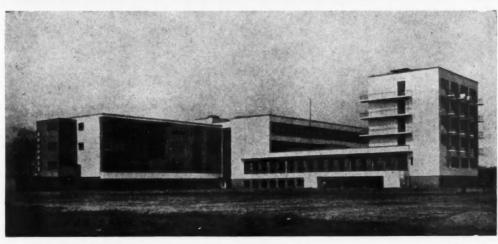
Ces universités, si elles sont pour la plupart d'une architecture inspirée des formes du passé, n'en disposent pas moins de tous les perfectionnements et mettent à la portée des étudiants des commodités et un bien-être dont leurs camarades européens n'avaient même pas l'idée.

Mentionnons néanmoins, un assez important ensemble créé entre 1880 et 1900 en Europe, le centre d'enseignement supérieur technique de Berlin. Dans l'angle ouest du grand parc central de la ville, le Tiergarten, furent groupés: les Ecoles d'Ingénieurs (Polytechnique), l'Ecole des Arts, le Conservatoire et différents autres instituts complétés récemment par le nouvel Institut de Physique et par un Planétarium. L'après-guerre vit la naissance de quelques nouveaux centres universitaires de moindre importance. Entre autres, l'essai que tenta l'architecte Gropius qui créa à Dessau, en Allemagne, une Ecole d'Architecture et d'Arts appliqués qui comprenait, outre les locaux de travail, les habitations des élèves et des professeurs. En fait, nous trouvons en Europe plutôt des exemples, parfois très brillants, de projets d'agrandissement et d'adjonction aux vieux instituts, que des créations complètement nouvelles et originales. C'est pour cela que nous suivons avec un intérêt tout particulier les grandes réalisations de cités universitaires modernes en cours d'exécution, matérialisation de l'esprit de notre temps.

Alexandre PERSITZ.



AMÉRIQUE Duke University, Nord-Carolina. Trumbauer, architecte



ALLEMAGNE
Le Bauhaus à Dessau.
A. Gropius, architecte.
Ecole d'architecture et
des Arts et Métiers.
Au premier plan, à droite, le bloc des habitations et ateliers des professeurs.



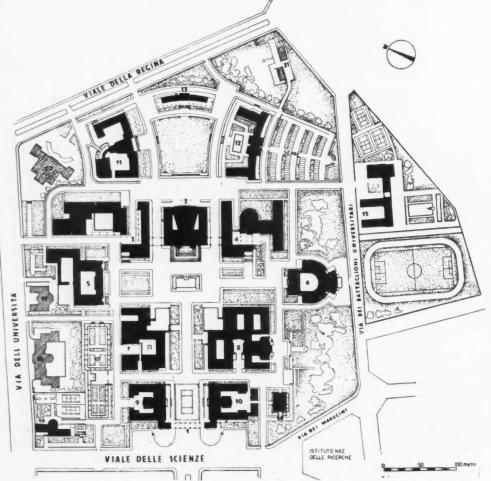
CITÉ NIVERSITAIRE DE ROME

Le Gouvernement italien est particulièrement attaché à la formation de la jeunesse, aussi bien dans le domaine de l'éducation physique que dans celui de l'enseignement primaire et supérieur; il se devait de réaliser une université modèle réunissant la jeune élite intellectuelle du pays dans un cadre digne de ses idéals et disposant des derniers perfectionnements universitaires.

Un vaste terrain près de la polyclinique, dans la partie

orientale de Rome, a été mis dans ce but à la disposition de l'Université.

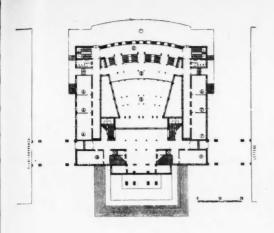
On a ensuite constitué un « Consortium pour l'aménagement Edilitaire Universitaire », formé de représentants de l'Etat, du gouvernement de la ville et de la Province de Rome, du Conseil Provincial de l'Economie Corporative et de quelques Instituts d'Assurance et de Crédit qui se chargèrent du financement de la construction.

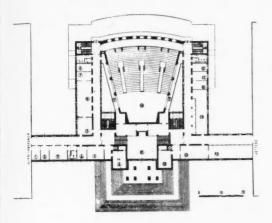


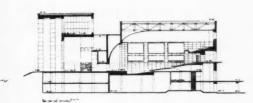
PLAN D'ENSEMBLE

- Porche d'entrée.
- Rectorat, bibliothèque,
- grand amphithéâtre.

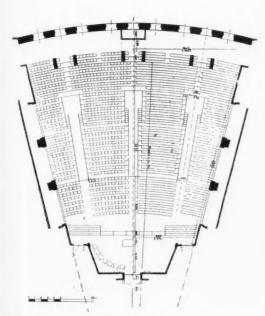
 3. Droit et sciences politiques. Lettres et Philosophie.
- Minéralogie, Paléonto-logie, géologie. Mathématiques.
- Physique.
- 8. Chimie.
- Hygiène et Bactériolo-
- gie. Clinique orthopédique. 10.
- Médecine. 11.
- Botanique et Pharmacie.
- Caserne de la milice universitaire.
- Centrale thermique. Maison des étudiants.
- Cercle.
- Monuments aux étu-diants morts à la guer-17. re.
- 18. Clinique psychiatrique.
- 19. Institut de Médecine légale.
- 20. Physiologie et Pharmacologie.
- Serres.







PLANS ET COUPE DU RECTORAT



PLAN DE L'AMPHITHÉATRE



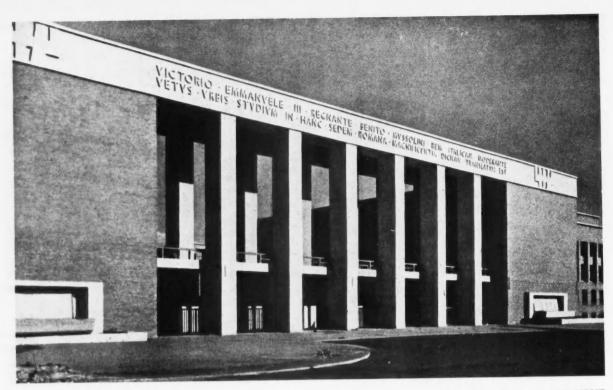
RECTORAT M. PIACENTINI, ARCHITECTE



ENTRÉE DU GRAND AMPHITHÉATRE

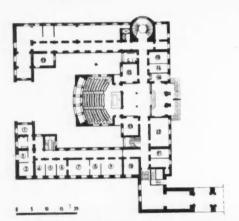


FAÇADE POSTÉRIEURE DU RECTORAT



PORTIQUE D'ENTRÉE

ARNALDO FOSCHINI, ARCHITECTE



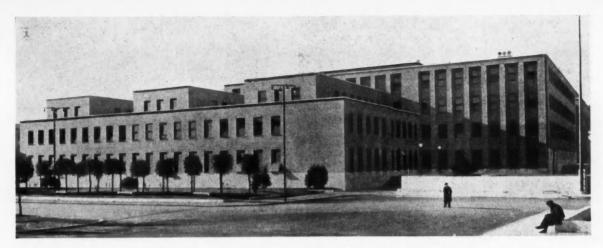
INSTITUT DE L'HYGIÈNE: PLANS DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET D'UN ÉTAGE





INSTITUT D'HYGIÈNE ET DE BACTÉRIOLOGIE

A. FOSCHINI, ARCHITECTE



FACULTÉ DE CHIMIE

PIETRO ASCHIERI, ARCHITECTE

Le plan d'ensemble et la direction générale des travaux furent confiés à S. Exc. l'Architecte Marcello Piacentini.

Voici ce qu'écrit cet éminent architecte sur la conception de la cité universitaire:

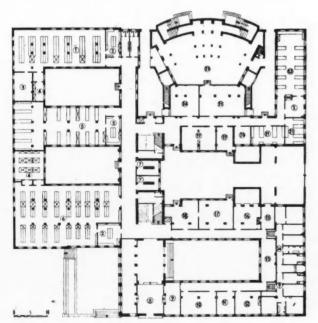
« Le thème architectural de la Cité Universitaire de Rome se présentait à moi dans son exemple qui n'est pas simple, sous le triple aspect urbain, technique et économique. La forme du terrain assigné, presque rectangulaire, m'a permis de réaliser dans la disposition planimétrique des édifices, un ensemble recueilli et ordonné presqu'avec un critérium hiérarchique, par rapport à la construction principale constituée par le Rectorat.

« Contrairement à ce qu'on constate dans la Cité Universitaire de Madrid, qu'on est en train de construire, où les bâtiment sont dispersés sur un très vaste territoire, avec des agglomérations spéciales pour chacune des différentes facultés; contrairement à la disposition linéaire suivie dans d'autres cas, j'ai voulu reprendre et développer le thème, très ancien et typiquement italien, qui consiste à composer, avec les différentes constructions, une place bien définie architectoniquement et volumétriquement. J'ai donc voulu entreprendre, dans un thème très moderne, la conception de la meilleure tradition urbanistique qui nous provient de l'Antiquité gréco-romaine et de notre Renaissance. C'est la conception de l'Agora, du Forum, des places du quinzième et

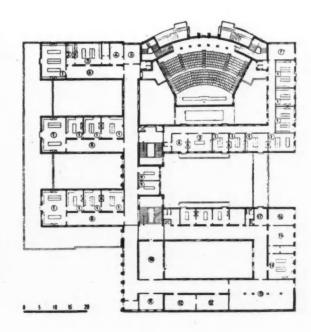
du seizième siècle; c'est-à-dire l'expression complète et complexe de notre construction urbaine qui se traduit dans ce nouvel organisme et perpétue, sous des formes modernes, l'esprit de la civilisation ancienne ».

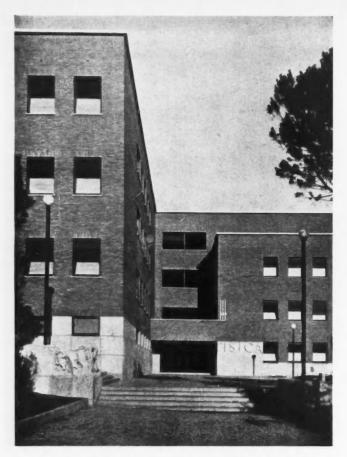
Sept jeunes architectes d'une valeur reconnue et ayant tous la même tendance, ont été chargés de collaborer avec l'architecte principal à ce grand plan et c'est entre eux qu'ont été subdivisés les projets des douze bâtiments concernant les Instituts suivants: Orthopédie, Hygiène, Chimie, Physique, Mathématique, Minéralogie, Botanique, Biologie, Lettres, Droit, Sciences Politiques, outre le grand édifice central qui domine toute la composition et est destiné aux Bureaux du Rectorat, à l'Aula Magna de 3.000 places et à la Bibliothèque Alexandrine. Quelques constructions accessoires sont élevées dans les alentours immédiats et contiennent des services complémentaires de la Ville Universitaire, c'est-à-dire: la Maison de l'Etudiant, avec ses terrains sportifs; le Dopolavoro et le bâtiment de la Milice Universitaire. Tout cet ensemble est, en outre, complété par le Palais du Conseil National des Recherches qu'on est en train de construire tout près des autres bâtiments. Il s'agit donc d'un véritable Quartier des Etudes destiné à une masse de 7.500 étudiants et qui constituera, un ensemble caractéristique dans l'aspect général de la ville.

A. P.



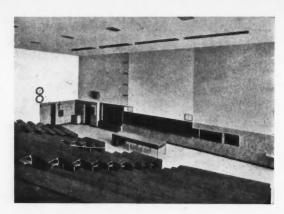
PLANS DE LA FACULTÉ DE CHIMIE



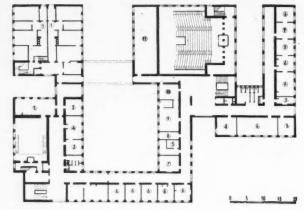


INSTITUT DE PHYSIQUE

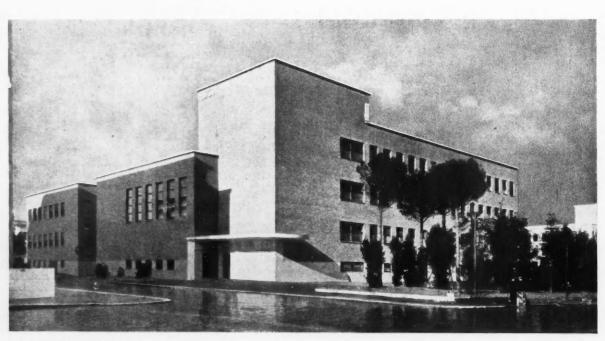
GUISEPPE PAGANO, ARCHITECTE



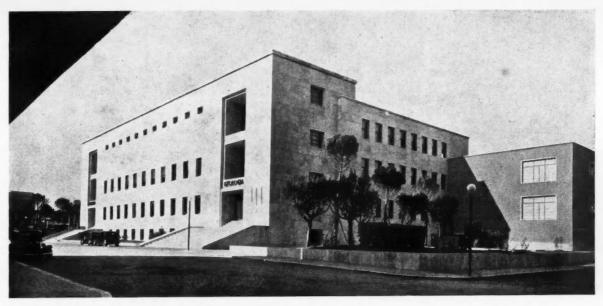
AMPHITHÉATRE



PLAN

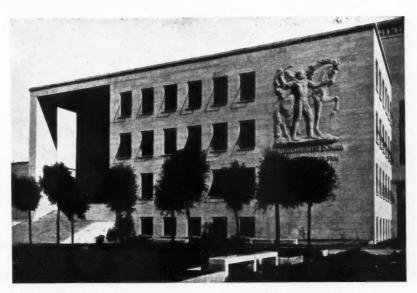


INSTITUT DE PHYSIQUE



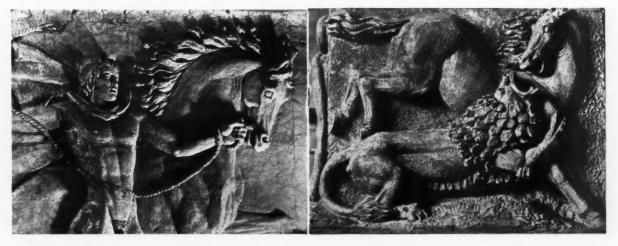
INSTITUT DE MINÉRALOGIE ET GÉOLOGIE

G. MICHELUCCI, ARCHITECTE



FACULTÉ DE DROIT

G. RAPISARDI, ARCHITECTE



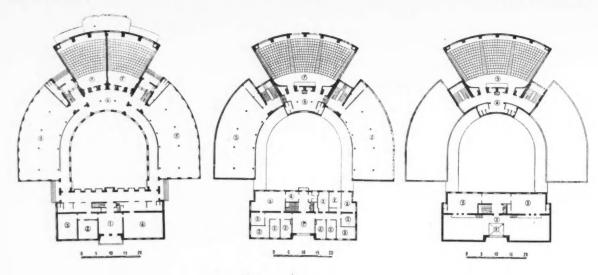
DÉTAILS DES BAS-RELIEFS

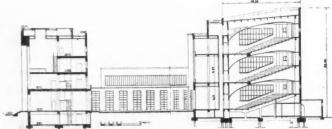
C. VIGNI, SCULPTEUR



MATHÉMATIQUES

G. PONTI, ARCHITECTE

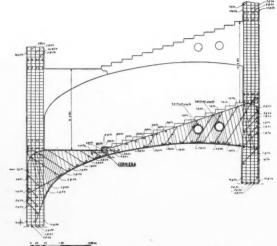




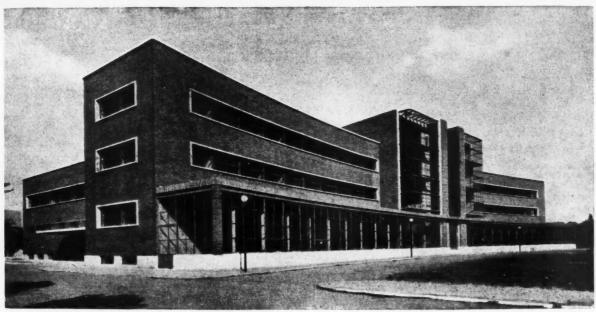
COUPE SUIVANT L'AXE



UN AMPHITHÉATRE

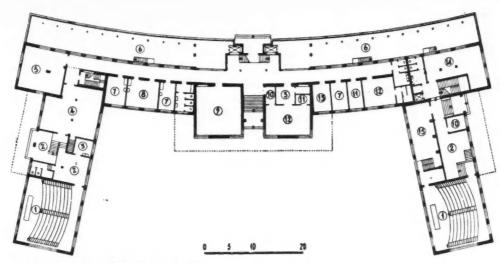


DÉTAIL DE L'OSSATURE DES AMPHITHÉATRES

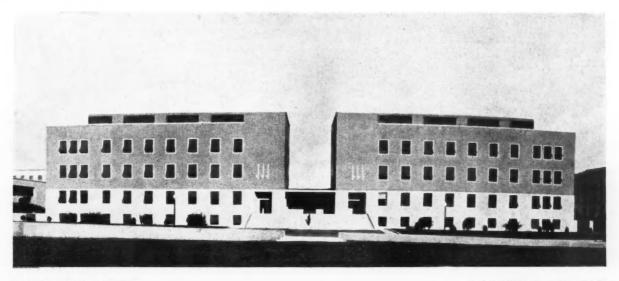


FACULTÉ DE BOTANIQUE

G. CAPPONI, ARCHITECTE

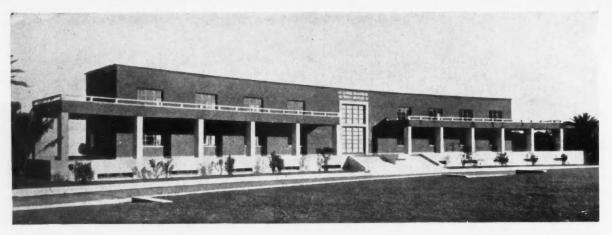


PLAN DE LA FACULTÉ DE BOTANIQUE



INSTITUT DE PHYSIOLOGIE

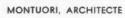
G. MICHELUCCI, ARCHITECTE



CASERNE DE LA MILICE



PORTIQUE DU SOUVENIR





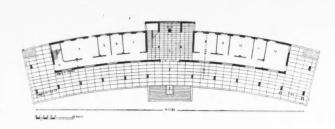
LE CERCLE

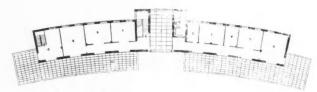




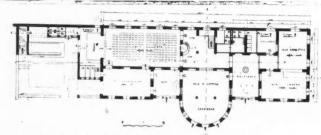
MAISON DES ÉTUDIANTS
G. CALZA-BINI, F. FARIELLO, S. MURATORI, ARCHITECTES



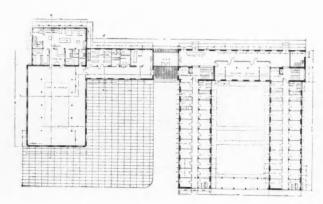




PLAN DE LA CASERNE



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU CERCLE



PLAN



VUE GÉNÉRALE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL EN COURS DE CONSTRUCTION

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ERNEST CORMIER, ARCHITECTE ET INGÉNIEUR

L'étude du projet de l'Université de Montréal remonte à 1924. La construction a été commencée en 1930 et retardée par des difficultés financières. Elle va probablement être achevée au début de 1937.

Le voisinage nécessaire de la Faculté des sciences et de la Faculté de médecine, l'usage commun à des groupes provenant de facultés différentes de certaines salles de conférences et de certains laboratoires, la nécessité, d'une part, de la centralisation du chauffage, de l'électricité, de la réfrigération et, surtout, la présence du roc dans le sol, qui interdisait l'établissement de tunnels de communication, ont écarté l'idée de construction de pavillons séparés. On a donc été amené à chercher un parti suffisamment compact et présentant assez de souplesse pour permettre des agrandissements futurs.

La nécessité d'un hôpital d'enseignement ayant été reconnue, une capacité de quatre cent quatre-vingts lits a paru offrir un champ d'observation assez vaste pour illustrer les différentes spécialités de la médecine.

L'hôpital est constitué par trois ailes terminées par un solarium et reliées entre elles par un bâtiment contenant les salles d'examen, les laboratoires, les chambres d'isolement et, pour conserver plus de souplesse à cette disposition, des chambres supplémentaires qui pourront être attribuées, selon les besoins, soit à l'un, soit à l'autre des départements des ailes voisines (1).

Des dispensaires occupent tout le rez-de-chaussée de l'hôpital, complété par deux corps de bâtiment d'un étage, reliant les ailes de l'hôpital et abritant les salles d'examen et de traitement des dispensaires. L'entrée des dispensaires, séparée de celle de l'hôpital, se fait par l'aile centrale, directement du chemin d'accès. Utilisant des dénivellations du terrain, on a pu établir l'entrée du service d'ambulance au niveau du dispensaire de chirurgie et utiliser des salles d'opérations communes. Les cuisines générales situées au premier étage, à l'arrière, correspondent au quatrième étage de l'hôpital, diminuant ainsi le trajet en hauteur pour desservir les différents étages de l'hôpital.

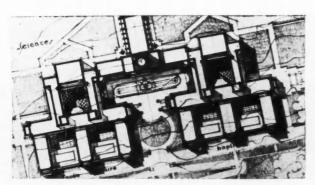
En contact avec l'hôpital sont situés les laboratoires d'enseignement de la pathologie: anatomie pathologique, bactériologique, hygiène, métabolisme.

L'enseignement purement scientifique de la médecine (anatomie, physiologie, biologie) n'utilisant pas l'observation des malades, a été situé dans un autre groupe semblable au premier, avec les laboratoires de la Faculté des sciences. La Faculté d'art dentaire est située au rez-de-chaussée de ce second groupe et a une disposition sensiblement la même que celle des dispensaires de l'hôpital, avec une entrée directe du chemin.

Les grandes salles de cours, les amphithéâtres et salles de conférences ont été réunies dans une série d'ailes situées à l'arrière de la composition et joignant les deux groupes précédents. Ce groupement forme, au centre, une cour d'honneur autour de laquelle sont placées les administrations des différentes facultés. Dans l'axe de la cour, le vestibule d'honneur donne accès aux salles de conférences publiques, au grand amphithéâtre et à la bibliothèque, qui occupe le premier étage du bâtiment central. Ce bâtiment est surmonté d'une tour, couronnée par un observatoire d'astronomie; le fût de la tour contient une réserve pour le dépôt de livres de la bibliothèque. Dans les sous-sols de ce bâtiment, est groupé l'appareillage mécanique de l'Université: une chaufferie de 3.200 chevaux-vapeur à 200 % de débit, une centrale électrique de 27.500 K. V. A., un appareil de réfrigération d'une capacité de trente tonnes.

L'orientation de l'ensemble, la dimension des cours intérieures, l'espacement et la hauteur des ailes ont été étudiés par des épures d'ombre et de lumière pour les jours les plus défavorables de l'année. De môme, la couleur de la brique employée a été choisie par rapport à la quantité de lumière réfléchie qu'elle pouvait donner aux intérieurs.

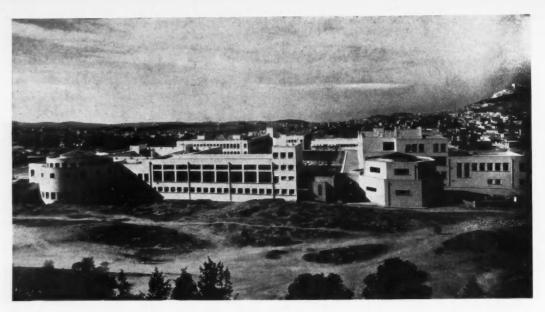




PLAN D'ENSEMBLE



MAQUETTE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



CENTRE UNIVERSITAIRE D'ATHÈNES Vue d'ensemble sur la partie en cours d'exécution. A droite, on aperçoit l'Acropole.

EM. KRIESIS, ARCHITECTE

LE NOUVEAU CENTRE UNIVERSITAIRE D'ATHÈNES

EM. KRIESIS, ARCHITECTE

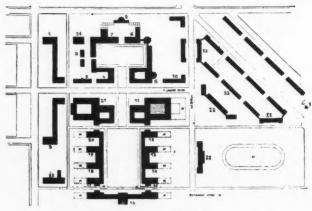
Depuis longtemps, les bâtiments existants de l'Université d'Athènes s'avéraient insuffisants et ne répondaient en aucune façon aux exigences actuelles. En conséquence, le gouvernement grec, par une loi spéciale, ordonna la reconstruction totale de l'Université. L'expropriation des terrains qui se trouvent autour des anciens bâtiments se heurtait aux énormes dépenses qu'elle aurait exigées. On décida donc de transporter l'ensemble de l'Université en un point de la ville permettant des agrandissements futurs et dont les terrains ne fussent pas d'un prix trop élevé. Le choix se porta sur un emplacement à la périphérie nord-est de la ville et, par loi spéciale encore, ces terrains furent déclarés expropriables. La nouvelle Université est reliée au centre de la ville par deux avenues parallèles dont l'une, l'avenue d'Asie Mineure, aboutit à l'entrée même de l'Université, pour se prolonger par de larges pelouses à l'intérieur de la composition, la divisant en deux parties distinctes.

Chaque Faculté de l'Université dressa son programme de construction en indiquant tous les locaux, installations, aménagements et détails nécessaires à son fonctionnement. La rédaction de la totalité des projets d'exécution ainsi que la direction et la surveillance des travaux furent confiées à un architecte en chef, M. Em. Kriesis, professeur à l'Ecole Polytechnique Nationale.

L'idée prédominante du plan d'ensemble était la répartition des locaux universitaires dans des bâtiments distincts, mais groupés de façon à constituer un ensemble harmonieux. On préféra que les bâtiments s'étendent plutôt en surface qu'en hauteur, en raison des conditions climatériques et de l'aspect général du paysage. Ce principe facilite le séjour des étudiants en plein air pendant les heures libres, le climat le permettant toute l'année, et d'envisager plus tard les exhaussements devenus nécessaires.

Tous les bâtiments sont à ossature de béton armé, avec remplissage de briques et enduits. Les hourdis sont en béton armé et briques creuses. Les fenêtres métalliques et les portes en bois contreplaqué sont standardisées. Une chaufferie centrale dessert tout l'ensemble. On a prévu des radiateurs à eau chaude partout, sauf pour le grand auditoire et les amphithéâtres qui ont un chauffage à air chaud combiné avec un système de ventilation. Un couloir souterrain relie tous les bâtiments et contient toutes les tuyauteries et canalisations permettant ainsi leur contrôle facile. Les quatre parties déjà terminées et qui comprennent les instituts d'hygiène, d'anatomie, de pathologie et de physiologie ont nécessité une dépense s'élevant à cinquante millions de drachmes. L'ancien bâtiment de l'Université restera comme partie représentative, siège du Rectorat et de l'Administration.

A. P.



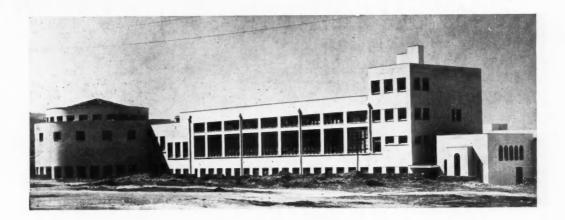
Biologie; 4) Hygiène; 5) Anatomie; 6) Pathologie; 7) Physiologie; 8) Restaurant; 9) Animaux; 11) Musée d'histoire naturelle; 12) Zoologie;

1) Droit; 2) Philosophie; 3)

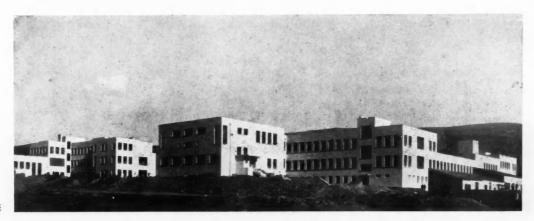
PLAN D'ENSEMBLE DE L'UNIVERSITÉ

13) Paléontologie; 14) Minéralogie; 15) Botanique; 16) Physique; 17-20) Chimie; 21) Bibliothèque; 28) Hôpitaux et cliniques; 23) Club et stade; 24) Chaufferie.

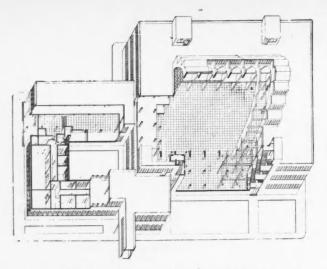




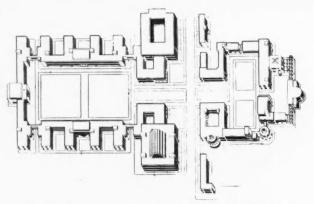




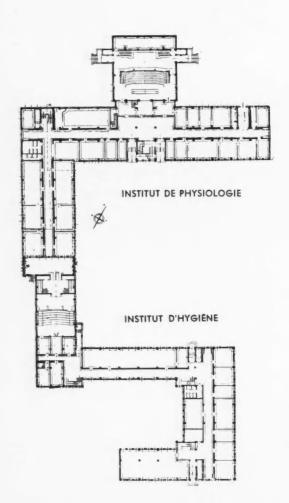
VUES SUR LES BATIMENTS DES FACULTÉS DE MÉDECINE

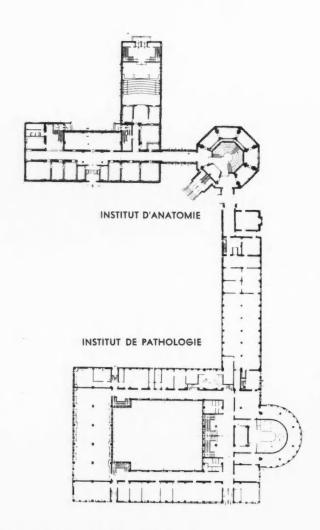


VUE CAVALIÈRE DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. La grande Salle de 30 mètres sur 40 abritera une très précieuse collection d'animaux préhistoriques. Eclairage uniquement latéral pour éviter l'action néfaste de rayons solaires verticaux.



PERSPECTIVE DE LA PARTIE PRINCIPALE DE L'UNIVERSITÉ. A droite, la faculté de médecine (plan ci-dessous); à gauche, les Instituts de physique, chimie et sciences naturelles.





UNIVERSITÉ D'ATHÈNES. Plans du rez-de-chaussée de la Faculté de Médecine. Seule partie exécutée jusqu'à ce jour.



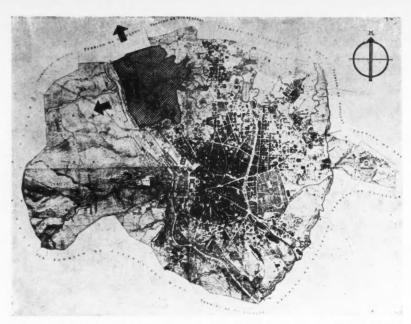
AMPHITHÉATRE DE L'INSTITUT D'ANATOMIE



AMPHITHÉATRE DE L'INSTITUT DE PHYSIOLOGIE



ESCALIER PRINCIPAL DE L'INSTITUT D'ANATOMIE



PLAN DE LA VILLE DE MADRID AVEC LE TERRAIN DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE

LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE MADRID

La Cité Universitaire de Madrid contient l'Université Centrale — aujourd'hui centenaire — dont l'origine est la célèbre Université d'Alcala, fondée au début du seizième siècle. En 1836, on transféra à Madrid cette Université historique et on la logea dans les vieux édifices du Séminaire des Nobles, d'ailleurs peu appropriés à l'installation de facultés.

La fondation d'édifices neufs et utiles a été la constante aspiration du corps enseignant, dont une grande partie avait complété leur formation aux universités européennes et amé-

Sur l'initiative d'Alphonse XIII fut créé, en 1927, le vaste programme de la Cité Universitaire, projet auquel la République Espagnole a continué d'attacher le plus grand intérêt, le considérant comme une œuvre nationale de première importance.

Son étude et sa réalisation sont confiées à un comité de professeurs et de personnalités universitaires présidé par le Chef de l'Etat, avec un Comité Exécutif dirigé par le Recteur de l'Université.

Les principes de base sont: éducation morale et physique, formation scientifique et technique et l'organisation de la vie scolaire. L'application de ces principes demande la réalisation de l'unité, c'est-à-dire le groupement cohérent de toutes les études, rendant ainsi possibles l'action et la collaboration de tout le corps enseignant, la communauté scolaire, une plus grande efficacité de l'autorité rectorale et l'unité d'organisation.

Le terrain réservé à la nouvelle Cité Universitaire, d'une superficie de 320 hectares, est le don de l'état à l'Université de Madrid. C'est une splendide zone libre, légèrement ondulée qui, tout en étant en contact avec la grande ville, réunit l'avantage d'une situation hygiénique et la possibilité d'extensions futures. (Toute cette zone, qui est propriété de la République, est prévue comme libre de toute habitation ou construction privée!)

Les édifices de l'Université sont groupés en zones:

a) ZONE DE MÉDECINE: contenant la Faculté de Médecine (pré-clinique), la Faculté de Pharmacie, l'Ecole d'Odon-

tologie, l'Hôpital-Clinique de 1.500 lits, les Instituts Médicaux et Instituts spéciaux.

b) ZONE DE SCIENCES ET PHILOSOPHIE: comprenant les Facultés de Droit, de Philosophie et Lettres, de Sciences, avec son Observatoire. Autres écoles techniques. Jardin et Ecole de Botanique, le grand Amphithéâtre et le Rectorat.

c) ZONE DES ÉCOLES SPÉCIALES: comprenant l'Architecture, les Beaux-Arts, le Conservatoire de Musique et l'Ecole des Ingénieurs Agronomes.

d) ZONE D'HABITATION DU CORPS D'ENSEIGNEMENT et de l'administration de l'Université.

e) ZONE DE RÉSIDENCES SCOLAIRES.

f) ZONE DES SPORTS ET STADE POUR 60.000 SPECTA-TEURS.

Le plan est basé sur l'adaptation à l'emplacement et le respect de certains édifices déjà construits ainsi que la conservation de la pittoresque ondulation du terrain.

Un effet esthétique est recherché par la perspective du grand axe aboutissant au grand amphithéâtre et l'établissement de « noyaux », suivant des cotes différentes de situation.

La formule distributive adoptée pour les différents édifices est celle que les Américains désignent par « Unit-system », c'est-à-dire un système modulaire ou l'adoption d'une unité qui se répète, formant « grille » qui permet la modification et facilite l'installation du mécanisme, quelque peu compliqué, du laboratoire.

Le grand édifice représentatif de l'Université est le Grand Amphithéâtre, qui contient, outre la grande salle pour 3.000 personnes, le Rectorat et la Bibliothèque générale universitaire, d'une capacité de un million de volumes.

La « formation du caractère » et la préparation sociale ont leur centre dans les logements des étudiants qui ne sont ni des hôtels, ni des pensions, mais des centres spirituels et éducatifs, avec une physionomie propre et régulière.

Ses édifices, groupés dans des ensembles avec club, salle de conférence, gymnase, sont étudiés d'une manière spéciale pour cette double fonction de vie confortable et austère. En même temps qu'à la vie des étudiants, on a pensé à celle des professeurs et agrégés, dans le but de la leur rendre saine et économique. On projette d'établir des blocs collectifs et des appartements individuels pour ceux-ci et pour le personnel subalterne et administratif.

D'autres édifices, tels que la coopérative scolaire, une librairie et une centrale de communication, ensemble avec l'administration et le bureau d'information, complèteront, pour le moment, la vie intense de cette nouvelle cité de 15.000 habitants.

Utilisant une dépression de terrain, on y a disposé des terrains de jeux pour le foot-ball, le base-ball, le rugby, et des terrains d'entraînement complétés par des piscines, douches, etc.

Il existe également le projet d'un aménagement du fleuve Manzanares pour sports nautiques.

Madrid ne possède pas de grand stade. On construit un stade d'une capacité de 60.000 spectateurs, c'est-à-dire le quadruple de la population scolaire, où l'on pourra célébrer les grandes fêtes sportives.

La Cité Universitaire sera une cité-parc. L'espace couvert ne devra pas dépasser 15 % de la surface totale. Les jardins seront tracés en harmonie avec le paysage, en respectant les ondulations et les perspectives du terrain. Ces fonds champêtres complèteront les jardins à la française entourant les édifices.

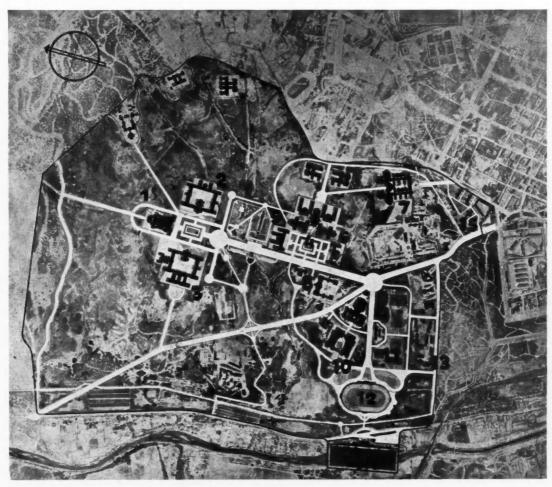
Les matériaux de construction: structure en béton armé avec matériaux de revêtement interne très modernes: matières vitrifiées, céramiques, peintures appropriées. Pavages continus, caoutchouc, linoléum, grès, charpente métallique, etc. Façades en briques de parement et pierre. Les installations, aussi complètes que délicates, qu'exigent les laboratoires, les cliniques et les services, ont été étudiées selon les modèles et les principes les plus récents. Une grande centrale thermique produit la chaleur nécessaire pour le chauffage de tous les édifices de la Cité Universitaire.

Le devis des dépenses totales se chiffre à 520 millions de francs. Les fonds proviennent d'une souscription publique en forme de loterie, comme celle de l'Etat, qui produit annuellement près de 20 millions de francs, avec lesquels le Comité a émis un emprunt garanti par l'Etat.

Les travaux sont dirigés par un Office technique de cinq architectes: MM. Aguirre, Lacasa, Sanchez Arcas, Santos et le professeur Bravo, et trois ingénieurs: MM. Torroja, Sanchez Arcas et Petrirena, avec le personnel auxiliaire nécessaire, organisé et dirigé par l'architecte Lopez Otero, professeur d'architecture et professeur d'Université, auquel fut confié l'établissement du projet en 1929. Les travaux d'urbanisation commencèrent en 1930. A la date présente, sont totalement terminées toutes ces œuvres d'urbanisation avec le réseau général d'adduction d'eau et de canalisation, les services d'électricité, gaz et chauffage, etc.

Sont terminées, et prêtes à être inaugurées le premier octobre prochain: les Facultés de Médecine, de Pharmacie, de Philosophie et Lettres, et l'Ecole d'Odontologie et d'Architecture. Sont très avancés, et seront terminés l'année prochaine, l'Hôpital-Clinique et la Faculté des Sciences. Sont commencés les autres édifices, et sont en voie d'achèvement les logements des étudiants, dont une grande partie fonctionne déjà. Les terrains de sports sont déjà en usage pour les étudiants. On commence à établir les jardins, et on a planté plus de 40.000 arbres.

A. P

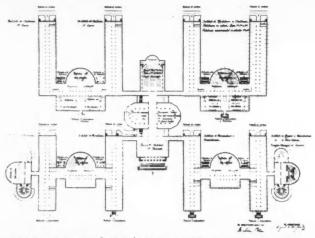


PLAN D'ENSEMBLE DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE MADRID

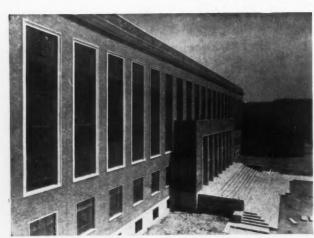
1) Grand Auditoire et Bibliothèque; 2) Facultés des Sciences; 3) Facultés de Droit et de Lettres; 4) Faculté de Médecine; 5) L'Ecole de Pharmacie; 6) L'Ecole d'Odontologie; 7) Hôpital-Clinique; 8) Ecole des Ingénieurs Agronomes; 9) Casa Velazquez, Fondation Française; 10) L'Ecole d'Architecture; 11) Sports; 11 (a) Zone d'habitations; 14) Stade nautique.



VUE AÉRIENNE DE LA ZONE MÉDICALE. Au centre, la faculté de médecine, à quuche, l'école de pharmacie, à droite, l'école d'odontologie, au fond, l'hôpital-clinique.



PLAN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE. M. DE LOS SANTOS, ARCH.

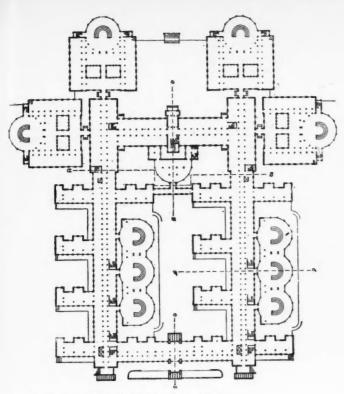


L'ÉCOLE DE PHARMACIE

M. LOS SANTOS, ARCHITECTE (Cl. Castellanos)



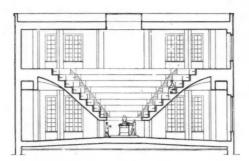
COUVERTURE D'UNE SALLE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (Cl. Zarraga)



PLAN D'ENSEMBLE DE L'HOPITAL-CLINIQUE



UNE SALLE D'OPÉRATION

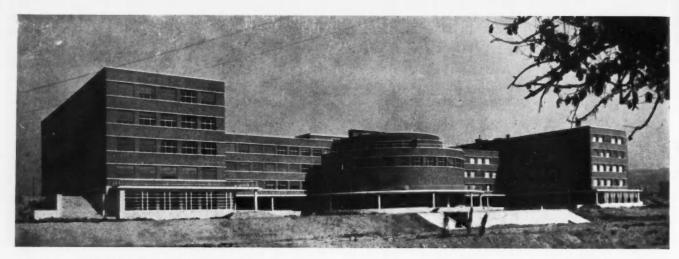


COUPE SUR UNE SALLE D'OPÉRATION



L'HOPITAL-CLINIQUE EN CONSTRUCTION

SANCHEZ ARCAS, ARCHITECTE

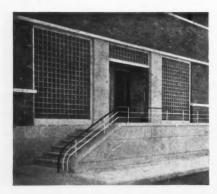


FAÇADE EST DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET DES LETTRES

A. AGUIRRE, ARCHITECTE



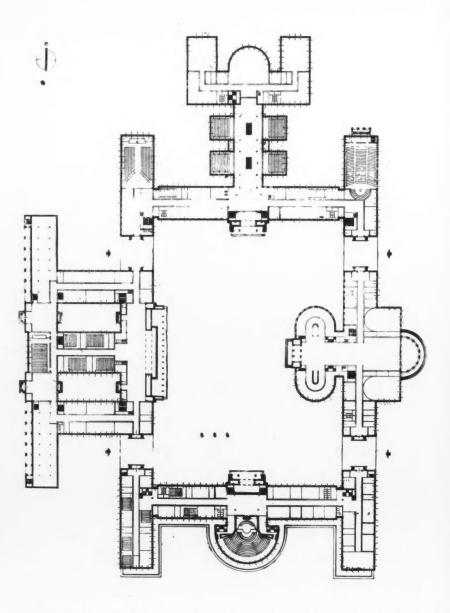
PERSPECTIVE



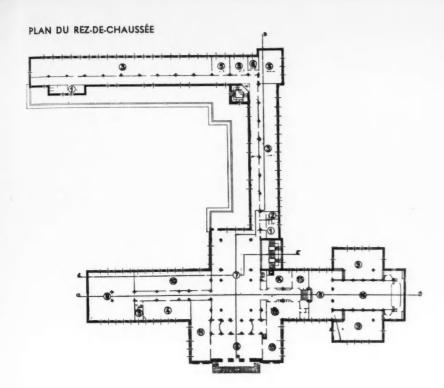
ENTRÉE SECONDAIRE DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE (Cl. Zarraga)



SALLE DES PROFESSEURS

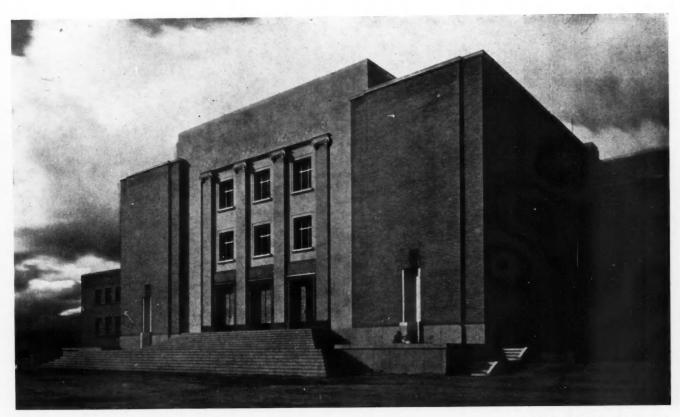


PLAN D'ENSEMBLE DES FACULTÉS DE PHILOSOPHIE, LETTRES, DROIT ET HISTOIRE





LES ATELIERS DE DESSIN s'ouvrent en petites loges le long d'un couloir. On gagne ainsi une utile surface de murs pour l'exposition des châssis posés sur des tablettes fixes. A l'encontre des grandes salles habituelles, cette disposition permet un travail plus recueilli.

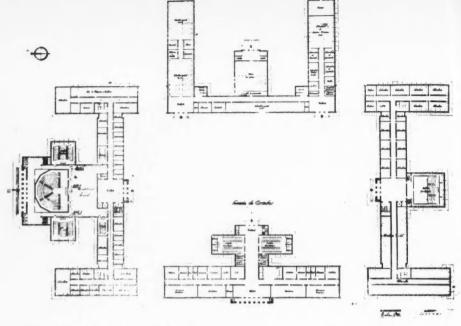


L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE

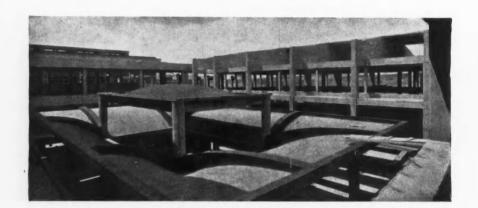
PASCUAL BRAVO, ARCHITECTE (Cl. Castellanos)



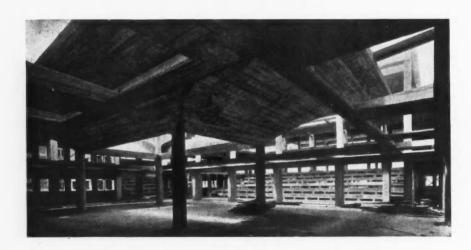
ELEMENT DE FAÇADE



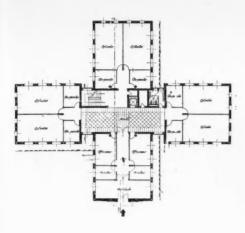
PLAN GÉNÉRAL DES FACULTÉS DE SCIENCES LOS SANTOS, ARCHITECTE Au centre, en haut: la Faculté de Chimie, en bas: les Mathématiques. A quuche: la Physique, à droite: les Sciences Naturelles.

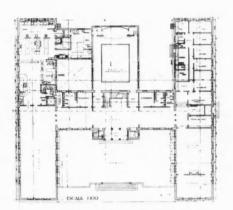


COUPE PARTIELLE SUR LE BATIMENT DE PHYSIQUE



FACULTÉ DE PHYSIQUE Vues extérieure et intérieure des couvertures du grand auditoire et du hall le précédant.

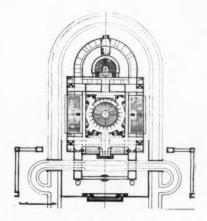




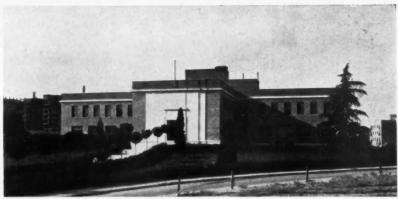


PLAN D'ENSEMBLE DES HABITATIONS POUR ÉTUDIANTS

Terrains de sports, tennis, piscine, club. A droite, la fondation del Amo.



PLAN DU BATIMENT CENTRAL



(Cl. Zarraga)

PAVILLON DE LA DIRECTION DES TRAVAUX DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE S. ARCAS, ARCHITECTE



(Cl. B. de los Kerreros)

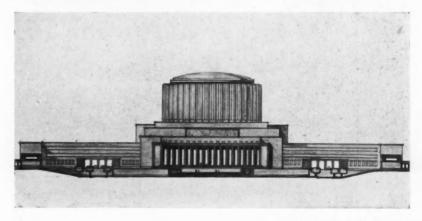
FONDATION DEL AMO. HABITATION POUR ÉTUDIANTS

B. SOLER ET BERGAMIN, ARCHITECTES



CENTRE D'HABITATION DES ÉTUDIANTS

L. LACASA, ARCHITECTE



AVANT-PROJET DU BATIMENT CENTRAL AVEC LE GRAND AUDITOIRE POUR 3.000 PERSONNES ET LA BIBLIOTHEQUE



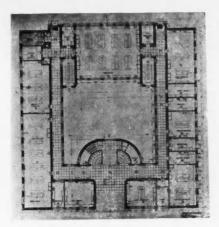
PLAN GENERAL DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE D'OSLO

PROF. SVERRE PEDERSEN, URBANISTE

LA CITÉ UNIVERSITAIRE D'OSLO

FINN BRYN, JOHANN ELLEFSEN, ARCHITECTES



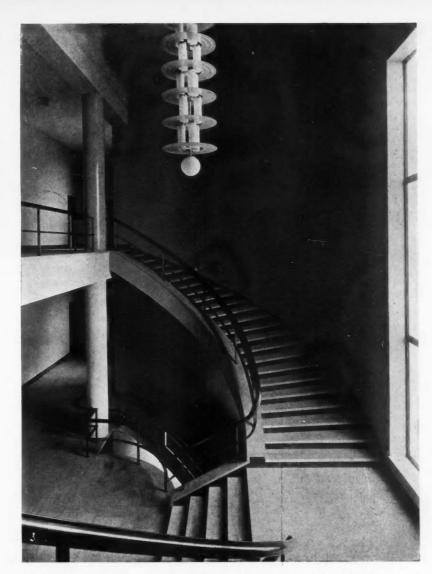


L'ÉCOLE DE PHARMACIE PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE « BATIMENT-TYPE »

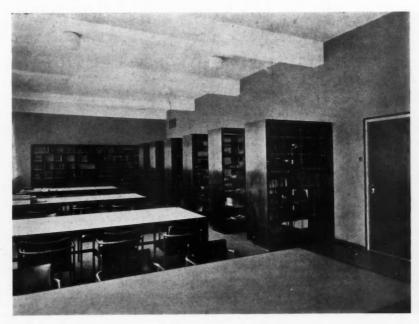


La nouvelle cité universitaire d'Oslo est le résultat de deux concours consécutifs. Le premier en 1923, portant sur son emplacement, fut remporté par M. Sverre Pedersen et situait l'Université dans l'axe d'un ensemble de parcs qui commençait au Fjord d'Oslo pour aboutir à la Cité Universitaire. Le second concours, en 1926, attribuait l'exécution des bâtiments de l'Université aux architectes Finn Bryn et Johann Ellefsen.

Le système adopté est la création d'un «bâtiment-type» de forme carrée avec une cour intérieure et qui est affecté à chacune des facultés. Des bâtiments plus importants sont obtenus par accouplement de deux de ces « unités ». Jusqu'à ce jour, sont réalisés l'Ecole de pharmacie, l'Institut d'astrophysique (don de M. Rockfeller) et un bâtiment groupant les Instituts des sciences naturelles et exactes. Les murs extérieurs sont en briques apparentes, les planchers et les piliers intérieurs en béton armé. Pour l'Institut de physique, toutes les parties portantes sont exécutées en briques pour éviter la transmission d'oscillations. Les planchers ont reçu une couche spéciale d'isolation. Les socles sont couverts de pierres taillées en Labrador Norvégien et granit blanc.



ÉCOLE DE PHARMACIE: ESCALIER PRINCIPAL. FINN BRYN, JOHANN ELLEFSEN, ARCH.



BIBLIOTHÈQUE

A. P.

Photos Vaering



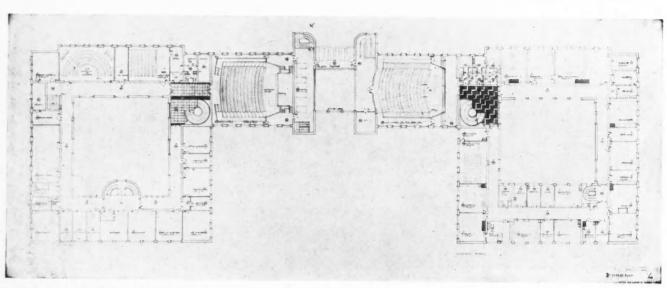
FAÇADE NORD DU BATIMENT DES SCIENCES NATURELLES

(Cl. Vaering)



FAÇADES SUD DU BATIMENT DES SCIENCES NATURELLES

(Cl. Vaering)



PLAN DU 2me ÉTAGE AVEC LES AUDITOIRES

HABITATIONS POUR ÉTUDIANTS

EXEMPLES AMÉRICAINS



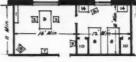
TYPE Nº 1. Chambres séparées.



5 15 Min. 11 Min.

TYPE N° 3. Petit appartement (chambre et studio).





TYPE N° 4. Appartement pour deux.



L'attention croissante apportée à la solution du problème de l'habitation de l'étudiant a déjà donné des résultats. Les quelques exemples de types américains et allemands reproduits ici montrent une égale recherche de la commodité et du maximum de confort et d'hygiène, mis à la disposition de l'étudiant.

Notons la tendance américaine à grouper un nombre de 2 ou 3 étudiants dans une même unité d'habitation - tendance qui correspond au système de travail en « équipe » particulier aux universités américaines.

Les exemples allemands (non encore réalisés) montrent une étude approfondie du plan « minimum » et de l'aménagement de la cellule « type ».



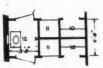


TYPE Nº 2. Chambre

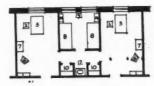
pour deux.

0 9 0 0 3 3 12 12 17 18 19 10 0 3

TYPES Nos 5 et 6. 2 et 3 chambres avec I studio comm un.



Aménagement de placards et lavabos.

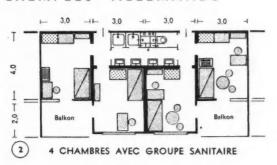


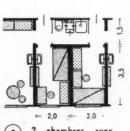
TYPE N° 8. I chambre avec 2 studios.



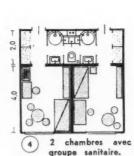
(THE ARCHITECTURAL REVIEW)

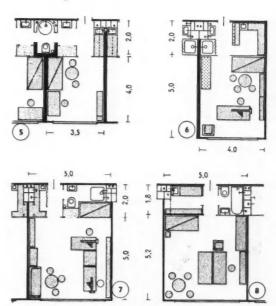
EXEMPLES ALLEMANDS



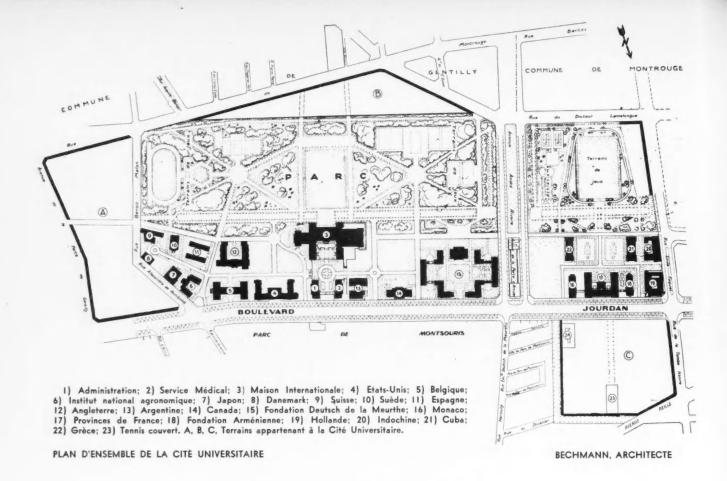


3 2 chambres avec studio.





CHAMBRES POUR ÉTUDIANTS ARCHITECTES (NEUFERT: BAUENTWURFSLEHRE)



LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS

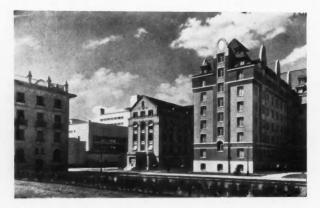
La Cité Universitaire de Paris diffère par deux particularités des autres cités que nous avons présentées. Premièrement, cette cité n'est qu'un groupement d'habitations, un centre de vie commune et de délassement à l'exclusion de tout élément d'étude: aucune Faculté, aucune Ecole n'est comprise dans cet ensemble. Deuxièmement, la Cité Universitaire est une création de caractère international, dont l'objectif n'est pas seulement de fournir des logements aux étudiants, mais aussi et surtout de créer entre les jeunes élites de tous les pays du monde des relations et des amitiés. Le but de cette œuvre est un bel idéal: favoriser la compréhension mutuelle pour arriver à l'entente si désirable entre les peuples.

C'est une œuvre de grande envergure. Le plan d'ensemble donne une idée de l'importance de cette création, à laquelle depuis une douzaine d'années ont été consacrées des sommes de l'ordre de deux cent cinquante millions. Le domaine de la Cité a plus d'un kilomètre dans sa plus grande dimension le long du boulevard Jourdan. Il représente avec son parc, quelque quarante-cinq ha., sur lesquels de vastes espaces sont réservés pour les constructions futures. Il y a aujourd'hui environ deux mille cinq cents étudiants logés à la Cité et ce nombre pourra facilement doubler dans l'avenir. Les dispositions du plan s'expliquent par les circonstances dans lesquelles l'œuvre a été élaborée. A l'origine, seule la fondation



FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE M. BECHMANN, ARCHITECTE





VUE SUR UNE PARTIE DE LA CITÉ.
PAVILLONS DE LA HOLLANDE, DE CUBA, LES FONDATIONS
ARMÉNIENNES ET DES PROVINCES DE FRANCE
(CL. Fréan,



LE PAVILLON NÉERLANDAIS

DUDOK, ARCHITECTE (Cl. Fréon)

construite par M. Bechmann en 1923-24 pour loger 350 étudiants, grâce à une libéralité de M. Emile Deutsch de la Meurthe, constitua la Cité Universitaire. C'est pourquoi ce premier ensemble a une allure particulière et fermée de petite cité intime dans la grande cité qui a surgi tout autour. L'architecte de la Fondation Deutsch fut pris comme architecte-conseil par l'Université et chargé de tracer le plan général de la Cité. Mais il ne s'agissait que d'une sorte de lotissement: les terrains devant être concédés à des fondations étrangères, libre chacune de construire à sa guise et de donner à ses bâtiments le caractère qui lui conviendrait. On com-

prend dès lors l'aspect désordonné des masses. Le domaine de la Cité s'agrandissait d'année en année par de nouvelles acquisitions au nord, à l'est et au sud. La ville de Paris s'était engagée à créer le grand parc central affecté aux sports et jeux, et après un premier plan étudié par M. G. C. Forestier, c'est M. Azéma, architecte des promenades de la ville, qui mit au point le dispositif en cours d'aménagement. Dès le début, M. Bechmann avait obtenu qu'un grand espace soit réservé pour axer et centrer la composition en vue de la construction d'un ensemble de bâtiments dont il suggéra le programme: un centre de réunion, de distractions et de



LA SUÉDE

(Cl. Fréon)



L'ESPAGNE



LE DANEMARK

(Cl. Fréon)

(Cl. Fréon)



LE JAPON

SARDOU, ARCHITECTE (Cl. Fréon)



L'ANGLETERRE

(Cl. Fréon)



L'ARGENTINE

(Cl. Fréon)



LA BELGIQUE

(Cl. Fréon)

CUBA



(Cl. Fréon)



LE PAVILLON SUISSE

LE CORBUSIER ET JEANNERET, ARCHITECTES
(Cl. Fréon)

sports. L'Université n'avait pas les moyens financiers de construire ses services généraux. M. le Sénateur Honnorat (qui le premier eut l'idée de développer en un si vaste ensemble la conception première de M. Deutsch de la Meurthe et s'y était ardemment consacré) sut intéresser alors un grand américain, ami généreux de la France, et trouva d'autres fonds auprès de donateurs ainsi qu'une aide de l'Etat. On vient de terminer ce groupe de bâtiments, qui comprend en façade sur le boulevard Jourdan deux pavillons symétriques reliés par un portique, œuvre de M. Bechmann, l'un pour l'administration, l'autre pour le service médical (Fondation Charles Louis Dreyfus), et du côté du parc un immense bâtiment pour les réunions, don de M. John D. Rockefeller Jr., baptisé « Maison Internationale ». L'architecte, M. Larson, ainsi que les entreprises des firmes américaines, furent imposés par le donateur. Tout en admirant l'ampleur de cette Cité Universitaire, on ne peut s'empêcher de regretter un manque complet d'harmonie générale. La Cité Universitaire aurait pu être un en-

semble grandiose, comparable aux magnifiques universités des Etats-Unis, si une proportion des volumes et des principes d'architecture en commun avait été imposée pour créer une véritable unité. Mais le voisinage de bâtiments trop rapprochés, tous de styles très particuliers, peu en rapport avec les tendances d'architecture contemporaine, en opposition violente les uns avec les autres, crée une impression pénible d'exposition universelle. On nous a dit que c'était une nécessité. L'était-ce vraiment? En tous cas, c'est bien dommage! Tout aussi regrettable nous paraît le caractère des services généraux qui manque de vie et de gaieté. Ce centre de réunion, d'une écrasante majesté, pastiche conscient d'une architecture morte, est-ce bien ce qu'il fallait pour favoriser la liberté et l'intimité de la vie journalière des jeunes gens auxquels on voulait donner un foyer commun? Ce « Fontainebleau » paraît peut-être bien français à nos amis américains. Pour nous, son esprit et ses proportions paraissent bien... américains.

A. P.



« MAISON INTERNATIONALE »: COUR D'HONNEUR



ENTRÉE PRINCIPALE

BECHMANN, ARCHITECTE

LABORATOIRES DE PHARMACIE

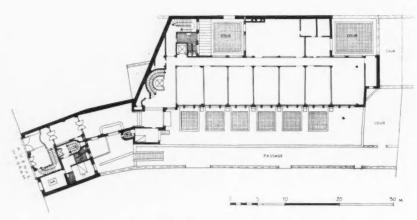


FAÇADE SUR LA COUR

Photo Baranger

LABORATOIRES MIDY

LOUIS BOILEAU, ARCHITECTE



PLAN DU PREMIER ÉTAGE (LABORATOIRES)

Le 2^{me} étage comporte le même plan. Au 3^{me} étage et au-dessus: bureaux.



VUE DES LABORATOIRES AU TRAVERS DES CLOISONS VITRÉES

LOUIS BOILEAU, ARCHITECTE



ESCALIER PRINCIPAL



FAÇADE SUR COUR VUE DU BATIMENT DE L'AVENUE WAGRAM

Photo Baranger



LABORATOIRES A ISSY-LES-MOULINEAUX

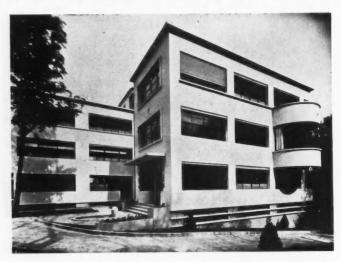
JACQUES DELAIRE, ARCHITECTE

Ce laboratoire de produits pharmaceutiques fabrique un certain nombre de spécialités et, en particulier, des produits en ampoules. Il comporte tous les services de fabrication, bureaux et publicité, conditionnement, stocks, emballages et expéditions, et un certain nombre de services généraux (logement de concierge, vestiaires, réfectoire du personnel, garages).

Le terrain choisi faisait partie d'un grand parc planté de beaux arbres. Dans la disposition générale des bâtiments sur le terrain, on a cherché à en conserver le plus grand nombre. Le bâtiment est adossé à un mur mitoyen exposé au nord.

Le terrain présentait une forte déclivité qui a été utilisée pour que les voitures puissent accéder directement à l'aide d'une pente extérieure aux garages qui se trouvent au soussol sur la façade postérieure.

Au sous-sol se trouvent les garages avec quai d'embarquement, bureau magasinier, expéditions, emballages, stocks de produits conditionnés, stocks matières premières, chaufferie avec cuve à mazout, transformateur.



Photos Chevojon

Au rez-de-chaussée se trouve le hall d'entrée duquel part un escalier desservant les bureaux situés au 1^{er} étage.

Au 2ème étage sont groupés les laboratoires de fabrication desservis par l'escalier du personnel. Un 3ème étage partiel contient les moteurs électriques (air comprimé, pompe à vide, groupe convertisseur), les grands bacs d'eau distillée et des solutions qui sont distribuées en pression à l'étage inférieur.

L'ossature est en béton armé.

Les murs du sous-sol sont constitués d'un voile extérieur en béton armé et d'une paroi intérieure en briques creuses avec vide d'air.

Dans les étages, mur mitoyen en moellons, les autres murs en briques creuses enduites au ciment de Portland passé au bouclier et peints au Silexore. Menuiseries extérieures métalliques, à bascule ou coulissantes. Cloisons vitrées métalliques avec portes métalliques; les portes sur cloisons pleines, sont caissonnées en bois dans des huisseries métalliques.

Sols recouverts de grès cérame dans les laboratoires et de linoléum sur souscouche isolante dans les bureaux et services.

Le plancher haut du dernier étage est composé d'un hourdis Christin en roseau isolé des poutrelles en béton armé pour former un vide d'air. La dalle supérieure est recouverte d'une couche de béton ponce de 0,05 à 0,15 formant pente pour recevoir l'étanchéité: cette dernière est composée de 3 couches de feutre asphalté posées à bain de brai de goudron et recouvertes d'une couche d'asphalte sablée.

Toutes les canalisations d'eau chaude et froide, de vide d'air comprimé et de gaz sont en cuivre; celles de l'eau distillée en étain pur.

Le programme de ce bâtiment a été tracé avec précision par le client M. Jacques Logeais. La transformation des matières premières en produits conditionnés prêts à la livraison suit une évolution normale et la surveillance des divers services est facilitée par la disposition judicieuse des bureaux au centre du bâtiment.

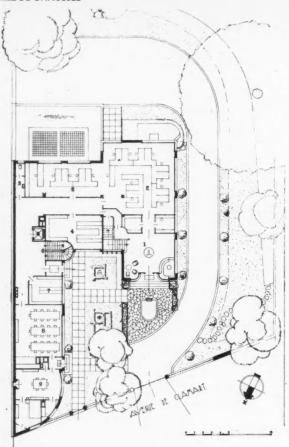




LABORATOIRES A ISSY-LES-MOULINEAUX

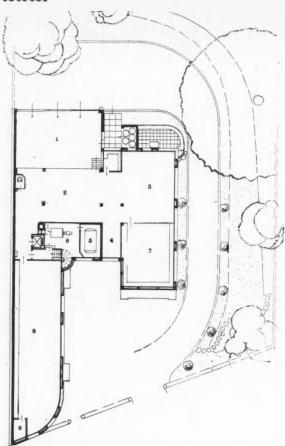
ARCHITECTE: J. DELAIRE

REZ-DE-CHAUSSEE

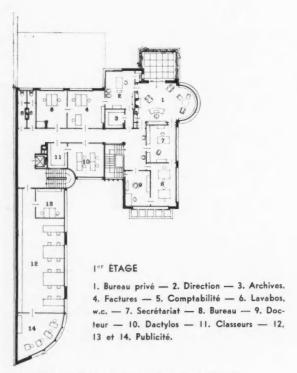


Hall — 2. Conditionnements — 3. Lavabos, w.-c. — 4. Ampoules à conditionner — 5. Monte-charge — 6. Escalier du personnel — 7. Vestiaire — 8. Réfectoire — 9. Logement du gardien.

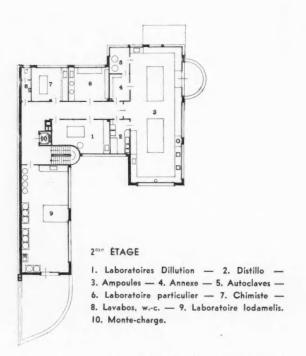




Garage — 2. Expédition — 3. Emballage — 4. Dépôt — 5. Cuve à mazout — 6. Chaufferie — 7. Produits conditionnés — 8. Cartonnages — 9. Transformateur.



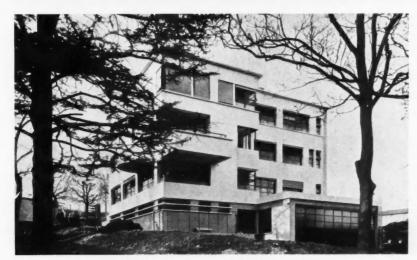
LABORATOIRES A ISSY-LES-MOULINEAUX



JACQUES DELAIRE, ARCHITECTE







LABORATOIRES A ISSY-LES-MOULINEAUX

J. DELAIRE, ARCHITECTE







Photos Chevojon

LABORATOIRES DU DOCTEUR DEBAT

AGRANDISSEMENTS DU SIÈGE SOCIAL



FAÇADE SUR LA RUE DE LISBONNE

JEAN BAROT, ARCHITECTE

Au milieu des vieux immeubles de la rue de Lisbonne, cette façade en pierre polie se remarque par sa clarté et la préciosité de sa matière. Les Laboratoires du Docteur Debat dont elle abrite les agrandissements du siège social occupent l'immeuble voisin. Leur entrée est rue de Monceau.

L'immeuble comporte au premier étage le bureau du docteur: portes et revêtements en bois poli, dallage et colonnes en travertin encadrant la cheminée de briques et dalles de verre. Vers le jardin, de grandes glaces coulissantes ouvrent sur une terrasse abritée du soleil par un store à l'italienne à commande électrique.

La Bibliothèque du 2° étage sert également de salle de conférence et de réunion pour les médecins. Elle contient une soixantaine de sièges et communique avec un bureau de documentation scientifique très bien organisé. Tout le mobilier a été étudié par l'Architecte.

Le rez-de-chaussée et le 3° étage comportent des bureaux pour le personnel, reliés aux autres parties des laboratoires.

Un dispositif spécial de suspension pour échafaudage a été prévu pour permettre l'encaustiquage annuel de la façade rue de Lisbonne. La façade sur le jardin est en gravillons lavés.

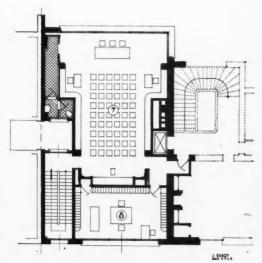


FAÇADE SUR LE JARDIN



- I: BUREAU DU DOCTEUR
 2: BUREAU DE SECRÉTAIRE
 3: SALON D'ATTENTE
 4: TERRASSE

- 5: ARCHIVES-VESTIAIRE 6: LAVABO W.-C.



PLAN DU DEUXIÈME ÉTAGE

7: SALLE DE CONFÉRENCES - BIBLIOTHÉQUE 8: BUREAU DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE



JEAN BAROT, ARCHITECTE



BUREAU DU DOCTEUR



BUREAU DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE



SALLE DE CONFÉRENCES-BIBLIOTHÉQUE

LABORATOIRE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES



FAÇADE RUE CRILLON



ARCHITECTE: PIERRE MOURET

Une partie seulement de ce bâtiment d'administration est actuellement réalisée.

Il s'agissait de réaliser d'une façon moderne et luxueuse l'installation des bureaux de Paris des Etablissements de Produits Pharmaceutiques HOFFMANN, LA RO-CHE et Cie.

L'immeuble construit en Béton armé repose sur des puits de béton dont le niveau inférieur repose sur un lit de sable, puits reliés entre eux par des longrines en B. A.

Dans les sous-sols qui s'éclairent par une courette anglaise et, sur la façade postérieure, par des soupiraux, sont répartis les services: Chauffage, cuves à mazout, garage; vieilles archives, économat, réfectoires hommes et dames, tableaux électriques, mécanismes des monte-lettres, monte-charge et ascenseur, automatique téléphonique. Sols en carreaux céramique.

Les services de renseignements, marchandises, catalogues, caisse, standard, réception des marchandises sont distribués au rez-de-chaussée.

Les premier et deuxième étages sont occupés par les différents bureaux et services de l'administration: salle de séances, secrétariat, laboratoire.

La décoration des locaux de la direction a été confiée à René Prou.

La façade principale a été exécutée en pierre polie; soubassement en pierre de Chomérac, partie haute en Comblanchien; la corniche supérieure est en comblanchien égrisé.

Les placages ont été fixés sur bain de ciment sur fond en briques et poteau en B. A. soigneusement fixés par des goujons de bronze.

Le tout est surmonté d'un acrotère dans lequel de grandes barbacanes ont été aménagées afin d'assurer l'écoulement des eaux de la corniche vers la terrasse.

Façade postérieure en ciment anglais.

Les grandes baies de façades sont munies de châssis à guillotine à contrepoids. Aucune canalisation, de quelque nature qu'elle soit, n'est apparente.

Pour résoudre ce problème les deux murs de refend limitant la galerie centrale sont creux, ce qui a permis de faire passer les descentes E. P. en cuivre, les ventilations, les canalisations électriques et téléphone.

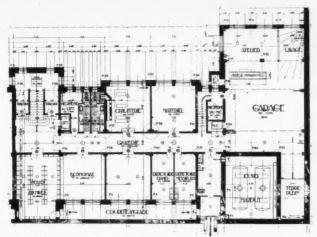
Les colonnes montantes du chauffage sont noyées dans les murs de façades.

Les fils électriques force, lumière et téléphone sont dissimulés dans des plinthes creuses.

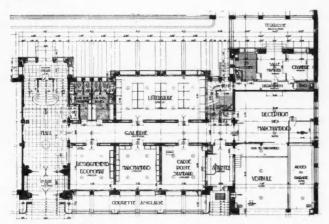
Le grand hall d'entrée est dallé en marbre blanc et comblanchien avec murs et limon en stuc pierre, tapis de laine rouge.

Les sols des galeries sont de caoutchouc de 0,005 sur linophalte; ceux des bureaux en linoléum posé également sur linophalte.

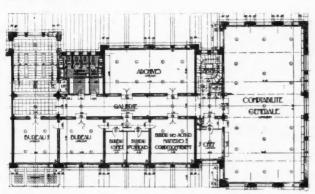
Les portes des différents bureaux sont exécutées en lamellé recouvert de placage acajou sapelli verni.



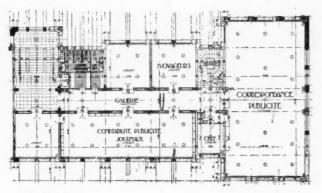
SOUS-SOL



REZ-DE-CHAUSSÉE



Ier ETAGE



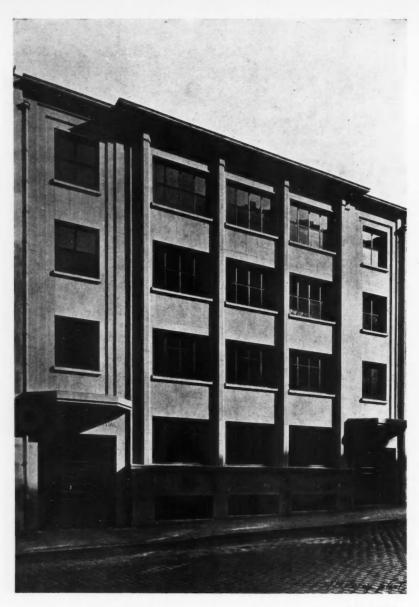
2"" ETAGE AU 3"" ETAGE: DIRECTION, LABORATOIRE, SECRÉTARIAT.



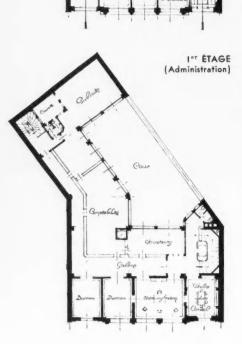
DÉPART DE L'ESCALIER PRINCIPAL Rampe du grand escalier: cabochons inoxydables, main courante en métal inaltérable.



Bâtis fer et cabochons acier inoxydable. Deux panneaux bronze y sont appliqués, représentant l'un la pharmacie, l'autre la chimie. La porte de service est de la même composition. Ces différents éléments sont dûs au ferronnier Gilbert POILLERAT. Photos Gravet







REZ-DE-CHAUSSEE

LABORATOIRES CORTIAL

CH. LEGRAND, ARCHITECTE

Le problème à résoudre était le suivant: la réception et la livraison des marchandises devaient se faire à rez-de-chaussée pour être emmagasinées au sous-sol au moment de la réception, et emballées au rez-de-chaussée au moment de l'expédition.

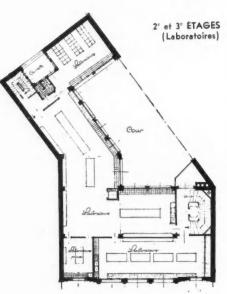
La fabrication des produits et la manipulation des ampoules, ainsi que l'empaquetage se faisant dans les étages et le stockage devant être emmagasiné au soussol, un monte-charge réunit ces divers services, et constitue le circuit parcouru par les matières premières jusqu'à leur expédition après leur utilisation dans la fabrication, le conditionnement et l'emballage.

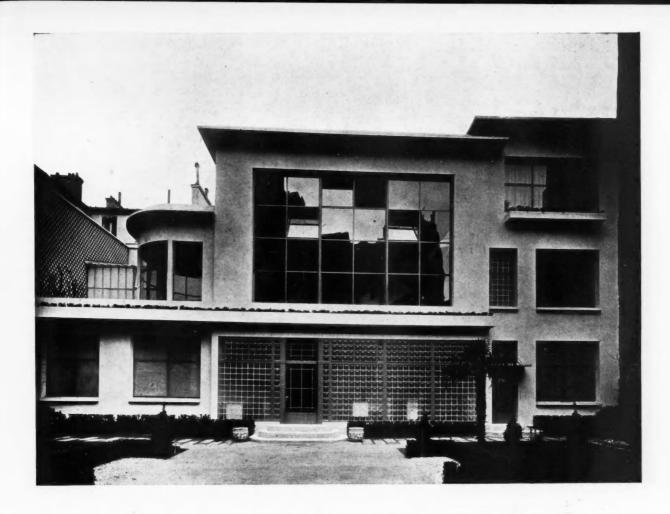
La Direction et l'Administration sont installées au premier étage.

La construction, réalisée en béton armé, les sols en terrazolith, est couverte par une terrasse en ciment volcanique, elle s'appuie sur des fondations faites en carrière sous forme de consolidation de galeries à 20 m. de profondeur. Le ciel de carrière très mauvais en cet endroit a nécessité des travaux importants et délicats.

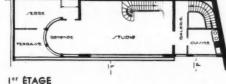
La façade est réalisée en jurassique bouchardée, avec arêtes ciselées. Le socle est en comblanchien poli, se retournant dans les chambranles de porte, et les auvents.

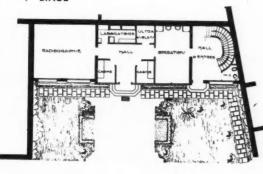
Le chauffage et le service d'eau chaude sont assurés par une installation de brûleurs automatiques au charbon.





2me ÉTAGE





REZ-DE-CHAUSSÉE

CLINIQUE RADIOLOGIQUE

R. DUCLOUX, ARCHITECTE

Les salles du rez-de-chaussée, agencées en salles de radiographie courante et de radiothérapie profonde, sont un agrandissement de la clinique radiologique du Doc-

teur R. Reneux, située dans les bâtiments anciens de la propriété.

Hall central d'entrée, salle de radiographie de 6 m. 50 × 6 m., cabines de traitement ondes courtes, laboratoire et salle d'opérations disposés surtout pour les explorations uro-gynécorectoscopiques et pour les applications de radium.

Eclairage de cette partie centrale par cloison en pavés de verre, sols en céramique

noire et blanche, carreaux de 0,25, assemblage par panneaux de 0,50 × 0,50. Sur murs et sur 2 m. 20 de hauteur, revêtement en faïence dans hall central, cabines, laboratoire et salle d'opérations.

Le générateur est un des plus puissants existant jusqu'à ce jour. Il n'est utilisé qu'à

moitié de sa puissance, avec une ampoule à anticathode tournante de 20 kw. Un éclairage à vapeur de sodium est prévu pour permettre les examens radioscopiques et les opérations en salle éclairée.

La protection du radiologiste est assurée par sellette spéciale, des gants et paravents plombés. Le laboratoire attenant est divisé en deux. Dans l'entrée se trouvent les tableaux

électriques, la stérilisation de l'eau pour la salle d'opérations, le service de glaçage des épreuves, la préparation des bouillies et lavements, etc...

Cette entrée est éclairée en lumière jaune, qui se coupe automatiquement quand on ouvre la porte de la salle de développement. L'on ne court ainsi pas le risque de voile de clichés. La «table sèche» du laboratoire est composée d'une tireuse sèche sur laquelle on inscrit le nom des malades sur les films, avant de les tremper dans les cuves verticales de développement. Le séchage des films, problème important l'été, s'effectue en une demi-heure, par un couple de ventilateurs, qui renouvellent en même temps l'air du laboratoire. A la sortie de la salle de radiodiagnostic, se trouvent trois box de déshabillage et rhabillage, qui servent en plus de salles de traitement pour les ondes courtes, la haute fréquence, les rayons infrarouges et ultra-violets.

est facile de développer et tirer plus d'une centaine de clichés par jour.

A droite, Hall d'entrée avec escalier d'accès aux étages, à usages d'habitation pour le propriétaire de la clinique.

A l'étage grand Studio de 6 m. de hauteur sous plafond, sol en dalles de comblanchien de 0 m. 50 de côté, encadrement marbre rouge griotte. Stylobates comblanchien. Ce Studio est éclairé par une baie vitrée de 5 m. imes 7 m. 60.

En bout, une serre pour plantes tropicales.

Du milieu du studio, un escalier donne accès au deuxième étage.

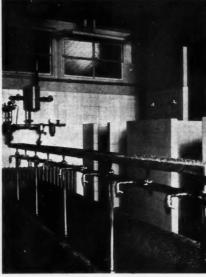
CASERNE DE SAPEURS-POMPIERS A PARIS



ROB. MALLET-STEVENS, ARCHITECTE



UN DORTOIR



LES LAVABOS



LA CHAMBRE DES BOTTES



LE SOMMET DU MAT DE DESCENTE



LE POSTE TÉLÉPHONIQUE



ÉCHELLE ET BALCONS D'EXERCICE



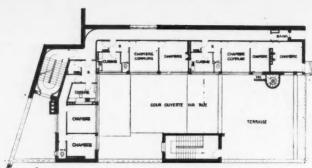
LE MAT DE DESCENTE: I° ÉTAGE PORTILLON D'ACCÈS



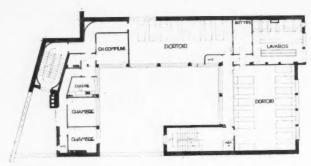
REMISE: PORTES REPLIANTES (COTÉ DE LA COUR)



SORTIE DES VOITURES PORTES BASCULANTES



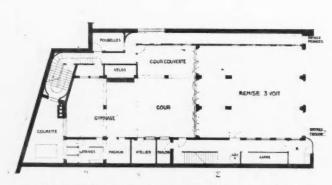
6", 5", 4" ET 3" ETAGES (HABITATION DES MENAGES)



2º ÉTAGE: DORTOIRS ET LAVABOS DES CÉLIBATAIRES



I F ÉTAGE: SERVICES DE JOUR



REZ-DE-CHAUSSÉE: REMISE DES VOITURES (la rue est à droite)

La caserne construite par Mallet-Stevens pour les sapeurspompiers de Passy associe les qualités d'élégance et de fantaisie habituelles à cet architecte, une excellente distribution des locaux suivant un programme très sévère et une parfaite réalisation technique.

Le programme comporte quatre grandes divisions:

Le garage des voitures-pompes.

Les services de jour.

Les logements des célibataires.

Les logements des ménages.

Dans la remise, les voitures doivent avoir chacune leur place, derrière une porte à ouverture rapide, permetttant une sortie instantanée. Aux trois voitures correspondent trois portes basculantes, à commande électrique, venant s'appliquer contre le plafond. Ces portes, peintes en rouge très vif, ont leur surface extérieure en tôle courbée suivant une portion de cylindre à axe horizontal et leur face interne plane. Cette forme assure une parfaite rigidité à la porte et, du point de vue plastique, accuse le système d'ouverture en indiquant le basculement autour de l'axe horizontal. Des parties vitrées planes sont ménagées dans le haut de chaque panneau, pour l'éclairage de l'intérieur du garage.

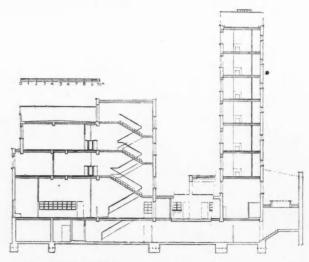
D'autres portes, entièrement vitrées ouvrant en accordéon, mettent le garage en communication avec la cour intérieure

sur laquelle s'éclairent la plupart des logements.

La largeur de cette cour est supérieure à la largeur de la rue, ce qui motive la disposition des logements de ce côté plutôt que sur la rue. Seul, un des deux dortoirs a ses fenêtres sur la rue, ce qui explique le peu de hauteur de la façade sur rue (2 étages) par rapport à celle des bâtiments sur cour, (6

étages), mieux éclairés.

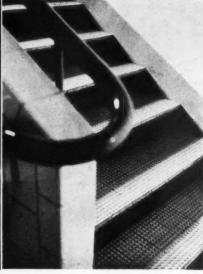
De chaque côté des grandes portes du garage, s'ouvrent deux entrées plus petites. L'une, à droite, est réservée aux ménages et donne accès au long couloir, à l'escalier montant aux cinq étages de logement et à la terrasse destinée aux enfants. L'autre, surmontée du Navire de la Ville de Paris sculpté en béton par les Frères MARTEL, est l'entrée de la caserne proprement dite. Elle donne accès aux étages (poste téléphonique et services de garde et de surveillance, dortoirs) par un escalier placé à proximité du mât de descente pour les hommes. Ce mât en cuivre, le long duquel les hommes se laissent glisser, presque tomber, pour gagner leur poste aux voitures, passe au travers des deux étages. Un portillon à ouverture rapide permet d'y accéder dès la sortie des deux dortoirs, au 2^{me} étage. Un autre portillon s'ouvre sur le puits au Ier étage. Au rez-de-chaussée, le pied du mât, muni d'un amortisseur de chute en caoutchouc épais, aboutit devant l'entrée même du garage. La circulation, en cas d'alerte, est ainsi extrêmement rapide.



COUPE LONGITUDINALE (la rue est à qauche)







LE COULOIR D'ENTRÉE DES MÉNAGES

COULOIR DES MÉNAGES, VU DE L'ESCA- DÉTAIL (pavement de grès cérame)

Au rez-de-chaussée, au fond de la cour, un gymnase permet aux hommes de s'entraîner. Les exercices d'échelle se font également le long d'une des façades de la cour (angle de l'escalier) au moyen de balcons spéciaux reliés par une échelle de fer.

Le premier étage comporte en façade sur rue la très importante salle du téléphone reliée aux avertisseurs urbains, à la police, aux autres casernes et postes, etc. A proximité: la cuisine, le réfectoire, la salle de réunion ouverts sur la cour.

Au deuxième étage: les deux dortoirs pour 22 hommes séparés par la « chambre des bottes » et les lavabos-douches communs confortablement installés.

Sur la terrasse du 2^{me} étage, au-dessus des dortoirs aboutit l'escalier de secours en colimaçon reliant les étages supérieurs d'habitation à l'autre escalier.

Ces 4 étages supérieurs comprennent une dizaine d'appartements pour les ménages, chacun de deux ou trois pièces, cuisine, w.-c. et débarras; à chaque étage une salle de bains commune.

L'ensemble de la construction est en béton armé (ossature et voiles extérieurs venus de coffrage) simplement bouchardé. Seuls les trumeaux étroits séparant les fenêtres sont revêtus de métal émaillé. Les fenêtres sont en menuiseries métalliques ouvrant à la française. Stores-rideaux en bois.

Les sols de toutes les circulations sont carrelés de grès cérame et les murs revêtus de faïence à hauteur d'homme. Certaines salles (téléphone) et les appartements sont carrelés en bois.

L'application de principes et de procédés modernes de construction, a permis de réaliser une très importante économie sur le prix prévu pour l'ensemble du bâtiment, et ceci malgré l'excellente qualité des moindres détails. Il est donc possible de réaliser une œuvre très satisfaisante d'aspect, possédant un certain luxe d'équipements techniques et en même temps très économique. Le soin des aménagements intérieurs très exceptionnels pour ce genre d'édifice, a d'ailleurs pour effet de faire aimer la caserne par ses habitants. Ils ont d'ailleurs le loisir de l'entretenir soigneusement entre les heures d'exercice, car les alertes sont heureusement rares en ce quartier.

A. H.



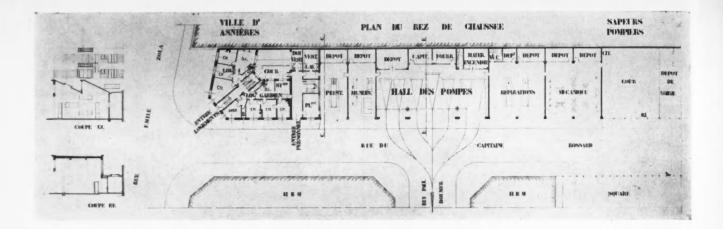




ESCALIER DES MÉNAGES

LA TERRASSE DES ENFANTS

L'ESCALIER DE SECOURS



CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS A ASNIÈRES

CHEVALLIER ET LAUNAY, ARCHITECTES

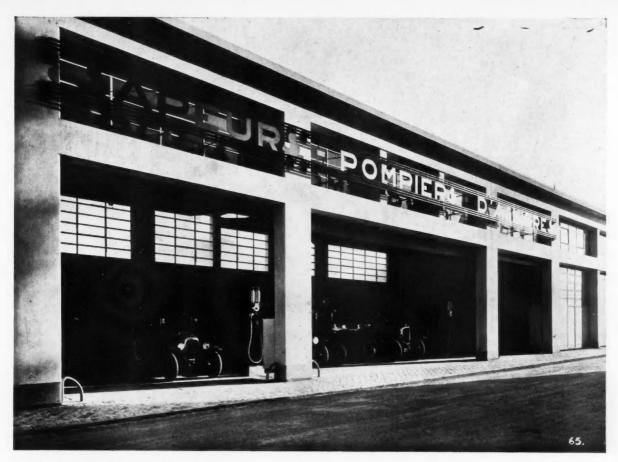
Cette construction abrite, d'une part, douze logements destinés aux pompiers de la ville et à leur famille; d'autre part, le grand hall des pompes ainsi que les ateliers de réparations. Les pompiers logés par la ville sont également ouvriers municipaux chargés des divers travaux d'entretien: réparation

des voitures de voirie, ambulances, petit entretien de bâtiments, etc...

Remarquer les portes spéciales basculantes qui se relèvent entièrement sous le plafond du hall, d'un seul tenant (la plus grande a 8 m. 50 de large sur 4 m. 25 de hauteur). Elles livrent passage aux pompes en quelques secondes.



Photos Chevojon



VUE DU HALL DES POMPES, PORTES OUVERTES



VUE INTÉRIEURE DU HALL DES POMPES



MAT ET TOUR DE MANŒUVRE

Photo Chevojon



Photos Salaün

IMMEUBLES DE LA CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

A LA PORTE MOLITOR

LOUIS FAURE-DUJARRIC, ARCHITECTE

La Caisse des Dépôts et Consignations a fait édifier, sur 2 terrains admirablement situés en bordure du Bois de Boulogne, un groupe d'immeubles comportant plusieurs types d'appartements.

Le plan d'ensemble comprend 2 bâtiments dans le prolongement l'un de l'autre dont les surfaces construites sont de 475 m° et 2.300 m°.

Le plus important des deux est un quadrilatère irrégulier limité par des rues et comporte 4 immeubles mitoyens encadrant une grande cour centra!e sur laquelle s'éclairent les chambres secondaires, chambres de bonnes, cuisines, etc...

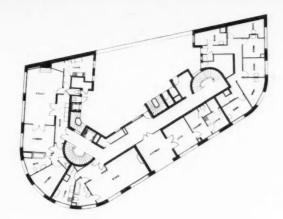
L'autre construction adossée à un immeuble voisin possède également une cour intérieure éclairant et ventilant uniquement des services. La façade sur la rue de la Tourelle se retraitant fortement a permis la réalisation de très belles terrasses ensoleillées situées également au-dessus du Bois.

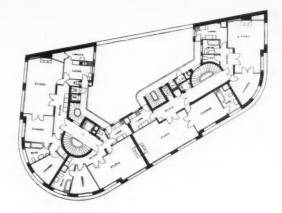
Des passerelles en saillie sur ces cours assurent la circulation domestique.

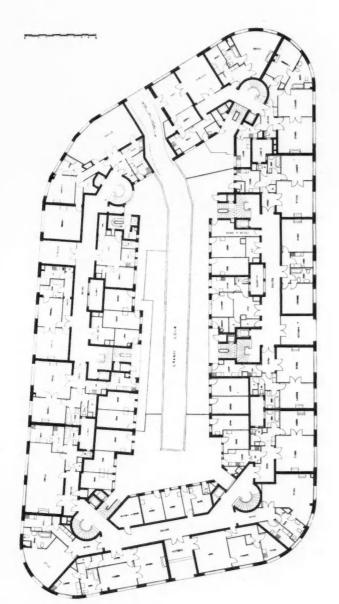
L'accès à l'intérieur des immeubles se fait par de grands vestibules d'entrée. De part et d'autre de ces vestibules sont les grands escaliers desservant chacun 5 étages.

Les appartements (de 1 à 5 pièces), comprennent une chambre de bonne communiquant directement avec l'appartement et une ou 2 salles de bains aménagées avec des appareils sanitaires très luxueux, spécialement dessinés par l'architecte.

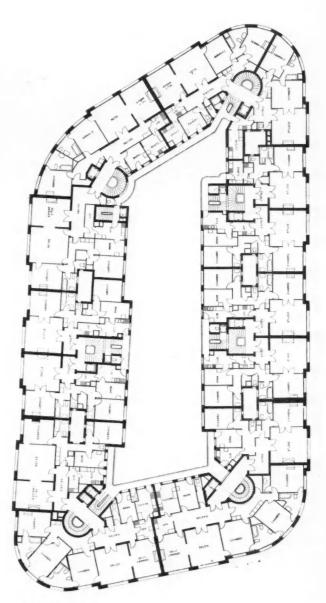
Les 5 pièces ont vue sur la Pépinière de la Ville de Paris et tout le Bois de Boulogne alors que les 4 pièces dominent les parcs de sports environnants.







PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DES ÉTAGES



FAÇADES SUR COUR

L. FAURE-DUJARRIC, ARCHITECTE

En sous-sol sous la cour centrale du grand bâtiment un garage aménagé en boxes privés est réservé aux locataires.

Sous les bâtiments sont distribuées les caves et les chaufferies.

L'ossature (planchers et poteaux) est en béton armé avec remplissage en pierre de 0 m. 40 d'épaisseur sur la rue et en brique de 0.35 avec enduit en mignonnette sur la cour.

Les services d'eau chaude et de chauffage sont assurés par des chaudières à charbon aménagées dans 3 chaufferies, deux sous le grand bâtiment et une sous le petit.

A proximité des divers services sont des gaînes à canalisations accessibles sur toute leur hauteur, par des échelles en fer.

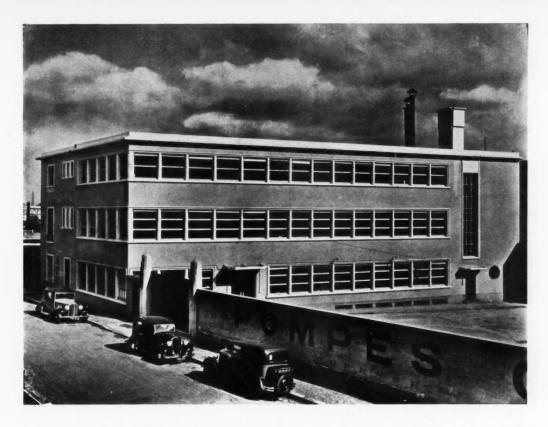
Toutes les pièces des appartements sont en peinture claire suivant un ton choisi et imposé par l'architecte.



FAÇADE SUR LA RUE



LES TERRASSES DES ÉTAGES EN RETRAIT



AGRANDISSEMENT DES USINES GUINARD

MARCEL MONTEL, ARCHITECTE

Il s'agit de l'extension des Usines Guinard de Saint-Cloud. L'Usine actuelle s'élève sur un terrain de plus de 20.000 m. de surface.

Le nouveau bâtiment administratif est accolé à l'ancienne construction. Les enduits sont teintés pour s'harmoniser avec la Cité-Jardins de Suresnes qui s'élève de l'autre côté du Chemin de la Fouilleuse.

A l'intérieur, toutes les cloisons de distribution sont vitrées. Pour obtenir l'unité entre les bureaux existants et les nouveaux, l'ancien mur de façade Ouest a été démoli.

Les services se répartissent comme suit:

AU SOUS-SOL: archives, et à un niveau inférieur la chaufferie spéciale à ce bâtiment;

AU REZ-DE-CHAUSSÉE: bureaux d'atelier et d'approvisionnement:

AU PREMIER ÉTAGE: bureaux de l'Administrateur Délégué avec Secrétariat particulier, Direction, Service commercial et Salle des dactylos;

AU SECOND ÉTÁGE: bureau d'études et comptabilité. La totalité des ateliers couvre actuellement 10.000 m². Outre l'usinage, deux services prennent une importance particulière: le magasin et le hall des essais.

L'usine est desservie par différents accès permettant l'entrée particulière des visiteurs — entrée du personnel des bureaux — entrée des ouvriers sur une cour intérieure autour de laquelle s'échelonnent les vestiaires, lavabos, le réfectoire ainsi que les abris pour motos et vélos — enfin l'entrée et la sortie des marchandises.

L'ensemble est complété par des parcs à fonte, garages, appentis, cases de tournures, etc...

NOTE TECHNIQUE

Le terrain qui se trouve en contre-bas du Chemin de la Fouilleuse a dû être remblayé sur une hauteur de 2 mètres.

CONSTRUCTION DES BUREAUX: L'ossature des nouveaux bureaux est en béton armé. En fondation les massifs sont en béton de ciment de laitier et le ciment Supercilor a été employé pour le béton armé. Les planchers sont constitués par des hourdis creux. Les murs sont en briques de 22 d'épaisseur formant remplissage entre poteaux. Le ravalement des façades est en ciment; les baies des différents étages ainsi que les appuis sont encadrés par des moulures trainées se détachant en clair sur un fond ocre.

ATELIERS: Les nouveaux ateliers construits en sheds par travées de 7 mètres de portée sont exécutés en charpente fer; pour éviter les points de fuite il n'existe aucun châssis ouvrant, la ventilation mécanique est complétée par une série d'aérateurs en toiture. Les murs du pourtour sont en maçonnerie de briques avec enduit.

Le sol des bureaux est recouvert d'un parquet sans joint appliqué par panneaux de 1 mètre séparés par des baguettes de Teck; le hall d'entrée à rez-de-chaussée est recouvert par une mosaïque et les lavabos-vestiaires par des carreaux céramiques. Les marches et contre-marches de l'escalier secondaire sont revêtues de produit magnésien, le nez est constitué par une cornière en fer habillée d'une bande de métal blanc.

Le sol des ateliers et dépendances est dallé en ciment avec armatures en fer rond ou métal déployé avec joints de dilatation.

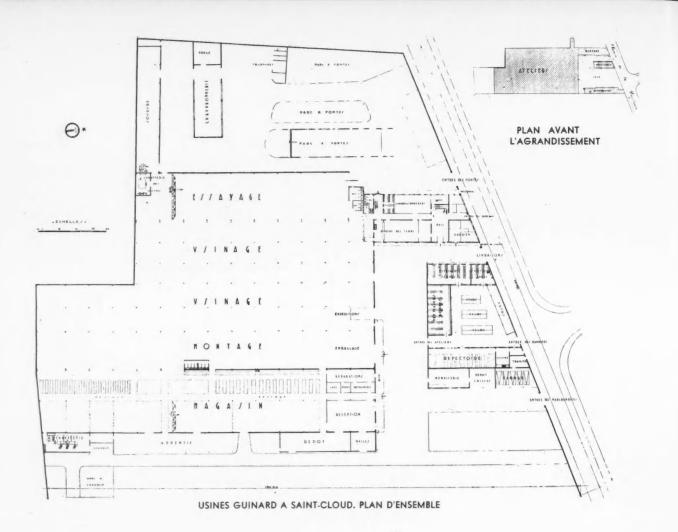
L'étanchéité des terrasses des bureaux et des dépendances est assurée par deux couches d'asphalte appliquées à chaud.

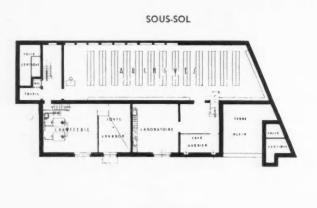
Les ateliers sont couverts en tuiles posées directement sur une sous-toiture nervée. Les chéneaux sont en zinc. Toutes les chutes et descentes en fonte salubre, les joints coulés au plomb.

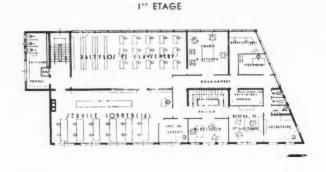
Le chauffage des bureaux est réalisé par des chaudières à eau chaude à circulation accélérée, les corps de chauffe sont constitués par des radiateurs.

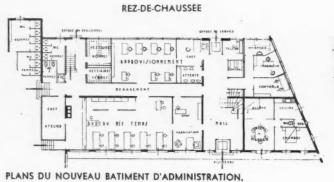
Le hall d'essais est desservi par une chaudière à vapeur haute pression timbrée à 30 kgs d'une puissance de 3.000 kgs.

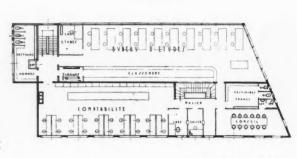
Les ateliers sont chauffés par air pulsé. L'air est pris à l'extérieur et refoulé par deux ventilateurs dans un groupe de trois générateurs d'une puissance de 1.500.000 calories, chauffé par trois foyers automatiques à vis sans fin; la distribution se fait au moyen de gaînes en tôle d'acier dont la longueur atteint 1.000 m. Des appareils de contrôle et de sécurité permettent de maintenir les ateliers toujours à la même température.





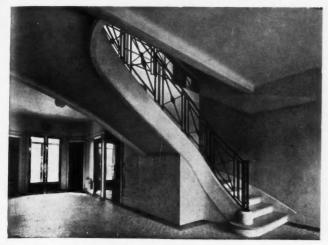






2" ETAGE

M. MONTEL, ARCHITECTE



ESCALIER D'ACCES AUX BUREAUX



BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR-DELÉGUE



BUREAU DES ACHATS



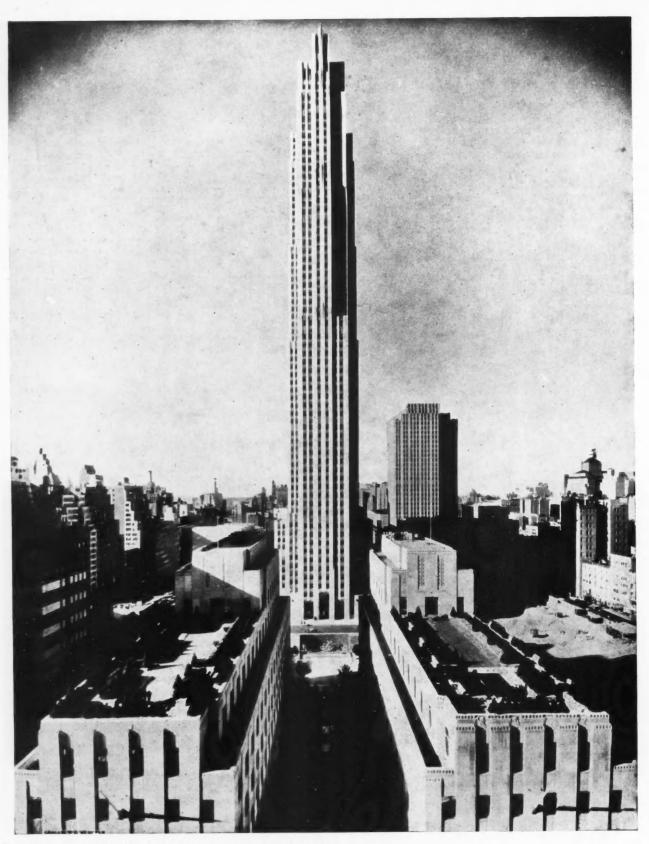
BUREAU DE DESSIN



ATELIER (QUAI DE DÉCHARGEMENT SURÉLEVÉ)



INTERIEUR D'UN ATELIER



LA CITE ROCKFELLER A NEW-YORK (YUE DANS L'AXE DE LA PROMENADE)

LE "CENTRE ROCKEFELLER" A NEW-YORK

par Dexter MORAND

Le centre Rockefeller occupe une surface de 12 acres et se trouve « Fifth Avenue, West 51st Street, Sixth Avenue, West 48th Street ».

Il se compose de douze bâtiments groupés autour d'une place centrale.

Les bâtiments déjà construits sont: 1) Bâtiment R. C. A.; 2) Théâtre du Centre; 3) le « Radio City Music Hall »; 4) le bâtiment R. K. O.; 5) « La Maison Française »; 6) le Bâtiment de l'Empire Britannique.

On se propose d'ajouter cinq autres bâtiments, dont un bâtiment de 9 étages, « Palazzo d'Italia », relié à « l'International Building » par un portique.

Il y a deux immeubles pour bureaux de 38 étages de 176 m. de haut chacun et un cinquième immeuble pour bureaux de 9 étages, relié au Music-Hall et mesurant 40 m. de haut. Un douzième site, destiné à l'Opéra, a été réservé en vue de prochains développements.

Les hauteurs et les surfaces des bâtiments construits sont les suivantes:

Théâtre du Centre: hauteur 40 mètres; surface au niveau du sol 3.300 m²; Radio Music-Hall: hauteur 40 mètres, surface au niveau du sol: 5.600 m²; Bâtiment R. K. O.: hauteur 135 m., surface au niveau du sol 1.000 m². La Maison Française et le Bâtiment du British Empire mesurent tous deux 28 m. de haut avec une surface au niveau du sol de 1.300 m² chacun.

Un escalier composé de deux volées de marches en granit mène à la « Plaza », laquelle est surbaissée de 6 mètres audessous du niveau de la rue. La « Sunken Plaza » (place en contre-bas est un espace ouvert de 40 m. par 30 m. de surface. Vis-à-vis du Grand Escalier se trouve la Fontaine de Prométhée conçue par le sculpteur américain Paul Manship. Elle a été exécutée en bronze et granit gris et la fontaine se détache sur un mur en granit rouge de Balmoral. Ceci peut se voir nettement depuis la « 5th Avenue ». La Promenade et la « Sunken Plaza » donnent un accès facile aux différents bâtiments en même temps qu'un espace large, aéré et ensoleillé.

De part et d'autre de la promenade se trouvent deux bâtiments de 6 étages, le « British Empire Building » et « La Maison Française ». Le « British Empire Building » est réservé pour la location par des compagnies de l'Empire Britannique. Il donne sur la Fifth Avenue et s'étend sur 60 m. de profondeur en formant l'angle de la « West 50th Street ».

Le bâtiment de la « Maison Française », qui forme l'angle de la 5th Avenue et de la « West 49th Street » est le pendant du premier bâtiment. Les façades de ces deux bâtiments sur la Fifth Avenue sont décorées chacune de quatre panneaux par le sculpteur américain R. P. Chambellan.

L'architecte paysagiste Ralph Hancock a aménagé un jardin sur la terrasse de chacun de ces bâtiments.

La partie dominante du projet, le « Bâtiment R. C. A. », a une façade d'environ 60 m. située sur la Sixth Avenue avec une profondeur de 170 m., une hauteur de 284 m. constituée par 70 étages, c'est l'immeuble commercial qui possède la plus vaste surface de plancher du monde entier.

A mesure qu'il s'élève, il s'amincit par une série de retraits pour devenir au sommet une tour. Les planchers de la tour ont une surface totale d'environ 3.000 m².

La terrasse de la tour sert d'observatoire au Rockefeller Centre. Cette terrasse fait une promenade de 60 m. de long sur 6 m. 50 de large, offrant, grâce à sa position élevée, une vue magnifique sur la ville et la campagne. L'entrée principale de ce bâtiment donne sur la « Rockefeller Plazza ». Cette entrée est décorée par de larges sculptures de Lee Lawrie. Le grand hall d'entrée sur la Plazza a été décoré par des artistes connus.

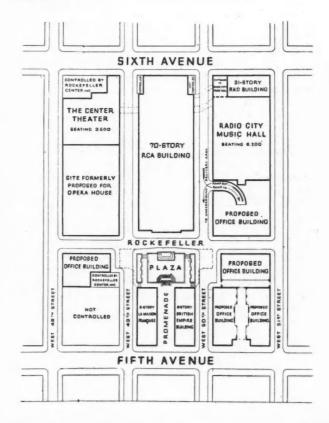
On évalue à 16.500 le nombre des locataires habitant l'immeuble; on a prévu pour les locaux la possibilité d'accès de 60.000 personnes par jour.

Il y a 75 ascenseurs-express de sûreté. Les plus rapides, bien que ne fonctionnant qu'entre le 29° et le 65° étages marchent à une allure de 400 m. par minute. L'un d'eux' marche à une vitesse de 450 m. par minute, parcourant la distance entre le rez-de-chaussée et le 65° étage en 39 secondes, ce qui le classe comme le plus rapide du monde. Un dispositif automatique, basé sur le principe de rayons lumineux électriques, assure la sécurité. Lorsqu'un voyageur entre ou sort de l'ascenseur, en interceptant le rayon lumineux venant d'un côté, il porte ombre sur des cellules photo-électriques placées vis-à-vis; ceci empêche automatiquement les portes de se refermer avant que le passage ne soit libre. Les trois étages du bas du « R. C. A. Building » servent principalement de salles d'exposition. Les 5 étages du haut sont aménagés pour l'observation, le repos et la récréation. Les National Broadcasting Companies occupent 10 étages de cet immeuble dont 35 studios.

L'« Auditorium Studio », au sixième étage 26 ×44 m. occupe en hauteur trois étages. Il contient un balcon pouvant loger 250 spectateurs et une scène demi circulaire pouvant contenir un orchestre de 100 exécutants. Un autre studio mesure 16 m. × 30 m., occupant 3 étages en hauteur. Il y a 8 autres studios de surfaces différentes mais de la même hauteur de deux étages.

Aucun des studios n'a de fenêtre. Un groupe de conditionnement de l'air, purifie, humecte, assèche l'air suivant la nécessité. On a résolu le problème de l'insonorisation des studios en les isolant de la structure du bâtiment. Plusieurs studios ont, dans leurs parois, des panneaux coulissants permettant de modifier l'acoustique.

Le Bâtiment « R. K. O. » est un immeuble de 31 étages. L'appartement, abritant également une salle de 3.500 places et les bureaux des principales compagnies de cinéma qui comportent un poste radiographique récepteur centralisé avec antenne unique pour les 1.200 haut-parleurs privés des locataires.





PETITE SALLE D'ENREGISTREMENT DE T. S. F.

Des détails sur le « Radio City Music Hall » ont déjà été publiés. C'est le plus grand théâtre du monde, contenant 6.000 places avec une surface de plancher de 54 ares, ce plancher étant large de 66 m. sur 90 m. de profondeur. Il est situé derrière le bâtiment « R. K. O. » à côté duquel se trouve une entrée de 19 m. sur l'Avenue principale, la « Fifth Avenue ». Ce vestibule qui mène au « Grand Foyer » mesure 46 m. de long et 20 m. de haut. Sur les murs s'élèvent des miroirs d'or jusqu'au plafond, c'est-à-dire jusqu'à une hauteur de trois étages. Un large escalier descend du foyer vers le grand salon immédiatement en dessous. Ce salon sert de salle de club public. Les murs sont ornés de fresques et de motifs décoratifs sculptés.

La particularité la plus remarquable de ce théâtre est l'immense arc de l'avant-scène dans la salle. Cet arc a 20 m. de haut, la ferme métallique qui le supporte pèse 300 tonnes. L'ouverture de l'avant-scène est masquée par un rideau, lequel est manœuvré par 13 moteurs, qui servent non seulement à le lever et l'abaisser, mais encore à le draper de toutes les façons voulues.

La scène mesure 48 m. sur 30 m. Elle est divisée en 3 parties de 23 m. de long par 5 m. de large qui peuvent être élevées au-dessus de la scène ou abaissées au sous-sol suivant un parcours vertical de 40 m. Il y a un plateau tournant de 16 m. de diamètre dont l'axe est au milieu de la scène.

Au-dessus de la scène, des rampes d'éclairage sont disposées sur 4 ponts roulants mus par des moteurs et longs de 34 m. 4 tours d'éclairage portatives ayant une capacité de 25 « spot lights » et lampes à arcs, chacune sont disposées de part et d'autre de la scène. D'autres éclairages sont aussi projetés de différents points de part et d'autre de la scène et au plafond.

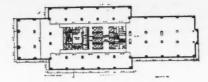
Des salles de déshabillage ont été aménagées pour 600 personnes. L'écran mesure 23 m. \times 13 m.

Parmi les faits qui se dégagent de cette construction extraordinaire, on remarque qu'elle a été exécutée en pleine crise grâce à des avances de capitaux considérables.

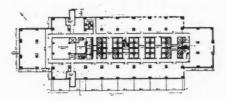
Les immeubles qu'on a démolis contenaient une population de 4.000 personnes; à leur place les 12 bâtiments du Rockefeller Centre pourront contenir une population journalière de 200.000 personnes. Le Rockefeller City Centre est destiné à des usages commerciaux; ses grandes surfaces lui permettent de loger des grosses corporations ou des petits magasins en ménageant toujours une grande surface vitrée. Il peut aussi servir pour installer des vitrines, des grands magasins, des salles de clubs ou d'exposition.

Ses installations techniques sont les suivantes: conditionnement de l'air, ascenseurs express, chauffage central à contrôle automatique avec radiateurs dissimulés, insonorisation.

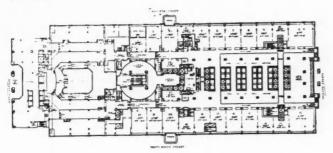
Pour la sécurité des piétons, on a prévu des passages souterrains, des voies et des trottoirs spéciaux pour la circulation de livraison et de service. 60° ETAGE



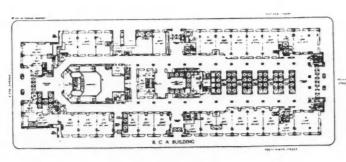
12º ÉTAGE

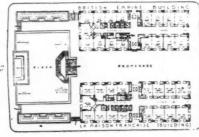


2" ETAGE









REZ-DE-CHAUSSÉE

BRITISM CHERE BUILDING

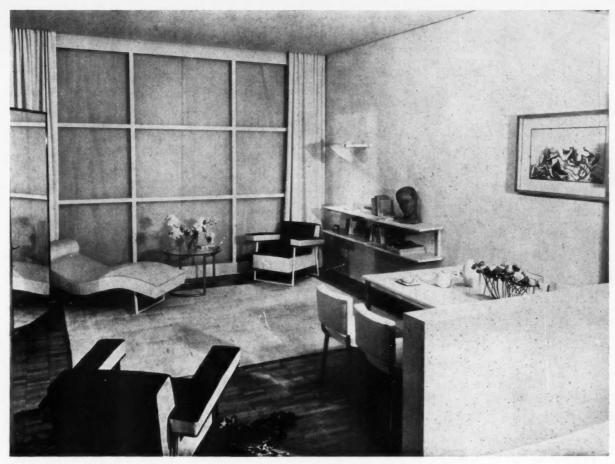
SOUS-SOL



RADIO-CITY MUSIC HALL: GRANDE SALLE DE CONCERTS



GRANDE SALLE D'ENREGISTREMENT DE T. S. F.



RENÉ DROUIN

Photo Georges Martin

SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS

Cette année, le Salon des Artistes Décorateurs présente, dans son ensemble, une amélioration sensible sur ceux de ces dernières années. Nous allons passer en revue, rapidement, les principaux ensembles et les meubles exposés.

André Arbus a composé une charmante chambre de jeune fille. Une toute petite pièce circulaire, aux parois jaunes, aux meubles en bois clair et parchemin, simples, aux formes pures. Absence voulue d'originalité. Un délicieux tissu de Paule Marrot encadre la fenêtre et couvre le lit (p. 72).

Le coin de fumoir de J. M. Rotschild reste pauvre et froid en dépit de la richesse des bois et l'exécution parfaite des meubles.

André Selmersheim reste un partisan convaincu du fameux « retour à l'artisanat », mais ne parvient pas à nous convain-

Maxime Old présente un boudoir qui est dans la bonne ligne des « Artistes Décorateurs ». De beaux matériaux, du bon travail, un désir sincère d'être à la page et d'assimiler le produit des efforts des artistes créateurs. Signalons dans ce stand une toile d'A. Malclès, d'un très bel effet décoratif, et les spirituelles terres cuites de Sébastien.

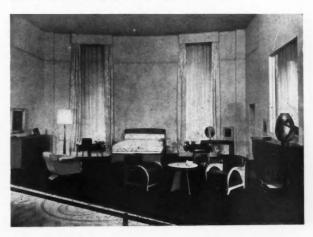
Pauvreté et tristesse se dégagent de la salle à manger de H. Rapin. Le stand paraît trop grand et trop vide; il manque de couleurs, de tapis, de tissus, de fleurs, de lumière... Les pièces exposées sont elles-mêmes des plus disparates.

Mme Renaudot présente un coin de boudoir; la stabilité de son secrétaire, tout en glaces, est peu rassurante; les formes plutôt agressives.

H. Kahn aborde, dans un cadre distingué, un problème d'actualité: le meuble de T .S. F.

Avec la collaboration de Raymond Subes, l'architecte Porteneuve, neveu du grand Ruhlmann, apporte des solutions intéressantes et neuves de mobilier métallique susceptible d'être fabriqué en série.

L. et M. Jallot parviennent à créer, dans leur chambre de jeune fille, l'ambiance appropriée, par les procédés désormais classiques: les bois très clairs, les murs, les tissus bleu pâle, les peaux blanches posées sur une souple moquette... Il y a un discret effort vers l'introduction de l'ornement dans le mobilier, et certains meubles sont assez heureux.



PORTENEUVE. Meubles en tôle



JEAN ROYERE



J. ADNET. (Edité par la Cie des Arts Français)



Photo Salaün SUZANNE GUIGUICHON

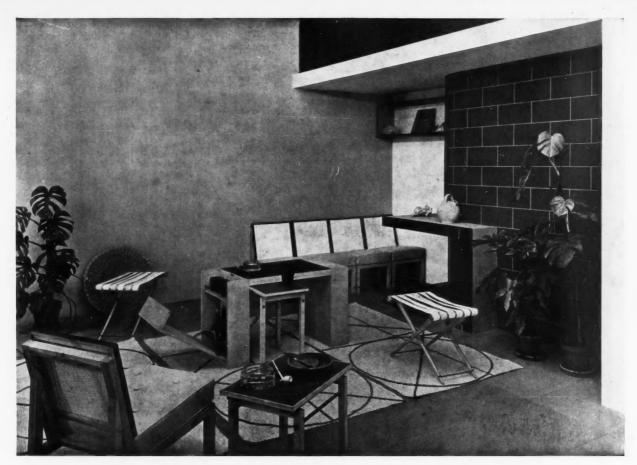
Photo Salaün



GEO



Photo Maywald E. KOHLMANN. (Edité per le STUDIUM-LOUVRE) Photo Jean Collas



MAURICE RIESTERER (Edité par PRIMAVERA)

Photo Jean Collas

Nous arrivons au cœur de ce Salon, aux grands magasins. L'ensemble réalisé par l'atelier Primavera est le coin le plus sympathique, la réussite la plus certaine de l'Exposition. Il y règne une fraîcheur, une sensibilité, une joie de vivre qui ne peuvent pas manquer de nous séduire, et malgré les réserves que l'on pourrait formuler, il convient de féliciter MIle Colette Gueden et ses collaboratrices de leur beau travail. Le petit ensemble dit: le déjeuner du matin, que nous devons plus particulièrement à Mme Mollenhauer-Gueden, mérite une mention spéciale. Et nous ne pouvons ne pas citer les céramiques de Prost, pleines de charme et d'esprit.

Dans la salle à manger de Kohlmann (Studium-Louvre), les tons froids dominent: le vert, le gris, le bleu... L'ensemble est homogène et harmonieux, d'une bonne tenue et d'un goût très sûr. Signalons les délicieuses peintures de Mme Max Vibert, les tissus et un beau tapis.

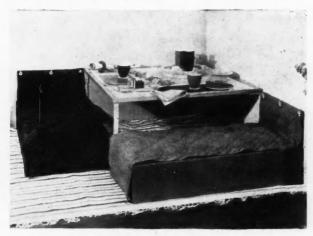
On retrouve, dans les deux pièces de Maurice Riesterer (Primavera), un peu de cette jeunesse que nous avons tant aimée dans l'ensemble présenté par Colette Gueden. Mais ici, nous sommes à l'intérieur de la maison; l'harmonie des tons est plus sobre, les contrastes moins violents; l'ambiance est reposante.

J. J. Adnet s'adresse à une autre clientèle; nous le félicitons d'avoir néanmoins tenté de rester simple, sobre, raisonnable. Notons une courageuse introduction de la couleur, encore qu'à notre avis, le choix des tons ne soit pas toujours parfaitement heureux. (Nous regrettons notamment la moquette mauve du sol).

Suzanne Guiguichon nous propose des meubles d'une conception très saine, robustes, simples. La recherche inventive réside dans la disposition du plan (buffet en épi).

Ayant abandonné les simples meubles en chêne, René Gabriel s'engage dans la voie du tube chromé et du mobilier dit de luxe; nous le regrettons sincèrement.

Le coin de bureau de Ph. Petit est une discrète et heureuse harmonie bleu, blanc et beige; les meubles eux-mêmes ne sont pas d'une grande originalité ni d'un très grand intérêt.



M. T. MOLLENHAUER (édité par PRIMAVERA)



COLETTE GUEDEN (édité par PRIMAVERA)

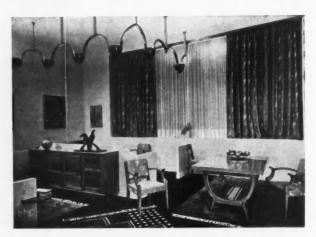


CLAUDE SALVY. Le boudoir blanc de Rosalinde.



ANDRE ARBUS

Photo L. Lorelle



PRINTZ

L'ensemble d'Eugène Printz est, cette année, particulièrement important. Il marque le désir d'introduire, dans un intérieur conçu dans l'esprit habituel des salons, une note plus libre, un peu de fantaisie. Nous ne pouvons pas dire que l'effet obtenu soi, séduisant. Les formes trop cherchées fatiguent déjà aujourd'hui; demain, elles nous paraîtront aussi insupportables que les meubles démodés d'avant-guerre.

Maurice Barret expose un détail d'une classe de maternelle de « l'école nouvelle » qu'il préconise; nous en avons donné un aperçu dans notre dernier numéro, consacré précisément aux nouvelles constructions scolaires. Le « boudoir blanc pour Rosalinde » de Mme Claude Salvy serait mieux à sa place dans la manifestation organisée par Waldemar George à la galerie d'Art et Industrie, dont on trouvera le compte-rendu plus loin. Si nous ne pouvons pas accepter la tendance à laquelle s'apparente cet ensemble, nous devons reconnaître qu'il a été réalisé avec beaucoup de finesse et d'esprit, et qu'il n'est pas dépourvu de charme. Notons l'heureuse collaboration du décorateur et du peintre (Mme Madeleine Luka), et aussi une amusante idée de table.

René Drouin fait preuve d'une grande finesse et d'un effort méritoire de solutions ingénieuses et pratiques. Sa pièce est d'une discrétion extrême, peut-être excessive; mais l'ensemble est clair, de bon goût, bien compris (p. 69).

M. Géo a installé, comme d'habitude, le restaurant; nous avons apprécié le confort de ses sièges en rotin qui nous changent agréablement du tube chromé. Une salle de bains-boudoir, installée également par M. Géo, met en valeur la beauté des briques, pavés et dalles de verre de Dindeleux.

Les lignes nettes, les formes géométriques du cabinet de travail de M. Jean Royère indiquent une ferme volonté de ne pas abdiquer devant la réaction qui se dessine dans la décoration contemporaine pour un retour vers des formes qualifiées de « plus humaines ». Royère, au lieu d'abandonner une formule vivement attaquée, s'efforce de l'améliorer, de la rendre moins brutale et moins froide, par un large emploi de bois apparents, de tissus décorés, de la couleur.

Comme R. Gabriel, Louis Sognot semble vouloir abandonner son ancienne formule pour suivre une mode qui n'est même plus celle du jour... Ses meubles, exécutés avec soin et avec une grande richesse, ne révèlent ni une intention d'originalité, ni même une conviction. Nous le regrettons sincèrement, car nous avions le droit d'attendre autre chose de l'artiste qu'est Louis Sognot.

Michel Dufet s'est acquitté très honorablement de la tâche ingrate de présenter des papiers peints.

La pièce de séjour d'Albert Guénot montre une volonté de retour vers une conception plus virile de la décoration en général et du mobilier en particulier. Une large place est faite au bois, cette matière éternellement « moderne », sous son aspect naturel, qui est aussi le plus beau; la couleur réapparaît. Moins réussi est le désir de suivre la mode dans un autre domaine: la réintroduction de l'ornementation sculptée, dont on a tendance à abuser, pour « bien faire ».

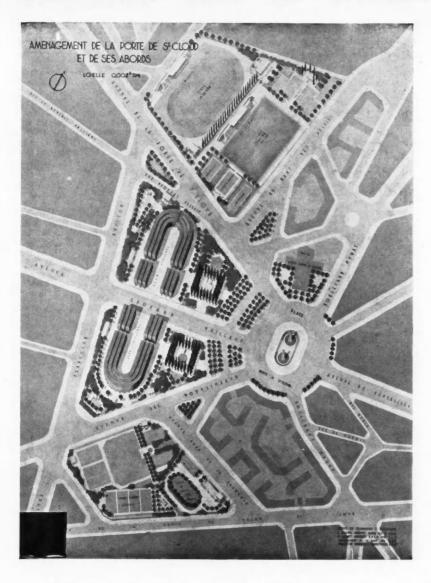
Bobermann a conçu un ensemble pour le bridge, en aluminium alumilité, d'une esthétique assez discutable. Le meuble d'appui de Robert Pinchon prouve une fois de plus les riches possibilités décoratives de la céramique. La pièce de M. Székely a dû échapper à l'attention du Comité d'admission. Enfin, Gaston Sebilleau et Ch. Dudouvt veulent nous conquérir à l'ornementation artisanale par leurs meubles sculptés, lourds, brutalement décorés.

P. VAGO.



WILFRID PROST

L'URBANISME DANS LES DIFFÉRENTS SALONS DE 1936



PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA PORTE DE SAINT-CLOUD (Salon des Urbanistes)

L'aménagement prévu ne constitue pas une place, bien qu'il semble que ce soit le but recherché.

Une circulation giratoire logique a été prévue. Nous y trouvons un square avec emplacement pour jeux violents, trois stades, une fontaine décorative et une église.

L'ensemble est déchiqueté.

On peut critiquer également la construction d'un édifice consacré au culte en un endroit où une bruyante circulation ne fera que s'accroître.

Le programme était très difficile à résoudre masi la solution ne paraît pas en avoir été complètement trouvée.

L'Urbanisme prend chaque jour une importance plus grande' ce qui se traduit par des envois de plus en plus nombreux aux différents Salons.

Nous examinerons successivement ceux présentés cette année au 5^{me} Salon des Urbanistes, au Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, au Salon des Artistes Français, au Salon des Artistes Décorateurs.

5me SALON DES URBANISTES

Ce Salon, réservé uniquement aux productions urbanistiques, est une émanation de la Société Française des Urbanistes. Il est présenté, comme chaque année, dans le Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, au premier étage, au pourtour de la Rotonde centrale.

Nous sommes heureux que ce Salon permette de montrer au grand public, presque par surprise, car il est intercalé sur le parcours rationnel de la visite des salles de peinture et de sculpture, des applications pratiques de l'Urbanisme.

Les transformations si profondes et si rapides que subissent aujourd'hui les groupements humains ont fait sentir à nombre d'esprits réfléchis tout l'intérêt qu'il y avait à les organiser et à les diriger suivant un programme déterminé, bonifiant ce qui, déjà, existe, et prévoyant largement les besoins et les nécessités futures.

Les Urbanistes qui furent les pionniers de ces idées en France commencent à voir leurs efforts aboutir.

Nous examinerons d'abord les envois d'organismes officiels et, en premier lieu, celui de la Ville de Paris.

En 1861 fut décidée la création d'un boulevard circulaire longeant l'enceinte fortifiée de Paris. Ce projet se réalise seulement aujourd'hui, car il a été rendu possible par le dérasement des fortifications.

Des maquettes nous montrent les solutions adoptées en deux de ses points particulièrement fréquentés: Porte de la Villette et Porte Champerret. Une perspective, assez ingénieusement présentée, montre un passage souterrain pour voitures en cours de construction à la Porte Maillot, établi au-dessus d'une double voie du Métropolitain.

Intéressante au point de vue de la construction qu'elle révèle, cette perspective ne permet malheureusement pas de pouvoir juger ce passage en fonction du plan d'ensemble de la nouvelle place, lequel n'est pas présenté.

La Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité présente une carte de la production et de la distribution de l'énergie électrique dans la région Parisienne (1).

Le Département de la Seine présente une maquette très évocatrice du parc de Sceaux.

Cet admirable ensemble a été fort heureusement sauvé des tentatives de lotissement dont il a été menacé. La composition utilise le plus heureusement les dénivellations du terrain.

Nous y retrouvons le Pavillon du Hanovre réédifié au point culminant d'où se découvrent de belles perspectives sur les pelouses et les bassins. La restauration de ce splendide parc devenu public aura pour logique

conséquence la création, en cette partie de banlieue sud de Paris, d'une zone résidentielle particulièrement agréable. Le Département de Seine-et-Oise expose la perspective d'un stade olym-

Le Département de Seine-et-Oise expose la perspective d'un stade olympique projeté sur un terrain desservi par les routes nationales n° 10 et de la Patte d'Oie, à proximité de la voie ferrée.

Ce stade, prévu pour y présenter les manifestations olympiques qui auront lieu à l'occasion de l'Exposition de 1937, doit abriter environ 100.000 spectateurs.

Si les accès de ce terrain sont commodes, sa superficie semble, par contre, insuffisante.

En effet, les services et annexes d'un tel ensemble sont très importants, particulièrement les parcs à voitures qui doivent être très vastes et le plus rapprochés possible du stade proprement dit.

⁽¹⁾ Cette carte sera produite dans notre prochain numéro, consacré à l'Electricité.

Le Département du Rhône présente les projets des deux premiers lauréats

du concours ouvert pour le parc de Parilly.

Ce projet fait partie d'un plan d'ensemble d'aménagement du département du Rhône, dans lequel sont prévus une large ossature d'autostrade et un magnifique boulevard de ceinture autour de Lyon, sur lesquels se trouvent une série de places et de parcs.

M. Agache présente la remodélation et l'aménagement de la ville d'Or-

Celle-ci a son agglomération principale au nord de la Loire alors que son extension se produit surtout au-delà de la rive sud du fleuve.

L'établissement de nouvelles avenues nord-sud assurent de larges entrées dans la ville et une avenue transversale est-ouest utilise des routes et boulevards existents.

Des voies d'évitement décongestionneront l'agglomération centrale du trafic accéléré qui, actuellement, la traverse.

Des aménagements heureux autour de la cathédrale et de plusieurs édifices intéressants mettront en valeur les richesses artistiques de la ville, en outre la création d'espaces libres arborisés la rendront plus saine et plus agréable.

M. Allenet expose un abri type pour la protection civile contre les attaques aériennes.

Le volume extérieur formé de deux paraboloïdes de révolution superposés, certainement déterminés par le calcul, donne une impression de résistance très grande, prouvant une fois de plus la corrélation qui existe entre les solutions mathématiques et l'esthétique.

M. Bardet nous présente une partie de son importante étude sur l'urbanisme de la Rome moderne qui a été couronnée par l'Institut d'Urbanisme. Cette belle étude, qui doit être publiée prochainement, constituera un document d'urbanisme des plus intéressants.

M. Beaudouin expose une étude de la propriété «Kar-el-Melek» à Chemrane pour y installer la résidence d'été de la Légation de France à Téhéran.

Les jardins, décorés de bassins, sont d'un joli dessin dont la composition

relève bien de l'admirable conception orientale des jardins. La ville de Tunis a ouvert un concours pour l'aménagement de son quartier de la Hara. MM. Camelot et Herbe exposent le projet qu'ils y ont

L'envoi de M. Henri Vermeil traite le même sujet en s'inspirant moins du caractère indigène.

MM. Danger et Brice nous montrent un aménagement agréable du Do-

maine Royal de Milocer (Yougoslavie).

M. Dervaux, le très actif président de la Société Française des Urba-nistes et l'animateur de son Salon annuel, présente un projet de la station balnéaire et touristique de Barbezan (Haute-Garonne).

M. Hardy présente fort agréablement un relevé des Fouilles de Chapour en Iran.

M. Daniel Letrosne expose un projet d'abattoir et une station de traite ment des immondices pour la ville d'Aix-les-Bains.

Malette présente une étude intéressante concernant les travaux d'assainissement dans les Marais Pontins (Italie). Il s'agit d'une plaine à peine plus élevée que le niveau de la mer, bordée d'une part par des montagnes y déversant l'eau de ses torrents et, d'autre part, par une ligne de dunes latérales barrant l'écoulement des eaux vers la mer.

Nous y voyons les canaux d'assèchement et d'irrigation ainsi que les routes nouvelles et les deux principales villes de Littoria et Sabaudia entièrement neuves.

Ces travaux constituent une magistrale réalisation d'un ensemble urbanistique mûrement étudié et exécuté dans des délais records.

MM. Masson-Detourbet et Tambute présentent un aménagement de la

Place de la Concorde en vue de fêtes populaires.

M. Sebille présente le projet d'une avenue de la « Révolution Française » qu' relierait la Place de la Bastille à la Place de la Nation et deviendrait l'avenue des Champs-Elysées de l'est de Paris. Ce projet a été publié dans le dernier numéro de «l'Architecture d'Aujourd'hui », page 93.

SALON DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS

MM. Letrosne et Chevalier présentent un projet très important pour l'aérogare du Bourget.

MM. Zaccagnino et Godard exposent un ensemble d'immeubles à Saint-Cloud, dont on peut regretter que les cours intérieures ne s'ouvrent pas sur les jardins qui les entourent.

Le pont de Brivezac, de M. Brachet, traité en ciment armé, comporte une seule arche qui se lie de façon heureuse aux culées.

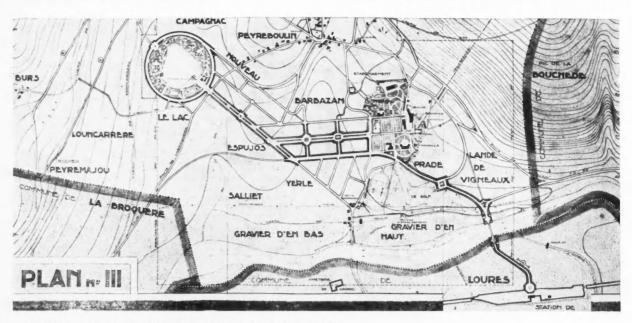
SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

M. Ali Tur expose les très nombreuses et importantes constructions dont le Ministère des Colonies lui a confié la direction à la Guadeloupe.

Ces dernières ayant déjà été présentées dans le numéro 3 de « l'Archi-

tecture d'Aujourd'hui», nous n'y reviendrons pas. Cependant, nous exprimons le vœu que soit établie, au plus tôt, une étude d'urbanisme d'ensemble de ces îles, comportant l'aménagement et l'extension de chaque ville et village, l'étude des services routiers et autres les reliant entre eux, ainsi que les règlements devant présider à leur développement.

La réalisation de cette belle œuvre, qui serait, hélas! facilitée par l'anéantissement résultant du terrible cyclone de 1929, honorerait grandement le Gouvernement de la Colonie. Ce serait, d'autre part, une juste réparation à la douloureuse épreuve subie par ces Français d'outre-mer.

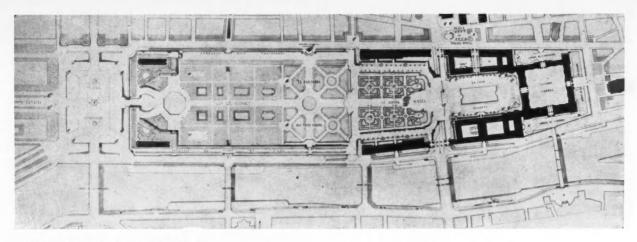


STATION BALNÉAIRE ET TOURISTIQUE DE BARBAZAN (HAUTE-GARONNE) PROJET DE M. DERVAUX (Salon des Urbanistes)

Dans le village proprement dit, inutilisable, seule une amélioration d'hygiène est envisagée. Le parc des bains se trouvant actuellement à environ 1.500 mètres du village, c'est autour de ce parc qu'est prévu le développement de l'agglomération balnéaire nouvelle. Le village actuel ne sera plus, dans l'avenir, qu'un but de promenades intéressantes avec ses larges horizons permettant en particulier de découvrir St-Bertrand-de-Comminges.

Une très heureuse disposition est la création d'une belle route de promenade et de sports faisant le tour du lac très poissonneux qui se trouve à environ un kilomètre. C'est entre ce lac et la station balnéaire que, tout naturellement, se placeront les futures maisons de résidence thermale. Il a été très judicieusement évité, dans ce projet, de rapprocher le village nouveau de la rivière, lequelle est un torrent qui, par ses débordements, envahit chaque année les terrains environnants.

Enfin, un nouveau pont permettra de franchir la Garonne aussitôt après la sortie de la Gare et conduira par une belle route de un kilomètre au parc balnéaire, évitant ainsi de faire un parcours qui, actuellement, est de trois kilomètres en empruntant les voies existantes. Un téléférique, partant de la station balnéaire même, permettra d'atteindre à 700 mètres d'altitude un belvédère d'où l'on découvrira un panorama admirable.



AMÉNAGEMENT DU JARDIN DES TUILERIES PROJET DE M. FLANDRIN (Salon des Artistes Français)

Le tracé de ces jardins est remanié pour le ramener à l'esprit de la primitive conception de Le Nôtre.

Le Square du Carrousel est dégagé pour permettre la continuation de la grande perspective centrale jusqu'à l'entrée du Palais du Louvre.

Un premier passage souterrain pour voitures est établi du Pont des Pyramides au Pont Royal. Un second est établi au Pont de Solférino. Un troisième dans le prolongement de la rue de Castiglione. Place de la Concorde, des passages à deux niveaux seraient établis. Bien qu'en cet endroit la solution ne paraît pas satisfaisante, nous estimons que la réalisation d'un tel projet est des plus souhaitables. Il établirait l'unité des splendides Jardins des Tuileries, en y créant une zone de quiétude et de beauté incomparables.

M^{me} Zippert-Philippe a fait une très belle étude du plan d'aménagement, d'embellissement et extension d'Angers. Elle a fort bien résolu cette délicate tâche. Elle ne prévoit, pour le futur, qu'une faible augmentation de la population actuelle qui est de 85.000 âmes. Elle a déplacé, en amont de la Maine, les encombrantes installations actuelles du port pour les placer près des vastes espaces raccordés aux voies ferrées qui deviendront dans l'avenir une zone industrielle.

Les voies de pénétration sont améliorées et des boulevards circulaires créent des routes d'évitement fort utiles. Les places publiques sont développées et des placettes nouvelles prévues pour parquer les autos.

L'aménagement des casernes, qui doivent être désaffectées, ainsi que des établissements industriels, qui émigreront dans la banlieue, est heureusement résolu.

Pour le développement de la ville, des quartiers ouvriers aérés et ensoleillés sont prévus auprès de chaque zone industrielle. De nouvelles zones résidentielles sont heureusement projetées.

Les accès de la Loire, à la Maine et à la Mayenne, centres naturels d'attractions, sont aménagés dans un esprit régional.

Une perspective aérienne de la ville, rendue à l'aquarelle, est particulièrement attrayante.

Une étude fort attachante de M. Flandrin cherche à supprimer toute coupure visible de circulation des voitures au travers des jardins des Tui-

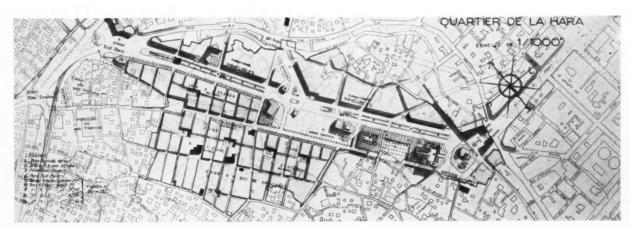
Nous souhaitons que la ville de Paris prenne en considération ce projet et en poursuive l'étude.

SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS

Peu de chose se rapporte à l'urbanisme dans ce Salon, si ce n'est l'étude présentée par MM. Niermans Frères, concernant la place de dégageant du nouvel hôtel de ville d'Alger.

Cette place est aménagée de telle façon qu'elle permet aux voitures un abord facile au Palais Municipal et au parc d'attente établi souterrainement.

E. L. VIRET.



VILLE DE TUNIS. AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA HARA PROJET DE MM. CAMELOT ET HERBE (Salon des Urbanistes)

Photos Sully

On y reconnaît le désir d'établir l'artère de 35 m. de largeur devant relier la Porte de France à la Place Sidi Baïa en respectant et ménageant

les lieux saints et les plantations existantes. Cette avenue servirait de séparation entre la ville européenne et la ville indigène.

La Mosquée El Mahras, dégagée, formerait fond à l'avenue de France et deviendrait le centre d'une circulation giratoire établie autour de la place du Cardinal Lavigerie.

Enfin, la création d'une nouvelle place Sidi Baïa marquerait le départ de la Grande Avenue.

Le quartier indigène serait, pour son recasement, maintenu dans sa tradition esthétique, tout en respectant les principes de l'hygiène moderne. Il se composerait d'ilots réservant des zones d'air et de verdure continues.

CONCOURS DU PARC DE PARILLY

(OUVERT PAR LE DÉPARTEMENT DU RHONE)

Le Parc de Parilly sera créé sur des terrains d'une superficie de 209 hectares bordés au nord par une colline dominant l'ensemble.

Le projet de MM. BELLEMAIN, FAUQUE, SCHLIENGER, WARNERY et GUILLAUME est extrêmement intéressant.

Dans la partie haute du Nord, la ZONE CALME réservée aux promeneurs jouissant de la vue de la corniche avec routes autos, chemins piétons, cavaliers, piste cyclable.

Zone éducative pour les enfants avec jardins des oiseaux, des abeilles, des fleurs et des fruits; préapprentissage.

Zone des mères, bien isolées avec leurs tout-petits.

Jardin alpestre, clairière des Fêtes champêtres.

Toutes ces zones dominant et profitant de l'animation de la ZONE DES SPORTS ET DES ÉBATS située dans la partie basse le long du lac.

Les ébats des enfants et des adultes se faisant dans la grande pelouse, coupée de bosquets pour le repos; ces ébats auront lieu en tenue sportive grâce aux déshabilloirs et aux douches pour 1.500 à 2.000 personnes.

PISCINE GRENOUILLERE pour 1.000 personnes faisant partie d'un important ensemble sportif avec terrains de football et de rugby, stade, hockey, club de tennis.



PAUL BELLEMAIN, FAUQUE, SCHLIENGER, WARNERY, ARCHITECTES GUILLAUME, HORTICULTEUR

Les auteurs ont cherché à créer un vaste ensemble de détente, de jeux et de sports. Ils ont parfaitement traité les liaisons des différentes parcelles contigués au terrain principal, réalisant une composition cohérente malgré les destinations très diverses des différentes zones citées ci-dessus.

Les voies d'accès de la Ville et leur prolongement dans le Parc sont bien étudiés. Les portes d'entrée monumentales sont bien traitées. La destination de chaque zone est parfaitement exprimée.

Le projet de M. LAPRADE comporte d'importantes parties boisées qui éviteraient, en été, l'inconvénient des pelouses desséchées et réduiraient les dépenses d'entretien.

On y trouve une recherche de paysages décoratifs enrichis de motifs d'architecture jetés dans une nature presque vierge.

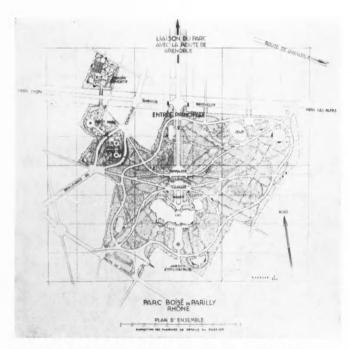
Nous retrouvons dans ce projet également une large promenade en corniche épousent le crête de la colline dominante, de laquelle se pourrait découvrir la chaîne des Alpes au-dessus de frondaisons placées pour former écran devant les usines et lotissements environnants.

Nous retrouvons également ingénieusement groupées les différentes zones décrites dans le projet précédent, dont l'ensemble compose un parc bien moderne qui pourra assurer à la fois le repos et les distractions physiques et intellectuelles au plein air.



ALBERT LAPRADE, ARCHITECTE

Le projet de MM. Tony Garnier et Guy Ottin est composé sur un axe central nord-sud offrant des perspectives rectilignes traitées à la française. Celles-ci sont reliées au parc par des allées transversales au tracé sinueux.



TONY GARNIER, ARCHITECTE ET GUY OTTIN, PAYSAGISTE

La conjugaison d'éléments de parc style second empire avec le style géométrique des jardins du grand siècle ne semble pas s'harmoniser. D'autre part, l'entrée principale est composée sur une avenue reliant le parc à la route de Grenoble alors qu'elle serait préférablement placée à l'arrivée de la voie permettant le plus court accès à Lyon.

E. L. VIRET.

UNION POUR L'ART

MEMBRES FONDATEURS: ABBAL - Pol ABRAHAM - Eugène BEAUDOUIN - André BLOC - BONNARD - BRAQUE - Urbain CASSAN CASSANDRE - Pierre CHAREAU - CSAKY - Myriem CUTTOLI - Jacques DEBAT-PONSAN - Jean DEMARET - André DERAIN - Charles DESPIAU Raoul DUFY - DUNOYER DE SEGONZAC - Roger EXPERT - Louis FAURE-DUJARRIC - Tony GARNIER - Jacques GUILBERT - André HERMANT Roger HUMMEL - Pierre JEANNERET - Francis JOURDAIN - Albert LAPRADE - LAURENS - LE CORBUSIER - Fernand LÉGER - André LHOTE Jacques LIPCHITZ - Marcel LODS - Jean LURÇAT - Louis MADELINE - A. MAILLOL - Robert MALLET-STEVENS - J.-B. MATHON - Henri MATISSE - Henri PACON - Charles PEIGNOT - Auguste PERRET - P. PICASSO - G. H. PINGUSSON Michel ROUX-SPITZ - Charles SICLIS - Paul SIRVIN - Pierre VAGO - Jacques VIENOT - VUILLARD - O. ZADKINE

Le 17 Juin 1936 a vu se sceller en une « UNION POUR L'ART » l'entente des artistes: Architectes, Peintres, Sculpteurs, Décorateurs, appelées malheureusement trop rarement à collaborer. Les plus éminents d'entre eux étaient présents pour la plupart. Ceux qui en avaient été empêchés avaient affirmé par lettre leur esprit de solidarité.

Voici un extrait du procès-verbal de cette importante réunion qui se tint au Grand-Palais:

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents: MM. Pol ABRAHAM, André BLOC, Urbain CASSAN, Pierre CHAREAU, Jacques DEBAT-PON-SAN, Charles DESPIAU, Roger EXPERT, André HERMANT, Pierre JEANNERET, LE CORBUSIER, Fernand LEGER, André LHOTE, LIPCHITZ, Marcel LODS, Aristide MAILLOL, Henri MATISSE, Auguste PERRET, Charles SICLIS, Pierre SIRVIN, Pierre VAGO, O. ZADKINE, Mmes CUTTOLI, Marie DORMOY et Pierre DU COLOMBIER.

Excusés: CSAKY, Jean DEMARET, Félix DUMAIL, Raoul DUFY, Louis FAURE-DUJARRIC, Jacques GUILBERT, Roger HUMMEL, Albert LAPRADE, Rob. MALLET-STEVENS, Henri PACON, Michel ROUX-SPITZ.

La séance s'est ouverte sous la présidence de M. André BLOC, Directeur de l'Architecture d'Aujourd'hui, à 18 heures., M. BLOC expose tout d'abord les buts poursuivis par la nouvelle association et pour lesquels il a déjà reçu de nombreux encouragements. Il sollicite ensuite les observations et suggestions des personnes présentes pour essayer de mettre au point un plan d'action.

EXPOSÉ DE M. ANDRÉ BLOC

La présence ici même d'artistes qui se sont illustrés dans des domaines très différents, montre que vous portez quelque intérêt au principe d'une collaboration entre tous les artistes créateurs, qu'ils soient architectes, peintres, sculpteurs ou décorateurs. Ce sera l'objet même de l'activité du groupement que je vous propose aujourd'hui de fonder.

Comme vous le savez, beaucoup d'architectes ont su rompre avec les méthodes académiques et continuer la véritable tradition, non pas en reprenant les vieilles formules, non pas en adaptant les formes anciennes aux besoins nouveaux, mais en traitant le problème dans toute son ampleur. Avec l'acier, avec le béton, ils ne pouvaient pas continuer à conserver les formes découlant de la construction en pierre. Ils ont compris qu'il ne pouvait y avoir de véritable architecture en dehors de l'affirmation du système constructif. Ils ont préféré des formes franches, des surfaces dépouillées aux compositions des soi-disant traditionalistes. Ils ont accompli une première tâche urgente.

Les peintres, les sculpteurs ont eu à souffrir de cette période d'adaptation pendant laquelle il n'a pour ainsi dire pas été fait appel à eux. Pourtant, je connais peu d'architectes dignes de ce nom qui, en aucune circonstance, n'aient songé à faire concourir d'autres artistes. Lorsqu'ils ont pu le faire effectivement, ils ont trop souvent adapté de la peinture et de la sculpture à leur architecture. Il eût fallu au contraire construire en pensant à associer intimement les autres arts.

Le problème que nous proposons à votre activité est un des plus difficiles. Certains craignent qu'il soit trop tôt pour le poser. Nous avons pensé au contraire, que rien ne s'opposait à ce qu'il soit immédiatement abordé.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'ajouter à tout prix et de n'importe quelle façon, la peinture et la sculpture dans les constructions modernes. Tous les artistes comprenant que l'architecte doit rester le maître de l'œuvre. Il en porte toute la responsabilité. C'est à lui de choisir les collaborateurs, peintres ou sculpteurs qui paraissent devoir le mieux s'adapter à ses conceptions.

Des questions vont être immédiatement soulevées. Comment introduire la sculpture qui, jusqu'à présent, s'effectue dans la pierre, dans les constructions actuelles qui, la plupart du temps, s'édifient en béton ou en fer? Vous aurez à en discuter.

Vous aurez aussi à établir la place que peut occuper la peinture murale dans l'habitation, dans les constructions municipales et les bâtiments de l'Etat. Cette peinture murale doit posséder des qualités particulières. Elle peut être excellente en elle-même, tout en restant mal appropriée à l'architecture. Selon une expression courante, la fresque ne doit pas « trouer » le mur et les peintres qui, par suite des circonstances, pratiquent surtout la peinture de chevalet, devront l'adapter lorsque de grands espaces pourront enfin leur être proposés.

Le nouveau groupement aura pour tâche immédiate d'agir auprès de ceux qui font construire, pour obtenir que les crédits ne soient pas limités strictement aux dépenses de construction. La construction rationnelle permet de réaliser d'importantes économies. Il suffirait d'en affecter une faible partie aux arts muraux, pour que les artistes puissent être appelés dans d'assez nombreuses circonstances.

Pour éviter d'aller à un échec, il convient de fixer, dès le départ, le principe d'une sélection rigoureuse des membres de l'Association.

Contrairement aux sociétés démagogiques qui ouvrent largement leurs portes, « l'Union pour l'Art » devra se montrer très réservée dans les admissions et implacable dans les jurys. Il ne s'agit pas de créer une société chargée d'assurer du travail aux artistes chômeurs, mais d'établir une harmonie féconde entre des arts qui s'ignorent trop souvent.

C'est dans ce sens qu'ont été rédigés les statuts de l'Union pour l'Art où, pour devenir membre actif, il faudra être présenté par cinq parrains. De cette façon, la société pourra se développer sans constituer une chapelle de privilégiés inamovibles, en même temps elle évitera de dégénérer par l'admission de nouveaux membres ne répondant qu'imparfaitement aux préoccupations des fondateurs.

Si vous estimez que la têche proposée vaut d'être entreprise, nous déclarerons la société constituée et nous vous proposerons immédiatement un programme d'activité.

Après une discussion à laquelle prirent part MM. CASSAN, LE CORBUSIER, LIPSCHITZ, André LHOTE, Auguste PER-RET, SIRVIN et ZADKINE, on convient qu'il y a lieu de créer une union étroite entre les architectes et les autres artistes.

M. BLOC constatant que tout le monde est d'accord sur le but à poursuivre, propose deux expériences:

I) Une première démonstration dans le cadre de l'Exposition de l'Habitation dans une vaste salle mise obligeamment à la disposition du Groupement par M. Paul BRETON, Commissaire Général du Salon des Arts Ménagers.

2) Une manifestation à l'Exposition de 1937.

A ce propos, M. Pierre DU COLOMBIER, Membre du Comité de Presse fait remarquer qu'il est absolument inutile de compter sur des subventions de l'Etat, et que d'autre part, l'Etat s'est toujours chargé de choisir directement les artistes sans en référer aux architectes et sans prendre contact avec aucun groupement artistique.

M. ZADKINE propose de faire en dehors de l'Exposition de 1937 une démonstration importante, où tous les artistes de premier plan qui n'ont pas été invités à collaborer à l'Exposition de 1937 pourraient se manifester.

Ce projet semble intéresser les personnes présentes. M. BLOC estime cependant qu'il serait logique de demander d'abord l'accueil à l'Exposition de 1937, pensant qu'une manifestation artistique de qualité réalisée même à petite échelle au sein de l'Exposition de 1937 pourrait servir le prestige de l'art français.

Le principe de la démonstration collective au moment de l'Exposition de 1937 paraissant adopté, M. BLOC demande si le nom de « CERCLE DES ARTS » proposé pour l'Association recueille tous les suffrages. Quelques observations sont faites à ce sujet et à la suite de différentes propositions, le titre UNION POUR L'ART proposé par M. Auguste PERRET est définitivement adopté.

M. BLOC, propose ensuite de procéder à l'élection d'un Bureau provisoire pour permettre à l'Association de commencer ses travaux.

Sont élus à l'unanimité:

Président: Auguste PERRET, Architecte.

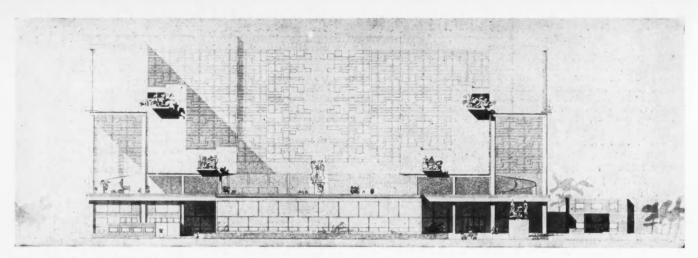
Vice-Présidents: Henri MATISSE, Peintre; Aristide MAIL-LOL, Sculpteur; LE CORBUSIER, Architecte.

Secrétaires Généraux: André BLOC, Directeur de l'Architecture d'Aujourd'hui; Pierre VAGO, Architecte.

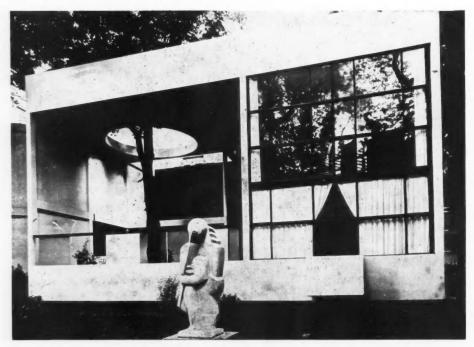
Secrétaires-Adjoints: O. ZADKINE, Sculpteur; André LHOTE, Peintre.

Trésorier: André HERMANT, Architecte.

Contrôleurs aux Comptes: J. DEBAT-PONSAN, Architecte; Fernand LEGER, Peintre.



CONCOURS DES MUSÉES (EXPOSITION DE 1937). PROJET DE LE CORBUSIER. FAÇADE



PAVILLON DE L'ESPRIT NOUVEAU. SCULPTURE DE LIPSCHITZ

Les architectes qui ont le plus farouchement défendu la sobriété, les murs nus, les belles matières, qui ont chassé le staff et l'ornementation systématique, n'ont jamais entendu condamner reintres et sculpteurs à l'inactivité. Ils ont voulu rompre avec des procédés de décoration périmés, mais ils se réservent bien de faire appel à la collaboration des artistes, chaque fois qu'on leur en laissera la possibilité.





UNION POUR L'ART



Depuis le célèbre Théâtre des Champs-Elysées, où l'heureuse collaboration d'un grand architecte avec un grand sculpteur et d'excellents peintres ont permis une œuvre complète, on ne trouve plus d'exemple aussi caractéristique...

Quand Bourdelle eut l'imprudence de vouloir être à la fois l'architecte et le sculpteur, il fut inférieur à luimême, témoin le monument à la gloire du Polonais Mickiewicz.



PEINTURE MURALE DE FERNAND LÉGER





TAPISSERIE DE JEAN LURÇAT

Photo Blondy



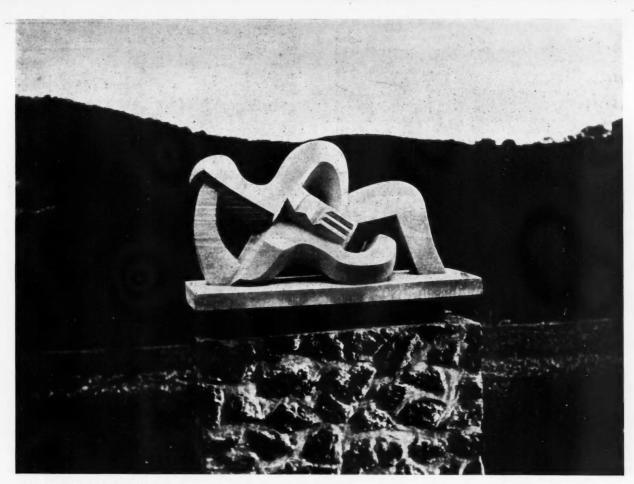
PEINTURE MURALE DE PAUL COLIN



VERRES MURAUX DE MAX INGRAND

Photo Marius Gravot

Cessant d'enfermer leur art dans les limites d'une toile de chevalet, un certain nombre de peintres se préoccupent enfin du problème du « mur ». La peinture murale ou la tapisserie peuvent trouver leur place dans bien des constructions: demeures particulières, écoles, cafés, hôtels, salles de spectacles, bâtiments d'état ou municipaux.



SCULPTURE DE JACQUES LIPCHITZ



SCULPTURE DE MORICE LIPSI

L'art des jardins, beaucoup trop négligé pendant les dernières décades, semble retrouver une nouvelle faveur. Les architectes et les peintres pourraient utilement conjuguer leurs efforts pour conduire ce mouvement.



Maquette Perfecta

A GAUCHE: MAQUETTE DU NOUVEAU TROCADERO (ARCHITECTES: CARLU, BOILEAU, AZÉMA). A DROITE: UNE VUE DU PALAIS DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS A GENÈVE

EXPOSITION DE 1937

LA CHAMBRE SYNDICALE DES ARTISTES DÉCORATEURS MO-DERNES nous demande l'insertion de la note suivante:

Une assemblée générale extraordinaire du Syndicat Professionnel des Artistes Décorateurs Modernes (fondé en 1921) a eu lieu au Pavillon de Marsan (Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli), le 25 juin, donnant à l'unanimité de ses 90 membres présents, pleins pouvoirs à son bureau pour alerter avant qu'il soit trop tard, les pouvoirs publics sur l'organisation de l'Exposition de 1937.

En effet, ce groupement voit ses membres, créateurs d'art moderne, architectes, décorateurs, dessinateurs, peintres, sculpteurs, etc., jorité exclus d'une manifestation qui a pour titre: ART et TECHNIQUE, Il est encore temps, avec de l'ordre, de la méthode et la collaboration

de tous, de faire de cette manifestation, confrontation de tous les peuples, le monument digne de notre pays.

Il demande, en outre, à tous les groupements désireux de combattre l'anarchie qui règne dans tous les services de l'Exposition, de se grouper pour soumettre au gouvernement un projet de réorganisation sur des bases nouvelles et mieux adaptées à la situation présente pour la réalisation dans les dix mois qui restent.

LE BUREAU:

Le Président: René Herbst.

Le Vice-Président: André Domin.

Le Secrétaire: Maurice Jallot. Le Trésorier: Kieffer.

Nous nous permettons de faire remarquer que « l'Architecture d'Aujourd'hui » n'a jamais cessé de relever les erreurs commises par les orga-nisateurs de l'Exposition de 1937, alors qu'il était temps encore pour opérer le redressement indispensable, pour reprendre les bases mêmes de cette démonstration (emplacement, direction, organisation).

INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LE COMMISSARIAT GÉNÉRAL

L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Les services d'architecture de l'Exposition de 1937 sont heureux de pouvoir faire connaître que les travaux ont repris sur les divers chantiers. Si l'arrivage des matériaux se poursuit normalement, il n'y aura pas de retard sur les prévisions, grâce aux deux équipes de 7 heures qui vont être constituées, l'une travaillant de 6 heures à 13 heures, l'autre de 13 heures à 20 heures. Les graphiques des chantiers des Musées d'art indiquaient — avant les grèves — une avance de 4 semaines pour cer-tains corps de métiers. Ceux du Trocadéro — aile Paris — indiquaient également une certaine avance. Pour l'aile Passy et le centre, aucun retard.

Il y a donc tout lieu d'espérer que, l'Exposition étant une véritable œuvre de salut public, susceptible de fournir du travail à une main-d'œuvre qualifiée et à l'artisanat — elle pourra — grâce à la bonne volonté générale, être prête rigoureusement à l'époque arrêtée.

LES PAVILLONS PROVISOIRES

La plupart des projets des pavillons provisoires sont terminés; leur instruction se poursuit — selon les prévisions — à la cadence de 6 par semaine. 18 d'entre œux ont déjà été mis en adjudication ou sont sur le point de l'être. 3 ont été confiés à des sociétés ouvrières. Ils ont fait ou vont faire l'objet d'adjudications publiques et 4 d'adjudications sur appel.

LE PAVILLON DE LA GRANDE-BRETAGNE A L'EXPOSITION DE 1937

Sur le quai d'Orsay, devant l'arc de la Tour Eiffel, à l'extrémité du pont d'Iéna, le Commissariat Général de l'Exposition de 1937 a prévu une place d'honneur limitée, vers le pont de Passy, par le Pavillon de la Grande-Bretagne et de l'autre côté par celui de la Belgique. Les constructions à édifier par la Grande-Bretagne couvriront une

superficie de 1.890 m² environ. La façade sur la place d'honneur aura une longueur développée de 105 mètres.

L'architecte français délégué par la Grande-Bretagne est M. Charles ABELLA, 29, rue de Bourgogne à Paris.

LES JEUX DE L'EAU ET DE LA LUMIÈRE AU TROCADERO

Pour donner au miroir d'eau, pièce essentielle de leur ouvrage, toute l'ampleur nécessaire, en le proportionnant au nouvel édifice, MM. Expert, Thiers et Maitre ont été amenés à l'allonger jusqu'à la Place de Varsovie. Sans doute en résultera-t-il la nécessité de dévier légèrement le tracé du boulevard Delessert à son raccordement avec l'avenue d'Iéna. Mais l'allongement du parcours sera insignifiant, surtout à notre époque de circulation automobile. Du fait de l'ouverture du nouveau passage souterrain de l'Avenue de Tokio, la circulation n'en éprouvera au surplus aucune gêne.

LE PAVILLON DE L'ÉGYPTE

Le pavillon de l'Egypte sera édifié dans les jardins du Trocadéro, en

bordure de l'allée d'honneur de l'Exposition. L'architecte français délégué auprès du Commissariat Général Egyptien est M. Roger LARDAT, 7, rue Fernand Vidal, PARIS (13^{me}) qui peut fournir aussi des renseignements intéressants et complets sur LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE L'AQUARIUM DU TROCA-

KIOSQUES ET INSTALLATIONS SANITAIRES A L'EXPOSITION

Le Commissaire Général de l'Exposition Internationale de Paris 1937 fait un appel à la concurrence pour la construction de kiosques combinés avec l'exploitation des Installations Sanitaires de l'Exposition (W.-C., lavatories, etc...).

Les demandes de renseignements doivent être adressées d'urgence M. le Commissaire Général de l'Exposition, Service des Concessions, 35, rue St-Didier, Paris (16"").

LE CENTRE DES MÉTIERS

Le Comité Technique du 4 Juin a approuvé les plans d'une partie du Centre l'echnique du 4 Juin à approuve les plans à une partie du Centre des Métiers, entre autres: celui des pavillons des Tissus, de la Manufacture des Gobelins, du Palais de l'U. C. A. F. (Union Corporative des Artistes français) dont l'architecte est M. TOURNON. Le plan de la salle des fêtes a été également arrêté. L'ensemble de ce bâtiment fera pendant à ceux précédemment adjugés qui doivent abriter la céramique et la verrerie (Manufacture de Sèvres) dont les architectes sont MM. CAMELOT et HERBE.

LE PARC KELLERMANN

Le Parc Kellermann donnera asile à de nombreuses œuvres de jeunesse. Il comporte plusieurs projets intéressants. Citons: la création d'une Maison des Jeunes, une Auberge de la Jeunesse.

LA PARTICIPATION DE LA ROUMANIE

M. G. GUSTI, Commissaire Général pour la Roumanie à l'Exposition de 1937, vient de lancer un chaleureux appel pour la participation de son pays à la grande manifestation internationale.

COMITÉ DE L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

Les courageux efforts de l'Architecture d'Aujourd'hui lui ont valu l'estime et la collaboration de tous les architectes acquis au mouvement moderne.

Son Comité qui réunit l'élite de l'Architecture Française est heureux de pouvoir accueillir aujourd'hui deux architectes de notoriété mondiale: LE CORBUSIER et Pierre JEANNE-

Notre revue les remercie de bien vouloir désormais prendre une part active à ses travaux.

NÉCROLOGIE

HANS POELZIG

Un grand architecte est mort, un de ceux qui ont initié le mouvement moderne.

Poelzig est mort à 70 ans.

Sa personnalité était faite de fantaisie, de vivacité et d'énergie. Pour lui, l'architecture n'étair ni «la construction», ni «l'œuvre d'art lyrique», ni «la machine utile», mais un organisme harmonieux digne d'une vie humaine consciente de sa force et de son but.

Poelzig n'était pas seulement un grand architecte, c'était aussi et SURTOUT, un grand pédagogue. De son atelier de l'Ecole Technique Supérieure de Berlin où il professait, sont sortis des jeunes architectes qui garderont toujours, dans leur esprit, l'empreinte du maître. Mais ce maître, qui n'a jamais voulu voir ses élèves faire « du Poelzig », disait: « Il faut essayer de mener ses élèves dans une manière où chacun d'eux puisse reconnaître ses propres facultés, où il ne se laisse pas éblouir par des choses superficielles qu'il ne sente pas, où il ne se laisse pas détourner par elles de son propre chemin ».

Son œuvre, sur laquelle nous avons publié une étude détaillée dans le n° 6 - 1931, trouvera sa place dans « l'Anthologie des Artistes Contemporains » (1).

Elle se compose d'une série de constructions industrielles (1906-1915) d'un style très personnel, du grand Théâtre du Schauspielhaus de Berlin (1918-1919), d'hôtels particuliers, de bâtiments administratifs, de halls d'exposition (1927-1930) et d'une grande réalisation: le bâtiment de la « G. Farben » à Francfort (1928-1930).

KARL MOSER

Nous apprenons la mort de l'éminent architecte suisse Karl Moser, chef d'atelier à l'Ecole Polytechnique de Zurich. Il appartenait, avec Loos, Wagner, Poelzig, etc., à la génération des précurseurs de l'archi-tecture contemporaine. Son grand mérite personnel a été d'avoir com-pris et défendu toute sa vie le principe de la collaboration de l'architecte, du sculpteur et du peintre, cherchant à créer une œuvre harmonieuse et commune.

Ses œuvres principales sont l'université, l'école polytechnique et le palais des arts de Zurich, un grand nombre d'églises et, en particulier, celle de Saint-Paul et Saint-Antoine à Bâle.

A. P.

VAN DER VLUGT

L'architecture moderne perd en van der Vlugt l'un de ses meilleurs. ...L'art de van der Vlugt était d'une qualité de pureté exception-nelle et d'une imagination riche et variée. Combien y a-t-il d'œuvres dans le monde moderne qui puissent rivaliser avec l'usine van Nelle? Il avait réussi à faire de ces locaux destinés au travail et à la production moderne, des lieux pleins de lumière et de bien-être et j'avais cru observer, en visitant du haut en bas l'usine, que les ouvriers et ouvrières y avaient une autre attitude que partout ailleurs. Autour d'eux s'étendaient les bienfaits de l'architecture chaleureuse, humaine et cordiale. En faisant son œuvre, van der Vlugt avait réalisé d'une manière éclatante la mission même de l'architecte qui est d'apporter du bonheur aux hommes et il l'avait fait dans un domaine particulièrement délicat, celui de l'usine — l'usine qui, partout, presque toujours, n'est qu'un sinistre purgatoire, un lieu de violence, de dureté et de pénitence.

Il est tragique de voir disparaître un homme de la valeur de van der Vlugt, dans une époque qui a tant besoin d'architectes purs et vrais; van der Vlugt était au tout premier plan. C'est un chagrin immense que de savoir que nous ne le rencontrerons plus et que nous ne verrons pas s'épanouir son talent magnifique, surtout en cette période où, de nouveau, l'horizon semble s'ouvrir et où l'architecture doit bientôt devenir l'activité prépondérante d'une nouvelle société désireuse de s'équi-per au service de l'homme et non plus en broyant l'homme sous l'en-grenage machiniste dominé par les puissances d'argent.

LE CORBUSIER.

(De 8 en Opbouw)

(1) L'Anthologie des Artistes Contemporains, publiée sous le patronage d'un Comité composé d'éminentes personnalités du monde des Arts, paraîtra au cours de l'année 1937.

GRANDS TRAVAUX

POUR LA RESTAURATION ÉCONOMIQUE

MM. Henri Clerc, ancien député, Camille Bouché, rédacteur en chef du « Moniteur des Travaux Publics » et Vergnolle, architecte, ont établi un important programme d'équipement national; M. Vergnotle l'a exposé dans un ouvrage fort documenté. (Supprimons le chomage; Librairie M. Rivière, 31, rue Jacob à Paris).

Depuis dix ans les gouvernements qui se sont succédé ont affirmé la nécessité d'un programme de travaux. Mais à peine avaient-ils affirmé leur conviction de l'efficacité de cette méthode, qu'ils s'en sont écartés pour se borner à chercher une solution au problème budgétaire. Ils ont ecnoué dans toutes leurs entreprises parce qu'ils négligeaient le probième économique qui commande tous les autres.

Aujourd'hui, il n'y a plus d'autre ressource que de s'attacher à l'exécution des grands travaux par lesquels seront augmentés le volume des biens réels et le volume des écnanges.

Il faut rappeler que ce sont les travaux de construction qui absorbent le plus de main-d'œuvre, malgré l'emploi de machines modernes. Ils provoquent l'activité, non seulement du bâtiment proprement dit, mais des protessions les plus diverses.

En même temps, les travaux effectués ne pèseront pas sur les marchés: les ouvrages d'art, les immeubles publics ne sont pas à vendre; et si les travaux privés créent des bâtiments vendables, ceux-ci ne dépasseront pas les besoins de maisons neuves et salubres qui sont considérables (137.000 logements insalubres à démolir, en France). Aucune crainte, par conséquent, de bouleverser des marcnés commerciaux par un afflux

de marchandises invendables.
Les possibilités matérielles de construction existent; en main-d'œuvre, puisqu'il y a des chômeurs, en matériaux, puisque les usines travaillent au ralenti.

Comment assurer le financement de ces travaux?

Les auteurs préconisent le programme suivant:

Mise en adjudication immédiate de 3 milliards de travaux publics extraordinaires.

L'Etat remettra aux entrepreneurs des mandats de paiement à 3 mois (traites de travaux), renouverables, escomptables à la Banque de France.

Or, du fait de l'exécution de 3 miniards de travaux, l'Etat encaissera directement I milliard à 1.200 millions; il résultera un courant d'échanges qu'on peut évaluer à 3 fois le montant de la somme mise en mouvement à l'origine, d'où chiffre d'affaires complémentaire de 6 milliards; les impôts en résultant seront au minimum de 20 %, soit 1.200 millions.

En outre, il y aura sensible diminution du chômage (économie importante).

On peut considérer que l'avance constituée par les traites est aux 4/5 résorbée dans l'année qui suit.

La hausse des prix, conséquence de la reprise de prospérité, aura pour effet d'augmenter le rendement des impôts, et contribuera à renverser la tendance à la thésaurisation.

POUR L'OUVERTURE DE GRANDS TRAVAUX

Le « Moniteur des Travaux Publics » publie le texte du projet de résolution qui vient d'être déposé par le groupe communiste; en voici quelques extraits:

Depuis le début de la crise, les gouvernements qui se sont succédé ont, à diverses reprises, promis d'exécuter des grands travaux destinés à résorber le chômage. Il faut bien convenir que ces promesses faites n'ont pas été tenues, ainsi qu'en témoigne l'augmentation du nombre d'ouvriers sans travail.

Or, la restauration du pouvoir d'achat des chômeurs, considérablement diminué, est à la base même de toute lutte efficace contre la crise économique, contre ses effets physiques et aussi contre ses conséquences morales. C'est pour cette raison que l'exécution des grands travaux est apparue aux économistes les plus qualifiés comme l'un des moyens les plus importants pour lutter contre la paralysie de la vie économique.

En conséquence: la Chambre invite le gouvernement à déposer d'ur-

gence un projet de loi tendant: 1º A l'ouverture immédiate de grands travaux proportionnés à l'importance du chômage en France, par l'exécution de travaux nationaux, régionaux et locaux d'intérêt populaire, concernant la salubrité, la viabilité, la construction d'écoles, d'hôpitaux, d'habitations à bon marché,

2" A prévoir pour les grands travaux un mode de financement compatible avec la défense du franc.

CONGRÈS

Le Troisième Congrès National d'Urbanisme et d'Habitation, organisé par la revue « Urbanisme », en liaison avec l'Association Française pour l'Amélioration de l'Habitation, la Société Française des Urbanistes et l'Union des Fédérations d'organismes d'Habitations à Bon Marché, se tiendra à Lille du 9 au 16 juillet. Thème des débats: la propriété privée et l'urbanisme.

A PROPOS DES CHAMPS-ÉLYSÉES

On seit l'émotion qu'e provoquée le projet de modification du protil de l'avenue des Champs-Elysées. MM. Vuitton, Abella et Danger, urbanistes, ont présenté un certain nombre de suggestions (et non pas un « projet » définitif), pour les « Amis des Champs-Elysées », qui dittère sensiblement du projet de la Ville de l'aris.

Une analyse, même sommaire, permet de constater que les trottoirs sont tort mal organisés pour une bonne promenade des piétons;

Que, d'autre part, le stationnement des voitures n'est pas organisé du tout et est très insuttisant pour loger le long des trottoirs le nombre d'autos qui voudraient y acceder; qu'entin, le debarquement des passagers se fait en deuxième et queiquefois troisième tile, les jours ou une tete quelconque amène une touie nombreuse en un point determine de l'avenue. Per contre, la circulation genérale des voitures dans l'avenue serait tout à fait suffisante si l'on améliorait le stationnement.

Voici les remèdes proposés par la Ville de Paris:

Création de deux cnausses latérales continues du Rond-Point à l'Étoile par empiètement sur les trottoirs actuels, d'ou réduction des trottoirs latéraux le long des maisons (à 12 m. au lieu de 21 m. 50); création le long de la chaussée actuelle de deux petits trottoirs de 3 m. 50 servant aux arbres et à l'eclairage. La Ville se propose en outre de planter une deuxième rangée d'arbres du côte maisons de la nouvelle chaussée.

Or, la création de deux nouvelles chaussées continues ne résoudra pas le problème du stationnement qui est le problème essentiel; elle aura, par contre, l'inconvénient de détruire l'harmonie de l'avenue en

rompant l'équilibre actuel.

Par contre, la solution préconisée par les « Amis des Champs-Elysées » ne prévoit aucune chausse nouveile; aucun changement notable et perceptible du protil actuel; débarquement autorisé de place en place et, pendant la semaine seulement, au moyen d'un tapis de bitume strié pose sur du caillou lavé d'une longueur d'environ 50 m., sur la partie du trottoir en gravier de 7 m. 50 longeant la chaussee (partie presque toujours inutilisée).

Alternance entre zones de stationnement et coins de repos, de façon à maintenir le plus possible l'narmonie actuelle; reduire au minimum la portion du trottoir enlevée aux piétons; permettre la création, en ces coins de repos, de points lumineux décoratifs; empêcher que les voitures ne se servent des trottoirs pour une circulation continue. Le problème du stationnement serait ainsi facilité, les piétons pourraient avoir le long des maisons, un très large trottoir uni de 14 mètres.

TRIBUNE LIBRE

SUR LA VIE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Les quelques lignes qui vont suivre sont extraites du discours que M. Paul Tournon fit à ses élèves à l'occasion d'une réunion de son atelier de l'Ecole des Beaux-Arts.

Cinquante années d'art officiel souvent stérile font considérer dans le grand public tout ce qui est école des Beaux-Arts comme « pompier » et rétrograde; et pourtant cette école est vivante en architecture, et des hommes jeunes et résolus se dépensent sans compter pour introduire dans son vieil organisme une vie nouvelle.

Presque tous les architectes qui sont à la tête du mouvement modcine ont été ses élèves, son enseignement et sa structure ont été conçus avec beaucoup de bon sens, c'est un outil merveilleux, nous ne pensons

pas que l'on doive être honteux d'en avoir fait partie.

La vie modifie chaque jour notre art, son enseignement doit suivre, et parmi ceux qui ont l'honneur de transmettre aux jeunes gens, M. Paul Tournon marque bien sa place par le sens vivant qu'il lui donne; voici ses paroles:

«...Mais il me semble qu'aujourd'hui le mythe de la cité future pourrait bien devenir une réalité. Je serais étonné que vous en éprouviez seulement quelque angoisse.

Pour moi j'ai nettement l'impression qu'après l'époque sans grandeur (la guerre exceptée) que nous venons de vivre, des jours nouveaux, riches de possibilités étonnantes, s'annoncent à nous.

L'âme française verra-t-elle clairement et tout de suite un destin conforme à son génie? ou bien obscurcie momentanément de sophismes venus du dehors, se cherchera-t-elle un temps encore?

De toute façon, aujourd'hui m'apparaît devoir être plus grand qu'hier

et c'est là ce qui nous importe.

L'éducation que vous êtes venus demander à notre Ecole est faite de grandeur, et c'est peut-être ce qui la met en but à la mauvaise humeur de ses contempteurs; car la grandeur est souvent confondue avec une sorte de solennité sans vie qui n'en est que la caricature.

Certaines œuvres vous l'ont fait bien voir.

C'est donc vous — et ce n'est pas une mince gloire — qui allez avoir la charge de marquer les temps nouveaux des seuls témoignages qui en subsisteront. Mais cette gloire se mérite, ce rôle ne s'improvise pas, et si le temps de vos aînés immédiats, déjà si loin du vôtre, ne différait guère de celui qui l'avait précédé que par des nuances de style, de surface, c'est-à-dire d'à peu près rien, c'est en profondeur totale que s'avère aujourd'hui la différence; parce que les deux raisons déterminantes d'une architecture, c'est-à-dire: le matériau et la fonction auront complètement changé!

Aux matériaux anciens: pierre, bois, aux possibilités réduites, se substituent ou s'ajoutent les matériaux: acier, béton, aux possibilités infi-

niment plus étendues.

Aux problèmes à résoudre hier pour des individualités se substituent aujourd'hui ceux à résoudre pour des masses!

Ils ne se présentent pas d'ailleurs pour la première fois à l'architecte; les stades et les thermes de Rome ou les cathédrales du Moyen-Age en demeurent d'illustres témoins, mais le problème actuel est d'ordre autrement général! Où il n'intéressait autrefois tantôt que les loisirs de la foule, tantôt que leurs aspirations spirituelles, il s'étend maintenant au cadre total de leur vie.

Vous le voyez selon le mot de l'évangile « La moisson est grande » et c'est pour qu'elle ne manque pas d'ouvriers que vous travaillez et que vous allez travailler plus encore de toute votre jeunesse, de tout votre cœur, voyant dans la moindre occasion de travail le moyen de vous hausser au niveau des tâches futures qui n'ont rien à voir, je le répète, avec celles qui ont précédé ».

Paul TOURNON.
Pour copie conforme: G. MICHAU.

EXPOSITIONS



DU SCULPTEUR LAMBERT-RUCKI CHEZ JORJ RUAL

Excellent artiste, Lambert-Rucki vient de nous montrer ses dernières œuvres exposées d'une manière vivante chez le décorateur Jori Rual.

DE MAX ERNST, GALERIE JEANNE BUCHER-CUTTOLI

A la fois sculpteur et peintre, Max Ernst affirme son talent très riche qui pourrait offrir tant de ressources aux architectes qui songent à l'Art Mural.

DU SCULPTEUR ANDRÉ ABBAL EN SON ATELIER

Nous ne connaissons pas de sculpteur qui ait pratiqué avec plus de succès la taille directe: technique à laquelle il serait souhaitable que l'on revienne. La franchise de ce procédé devrait être féconde, sa difficulté éliminerait les fausses vocations.

DU SCULPTEUR BASSARAB

Du 1^{er} au 15 juillet 1936, M. Bassarab présente, à la Galerie Druet, quelques sculptures et dessins.

EXPOSITION DE GROUPE

Ciels de France, Galerie d'Art Le Niveau, jusqu'au II juillet.

EXPOSITION D'ŒUVRES RECENTES DE PICASSO

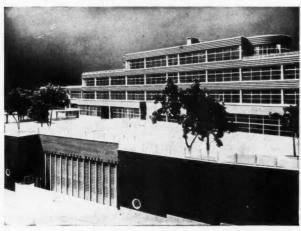
Peintures et sculptures.

DE S. GONZALEZ. — Sculptures.

DE JOAN MIRO. - Peintures et objets.

DE L. FERNANDEZ. — Peintures.

aux Editions Cahiers d'Art, 14, rue du Dragon, jusqu'au 20 juillet 1936.



Maquette Perfecta

GROUPE SCOLAIRE A PUTEAUX NIERMANS FRÉRES, ARCHITECTES

Par suite d'une erreur de mise en page dans notre dernier numéro (n° 5, page 87) la légende se rapportant à ce groupe scolaire (dont nous avions reproduit les plans) avait été placée d'une manière peu visible. Nous nous proposons de réserver une large place à cette construction, actuellement en chantier, dès que les travaux seront suffisamment avancés: nous nous bornerons donc, pour le moment, à attirer de nouveau l'attention de nos lecteurs sur l'intérêt de cet ensemble remarquable tant par l'ensemble de sa composition que par certaines particularités telles que la piscine située en sous-sol par rapport aux bâtiments et accessible de plain-pied par une rue en contre-bas, grâce à la pente très rapide du terrain. Certains procédés techniques spéciaux très intéressants seront également à signaler à ce moment.



Maquette Perfecta

Dans notre précédent numéro nous avons signalé, par erreur, que ce cliché représentait l'Hôpital de Miliana, M. X. Salvador, architecte. Il s'agit de la maquette du Sanatorium de Rivet, architecte M. Bienvenu.

C'est par erreur que dans notre dernier numéro nous avons indiqué que «L'Hirondelle», société anonyme coopérative ouvrière de travaux publics et de béton armé, avait été fondée en 1870, C'est 1920 qu'il faut lire.



A propos de la publication de la Cité Universitaire de Nancy, signalons le mobilier métallique réalisé par les Ateliers Jean Prouvé, de Nancy, dont nous reproduisons ci-dessous quelques modèles.



NOTES DIVERSES

PARIS A TRAVERS LES AGES PARIS A TRAVERS LES AGES

14 livraisons en portefeuille (in-folio) (fr. 350). Ouvrage épuisé. Librairie Lebaillif, 132, boulevard Raspail.

GAZETTE DUNLOP

Pour être renseigné sur les grands événements du sport et de l'automobile, lisez la Gazette Dunlop, 16, avenue Hoche, Paris.

LE CHAUFFAGE PAR LE SOL

BREVET DÉRIAZ

IMITE LA NATURE.

N'EN CONTRARIE PAS LES LOIS.

DEMANDER LA BROCHURE T A CENTRALISATION DERIAZ - 237, BD VOLTAIRE, PARIS (XI**)

COLORANTS POUR CIMENTS

GENERALITÉS. - Le « HIBLAK » est un « carbon black » ou « noir de carbone » en émulsion. C'est une dispersion de carbone en particules microscopiques dans l'eau.

Il ne contient ni noir de fumée, ni noir minéral, ni silice, ni talc, ni noir d'os ou autres.

Il contient 25 % en poids de « carbon black » pur.

PROPRIÉTÉS.

- 1°) Pouvoir colorant intense, ce qui permet de très faibles concentrations.
- 2º) Supprime la luminosité des routes blanches, en absorbant les rayons du soleil.
- 3°) Absorbe l'huile.
 4°) Ne nécessite aucun travail supplémentaire ni matériel spécial, est broyé avec l'ensemble du béton.
- 5°) Augmente la dureté.
- 6°) Augmente la résistance.

Le tableau ci-dessous donne, d'après les résultats obtenus, les résis-tances à l'écrasement du béton (sans HIBLAK) vis-à-vis du béton avec HIBLAK, d'après le laboratoire TESTING HALLER PLAINFIELD à

Groupes	% HIBLAK	7 jours	% du Groupe I	28 jours	% du Groupe I	6 mois	% du Groupe I
1	0	18 kgcm²	100	28 kgcm²	100	33,7 kg.	100
2	2	l8 kgcm ²	100	28,9 kgcm ²	103	34,7 kg.	103,8

Il est à remarquer que le pourcentage le plus favorable semble être 2 %, puisqu'au bout de 6 mois, la résistance pour le ciment à base de HIBLAK est supérieure à celle du ciment sans HIBLAK.

LA CARACTÉRISTIQUE PRINCIPALE de ce produit est donc en plus de son très grand pouvoir colorant, D'AUGMENTER la résistance du béton.

EMPLOIS. — La proportion généralement employée est de 1 kilo environ de HIBLAK par sac de ciment de 50 kilos.

On l'utilise pour la coloration des routes, trottoirs, rues, promenades, terrasses, architecture, carrelages, mosaïques.

REFÉRENCES. — Les Etats-Unis de l'Est ont utilisé pour cet usage plusieurs tonnes de HIBLAK au cours de l'année 1935. A Washington,

plus de 500.000 m² de pavages ont été colorés à l'aide de HIBLAK, Le district de Columbia a utilisé ce produit pour les trottoirs de HOUSE OFFICE BUILDING.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au service technique de BINNEY & SMITH C°, 18, place des Vosges, Paris.

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE DES IMMEUBLES

LES ENTREPRISES ELECTRIQUES DU CENTRE ont adjoint à leurs services de construction de lignes et d'installations industrielles un bureau d'étude spécialisé dans les équipements d'éclairage et de force motrice dans les grands immeubles.

De très importantes références témoignent du succès de leurs efforts. notamment celles de:

La Caisse des Dépôts et Consignations à Paris (plus de 4 millions); Le Groupe des Immeubles de Neuilly de ce même établissement; Divers immeubles d'habitation dépendant de la Régie Foncière de

la ville d'Alger.

L'AMÉLIORATION DES QUALITÉS DE L'AIR

L'amélioration des qualités de l'air par le conditionnement a réalisé un progrès incontestable ces dernières années dans le domaine de la santé et du bien-être. Sa nécessité dans les facultés, écoles, salles de spectacle, restaurants, bureaux, hôpitaux, etc., commence à être partout reconnue.

Il a pu sembler que le conditionnement d'air était coûteux au double point de vue installation et frais d'exploitation. Cette opinion n'est pas exacte quand une installation a été étudiée avec soin dans tout son ensemble.

Si, au moment de l'établissement des plans du bâtiment, les emplacements des gaînes et des appareils ont été prévus, le coût de l'installation est beaucoup diminué.

Au point de vue frais d'exploitation, la Société « Ameliorair » réalise, grâce à ses procédés spéciaux de conditionnement et, en particulier, de rafraîchissement de l'air, brevetés S. G. D. G., des installations pratiques et économiques résolvant complètement le problème du conditionnement.

Elle a mis au point plusieurs appareils qui ont chacun leur champ d'application selon les circonstances locales et les climats.

Dans certains cas, pour éviter les gaînes de ventilation et le transport de l'air d'une salle à une autre, la Société « Ameliorair » livre des « appareils individuels » fonctionnant selon ses procédés; chaque salle est alors traitée par un ou plusieurs appareils en des points choisis, ce qui facilité considérablement l'installation et apporte une souplesse de fonctionnement très appréciable.

Des systèmes de réglage automatique simples suppriment la surveillance et réalisent l'atmosphère idéale adaptée aux conditions extérieures.

Chaque installation « Ameliorair » est étudiée pour s'adapter aux circonstances locales, en vue d'obtenir le « meilleur » conditionnement de l'air, tout en engageant les frais d'installation et d'exploitation les plus réduits possibles.

TRAITÉ PRATIQUE DE CHAUFFAGE ET VENTILATION

Tome I. — Technique des Installations par M. Emile FABREGUE Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur-Conseil Un volume (16,5 imes 25, de 406 pages, 150 figures. — Prix 90 francs).

Le traité de M. FABREGUE apporte une synthèse complète de la science du chauffage et de la ventilation au technicien comme au praticien, en rendant accessible à chacun d'eux la science ou l'expérience de l'autre.

Le tome I qui vient de paraître, étudie successivement:

a) toutes les notions de physique industrielle nécessaires à la technique du confort;

b) tous les systèmes connus de chauffage et leurs compléments indispensables (Mesure, Comptage, Régulation, Sécurité, Accumulation, Récupération);

c) toutes les applications domestiques de la Manutention et du Traitement de l'air et des gaz (Pulsion d'air chaud, Ventilation, Condi-tionnement, Tirage, Fumivorité); d) toutes les industries annexes des précédentes (Isolation thermique

et mécanique, Bains, Buanderie, Cuisine, Désinfection, Séchage, Débuage, Transport pneumatique, Froid industriel).

Le tome II, qui paraîtra incessamment, passe en revue:

a) tous les matériels du chauffage domestique, et de la manutention et du traitement de l'air;

b) tous les procédés et matériels d'étude, d'estimation, de montage et d'entretien des installations:

c) tous les textes professionnels, administratifs et juridiques, relatifs à l'exécution et aux essais des installations, et aux garanties y afférentes.

A cette abondante documentation font suite de nombreux exemples de calculs pour chaque type d'installation, et un important ensemble de tables et d'abaques, aménagés pour une utilisation commode.

Cet ouvrage offre ainsi, sur cette question de premier plan dans l'hygiène du bâtiment et de la cité, une documentation vraiment encyclopédique.

IS ARMÉS «HENNEBIQUE», I, RUE DANTON A PARIS, PREMIER BUREAU D'ÉTUDES DE BÉTON ARMÉ DATE COMME EN IMPORTANCE; A ÉTUDIÉ DEPUIS 45 ANS POUR LES ARCHITECTES ET POUR SES ENTREPRENEURS-CONCESSIONNAIRES PLUS DE 115.000 AFFAIRES, DONT 85.000 EXÉCUTÉES ONS ARMÉS «HENNEBIQUE», I,
DATE COMME EN IMPORTANCE;

STÉ ANONYME DES ANCIENS ETABLISSEMENTS

MICHON PIGÉ ET PEIGNÉ

ENTR. GLE D'AGENCEMENT AU CAPITAL DE 8.000.000 DE Frs.

MENUISERIE - EBENISTERIE - DECORATION MAGASINS - DEVANTURES - BANQUES

BUREAUX ET USINES 23, RUE LIGNER, PARIS-XX°, TÉL. ROQ. 35-43 à 35-45



INSTALLATION D'UNE PARFUMERIE DE LUXE

LA VILLE RADIEUSE

ŒUVRE CAPITALE DE LE CORBUSIER

PRIX: 85 FR. ABONNÉS: 70 FR.

PORT EN SUS POUR L'ETRANGER : 10 FR.

ADRESSER TOUTES COMMANDES A :

"L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI »

5, RUE BARTHOLDI - BOULOGNE (SEINE)

MOLITOR : 19-90 - 19-91

ÉTABLISSEMENTS FONDÉS EN 1865

JOMAIN

ASCENSEURS ÉLECTRIQUES
MONTE-CHARGES
MONTE-PLATS

JOMAIN

PERSIENNES - VOLETS ROULANTS
GRILLES ARTICULÉES
FERMETURES

JOMAIN

34, RUE BRANCION, PARIS (XV*)
TÉLÉPHONE VAUG. 25-41 A 25-44

L. BARILLET

15, Square Vergennes, PARIS

VITRAUX MOSAIQUES

TÉLÉPH .: VAUGIRARD 10-13

BRULEURS AUTOMATIQUES A CHARBON VOLCAN

CHAUFFAGE CENTRAL - CHAUFFAGE INDUSTRIEL

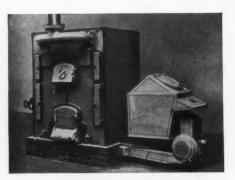
*

DES RÉFÉRENCES PAR CENTAINES



ÉQUIPEMENT DE CHAUFFERIE

PRÉSIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES
ADMINISTRATION DES P.T.T.
CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
CHEMINS DE FER DU NORD
CHEMINS DE FER DU P.L.M.
C'e UN'e DU CANAL DE SUEZ
MARINE NATIONALE
HOPITAUX, ÉCOLES ET
NOMBREUX IMMEUBLES.



LES" "VOLCAN" PEUVENT ÊTRE PLACÉS DEVANT, A COTÉ OU DERRIÈRE LES CHAUDIÈRES.

LE "VOLCAN" REVALORISE
LES IMMEUBLES EN AUGMENTANT LE CONFORT
ET EN DIMINUANT
CONSIDÉRABLEMENT
LES CHARGES AFFÉRENTES AU CHAUFFAGE.



PRÉSIDENCE DU CONSEIL. HOTEL MATIGNON 4 "VOLCAN"

LE "VOLCAN" D'UNE
RÉALISATION TECHNIQUE
PARFAITE, ASSURE UNE
SÉCURITÉ ABSOLUE DANS
LES CHAUFFERIES AVEC
TOUS LES AVANTAGES
DU CHAUFFAGE ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE.

FOYERS AUTOMATIQUES " VOLCAN "

S. A. AU CAPITAL DE 1.900.000 FCS SIÈGE SOCIAL ET USINE: TÉL. MARCADET 55-75 ET LA SUITE 139, BOULEVARD NEY - PARIS (18°)

